

Dossier réalisé par
l'Association de Soutien à
l'Armée Française

Auditions des chefs d'état-major
devant la Commission de la
défense et des forces armées
de l'Assemblée nationale

ASAF
ASSOCIATION DE SOUTIEN
À L'ARMÉE FRANÇAISE

Association de Soutien à l'Armée Française
Adresse : 18, rue Vézelay - 75008 Paris
Site internet : www.asafrance.fr
Courriels : secretariat@asafrance.fr / contact@asafrance.fr
Tel. 01.42.25.48.43

Sommaire

Audition du général François Lecointre, chef d'état-major des Armées.	2
Audition du général Jean-Pierre Bosser, chef d'état-major de l'armée de Terre	35
Audition de l'amiral Christophe Prazuck, chef d'état-major de la Marine.....	54
Audition du général Philippe Lavigne, chef d'état-major de l'armée de l'Air.	69

Commission de la défense nationale et des forces armées

(Mardi 11 juin 2019
Séance de 17 heures)

Compte rendu n° 42
Présidence de M. Jean-Jacques Bridey, président

Audition du général François Lecointre, chef d'état-major des Armées.

La séance est ouverte à dix-sept heures dix.

M. le président Jean-Jacques Bridey. Je suis heureux de vous recevoir pour cette audition un peu particulière, puisque nous nous voyons hors cadre budgétaire. Nous avons proposé d'organiser ce cycle pour faire un point à mi-année sur les opérations. Nous avons déjà auditionné les chefs d'état-major des armées de l'air et de terre. Nous auditionnerons celui de la marine début juillet et le délégué général pour l'armement la semaine prochaine.

Général François Lecointre. Dans quelques semaines, cela fera deux ans que je suis en fonction. C'est l'occasion pour moi de dresser un bilan des opérations. Même si nous nous rencontrons hors discussion budgétaire, celles-ci constituent quand même l'essentiel et nous renvoient à la finalité de nos armées : porter les armes de la France partout où ses intérêts et ses valeurs sont à promouvoir ou à défendre, et partout où sa survie est en jeu.

Ces engagements opérationnels sont importants. Vous savez ce qu'ils coûtent – la mort de Cédric de Pierrepont et d'Alain Bertonecello nous l'a rappelé récemment. Ainsi que l'a indiqué le président de la République par une très belle phrase lors de l'hommage national, « une vie donnée n'est pas une vie perdue ». J'ai également retenu celle selon laquelle « un soldat, quand il meurt au combat, accomplit sa destinée ». La mort de Cédric de Pierrepont et d'Alain Bertonecello vient nous rappeler que cette destinée n'est pas ordinaire et que ce cœur de notre action, le service de nos armes, est exigeant. Il est donc très important, dans un cadre et une perspective qui, compte tenu de l'évolution géopolitique, ne verront pas le niveau d'engagement des armées françaises diminuer, que je puisse vous faire un point régulier sur nos opérations.

J'aborderai le sujet des opérations en trois parties : l'engagement de nos armées sur les différents théâtres ; les grandes tendances de la conflictualité ; la nécessité d'adapter nos armées à ces défis.

Je propose de dresser le bilan des opérations en cours par théâtre en commençant par évoquer notre engagement au Sahel. Vous savez que nous avons élaboré une stratégie globale fin 2017, laquelle a été confirmée lors de la revue d'octobre 2018. Elle est fondée sur des opérations successives, dans des zones données dans la boucle du Niger élargie, étant entendu que nous concentrons nos moyens successivement dans chacune de ces zones, et en appui de nos partenaires.

Au Mali, les opérations se sont intensifiées dans la première zone dans laquelle nous avons commencé à mettre en œuvre cette stratégie à partir de fin 2017 – le Liptako. Afin de

permettre l'engagement des forces armées maliennes et leur déploiement durable dans la zone que nous contribuons à reprendre, nous avons livré un poste à In Delimane l'an dernier et sécurisé la construction d'un poste à Anderanboukane au début de l'année, sur la frontière entre le Mali et le Niger.

Les conditions qui permettraient une bascule de l'effort dans une autre zone ne sont pas aujourd'hui réunies. Pour autant, nous préparons depuis le mois de janvier l'engagement futur dans le Gourma, qui est la zone contiguë au Liptako. Pour déclencher cet engagement, nous cherchons à encourager nos partenaires européens à s'engager dans une mission d'accompagnement et, dans une moindre mesure, de formation des forces armées maliennes dans le Liptako.

Ponctuellement, nous conduisons également des opérations de harcèlement dans le centre, à la demande et en appui des forces armées maliennes (FAMa), principalement par frappes aériennes. C'est ce qui a été fait à la fin du mois de novembre dernier contre la katiba Macina. Nous avons renouvelé ce mode d'action les 10 janvier et 23 février contre des points de regroupement de ce groupe armé terroriste.

Nous continuons également d'agir dans le Nord, sur des cibles à haute valeur ajoutée susceptibles de menacer la France et dont l'activité terroriste est responsable de tous les trafics.

Nous n'agissons bien sûr pas seuls. Barkhane se coordonne étroitement avec la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) et les forces armées locales. En particulier au Niger, où après les attaques terroristes récentes qui ont provoqué des pertes lourdes dans la zone de Tilabéri, nous avons accentué les opérations conjointes contre l'État islamique au Grand Sahara (EIGS). Évidemment, nous sommes appuyés de façon constante par nos alliés américains, en matière de renseignement notamment. Au Burkina Faso, des opérations sont également menées avec les forces armées dans la région frontalière avec le Mali, où nous restons vigilants quant aux risques d'extension de la menace islamo-jihadiste. Notre manœuvre dépend également de la capacité des États voisins que sont le Niger, le Bénin et le Burkina Faso et du partenaire important qu'est la Force conjointe G5 Sahel, en cours de montée en puissance – je pourrai répondre à des questions sur ce thème si vous en avez – à sécuriser les espaces frontaliers qu'utilisent les groupes armés terroristes pour se rétablir ou se réimplanter. Cette stratégie prendra du temps à produire des résultats durables. Pour autant, même si elle n'est pas suffisante, je considère que c'est la bonne stratégie et que nous sommes sur la bonne voie, quelles que puissent être les perspectives.

Quelles sont les perspectives en bande sahélo-saharienne ? Je pense que la sécurisation de la boucle du Niger prendra plusieurs années. Elle sera évidemment étroitement liée à la montée en puissance des forces partenaires et aux acteurs de la stabilisation. Elle dépendra aussi de l'investissement que les gouvernements, en premier lieu le Gouvernement malien, voudront bien consentir dans la région. En effet, les gains militaires enregistrés doivent être consolidés par des actions politiques et de développement socio-économique concrètes, synchronisées avec le tempo opérationnel. Nous nous y employons. Nous avons renforcé nos liens et notre coopération avec l'Agence française de développement (AFD). Je pense

que cette action doit être plus ambitieuse encore, et que la synchronisation doit intervenir à un niveau international.

Le contexte actuel présente aussi de nombreux défis, comme l'action autonome de la Coordination des mouvements de l'Azawad au nord-Mali, les difficultés de la mise en œuvre concrète de l'accord pour la paix et la réconciliation ou encore les négociations en cours autour du renouvellement du mandat de la MINUSMA.

Par ailleurs, la situation autour du lac Tchad ne s'améliore pas et demande sans doute un effort accru de la communauté internationale. J'observe au passage que chaque fois que l'on déplore l'aggravation de la situation ou son absence de règlement rapide, certains sont prompts à imaginer que le remède est en fait la cause du mal et que c'est peut-être la présence des forces internationales et des armées françaises qui contribue à dérégler la situation dans cette zone. Malheureusement, dans la région du lac Tchad, en particulier dans le nord du Nigeria, dans l'est du Niger ou dans le nord du Cameroun, cela n'est clairement pas la présence des forces occidentales ou internationales qui dégrade la situation. Celle-ci continue malgré tout à se dégrader de façon constante, appelant très rapidement, je pense, une réaction de la communauté internationale.

Enfin, le travail de la mission de formation de l'Union européenne au Mali (EUTM) ou les actions bilatérales des Européens sont importants. Elles permettent de doter nos partenaires sahéliens de capacités militaires reconstruites et de les placer progressivement sur le chemin de l'autonomie, condition indispensable au succès de nos opérations et avant d'envisager, à plus long terme, notre retrait.

Je vous l'ai dit l'an dernier et je ne cesse de le répéter à tous ceux qui m'interrogent sur ces sujets : la complexité de la situation, l'aspect systémique de cette crise ainsi que son lien avec les enjeux démographiques ou environnementaux nous appellent à la patience stratégique. Il est nécessaire de regarder les choses avec lucidité et de maintenir notre effort avec constance. Je ne pense pas qu'il y ait d'autre solution.

J'en viens aux opérations aux Levant. Dans cette zone, vous le savez, la France inscrit son action dans celle de la coalition de l'opération *Inherent Resolve* formée par les États-Unis en 2014 à la demande du Gouvernement irakien. Les objectifs stratégiques militaires poursuivis sont la neutralisation de Daech, le renforcement des acteurs locaux et régionaux et la pérennisation de notre collaboration avec la coalition.

Le Gouvernement irakien reste fragilisé. Il doit relever le défi communautaire, tandis qu'en Syrie les zones de tension demeurent nombreuses dans un contexte régional instable.

Le dispositif Chammal – nom français de la participation à l'opération *Inherent Resolve* – est constitué de quatre piliers, dans lesquels se répartissent 1 200 hommes environ. Tout d'abord, un appui cinétique, avec l'engagement de nos Rafale depuis la Jordanie ou notre porte-avions lorsqu'il est dans la zone. Cet appui était également apporté par la *task force* Wagram que nous avons retirée après la fin du califat, en avril dernier. Je me permets de noter qu'en un peu plus de deux ans de présence, cette force d'artillerie aura tiré plus de 18 500 coups de canons. Le deuxième pilier est celui du renseignement, avec des moyens aériens et navals pour des missions que nous réalisons au sein de la coalition. Vient ensuite

le pilier de la formation auprès du service irakien de contre-terrorisme et de l'armée irakienne. Je considère que nous avons, depuis notre déploiement, contribué à la formation de 20 000 soldats irakiens. J'estime que les Forces de Sécurité Irakiennes sont de plus en plus autonomes. C'est encourageant. Enfin, le pilier commandement regroupe nos insérés français au sein du *command and control* d'*Inherent Resolve* et de la mission en Irak de l'OTAN.

Même après la fin du califat physique, le combat se poursuit contre Daech, entré à présent en clandestinité. Cela exige de notre part une grande vigilance et une adaptation. En effet, profitant de la perméabilité des frontières, Daech se réimplante en Irak entre Mossoul et Kirkouk. Nous devons donc poursuivre notre effort de formation en faveur des forces irakiennes.

En Syrie, vous le savez, les forces pro-régime cherchent à nettoyer les territoires repris, pendant que les Forces démocratiques syriennes (FDS) font face à l'immense défi humanitaire que représente la détention des djihadistes et de leurs familles.

Malgré les tensions entre les États-Unis et l'Iran, je pense que nous devons absolument préserver une relation militaire franco-américaine étroite, qui est essentielle par ailleurs pour notre action en bande sahélo-saharienne.

Sur le flanc est de l'Europe à présent, nous n'avons plus de forces françaises présentes en permanence dans les opérations de l'OTAN depuis le retrait de la KFOR – même si les perspectives de Brexit font que c'est le général français qui, en tant que *vice-chief of staff* de SACEUR assure au nom de l'OTAN le commandement de l'opération européenne Althea. Pour autant, la France est pleinement engagée dans la posture dissuasive rénovée de l'OTAN pour laquelle elle continue de déployer régulièrement des moyens aériens, navals et terrestres pour des missions temporaires sur le continent européen notamment. Il s'agit là d'affirmer notre statut d'allié crédible et solidaire, et d'afficher une attitude française ferme et équilibrée vis-à-vis de la Russie.

Nous participons donc à des missions ponctuelles de recueil de renseignements, notamment lors de grandes manœuvres russes. En 2018, nous avons conduit trois opérations en mars, juillet et septembre.

Par ailleurs, nous participons aux quatre familles de missions opérationnelles de l'OTAN. Tout d'abord la « présence avancée rehaussée ». Cette mission consiste à renforcer la présence de forces multinationales otaniennes mises à disposition de nations cadres, sur une base volontaire, en Estonie, Lettonie, Lituanie et Pologne. Depuis sa mise en place en 2017, les armées françaises ont contribué à hauteur d'un sous-groupement tactique blindé mécanisé et du soutien associé, soit environ 300 hommes, au sein d'un bataillon britannique en 2017 en Estonie, puis d'un bataillon allemand en 2018 en Lituanie, et à nouveau d'un bataillon britannique en Estonie d'avril à décembre 2019. Ensuite, nous participons aux opérations de « police du ciel ». La France contribue quatre mois tous les deux ans à garantir l'intégrité de l'espace aérien des pays baltes en assurant une permanence opérationnelle en alerte à 15 minutes. En 2018, nous avons déployé quatre Mirage 2000-5 et une centaine d'aviateurs sur la base d'Amari en Estonie. Notre prochain déploiement est prévu en 2020. En outre, au titre de la mission « présence avancée adaptée » au sud-est de l'Europe, nous

engageons des moyens tels que des vols de reconnaissance ou des bâtiments en mer Noire deux ou trois fois par an.

En République Centrafricaine, les armées réaffirment l'appui de la France au travers d'un dispositif réajusté en novembre 2018. Nous soutenons fermement la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation en Centrafrique (MINUSCA), qui est le premier acteur sécuritaire. Nous lui garantissons une mesure de réassurance par la fourniture d'un appui aérien depuis le Tchad. Celui-ci a été engagé à quatre reprises depuis 2017, dont deux fois ces sept derniers mois, sous la forme d'une démonstration de force. De plus, nos forces pré positionnées au Gabon ou dans l'océan Indien contribuent à la préparation de certains contingents africains de la MINUSCA en provenance du Gabon, du Cameroun ou de la Zambie.

La France joue aussi un rôle déterminant au sein de la Mission de formation de l'Union européenne en République Centrafricaine (EUTM-RCA), qui a débuté son second mandat de deux ans en septembre 2018. L'État centrafricain a reconnu la fonction centrale de cette mission pour assurer la mise en cohérence des actions menées au profit des Forces armées centrafricaines. Un général français prendra le commandement de l'EUTM-RCA en juillet. Là encore, comme en bande sahélo-saharienne, le défi est d'obtenir des Européens une plus grande participation. À ce stade, nous armerons seuls plus de 50 % des postes de cette mission.

Plusieurs actions bilatérales nous permettent aussi de fournir aux forces armées centrafricaines une offre cohérente et complète de formation, d'équipements et d'armement, sous la forme de partenariats militaires opérationnels et en étroite coordination avec la Direction de la coopération de sécurité et de défense (DCSD). Ainsi, un groupement tactique spécialisé dans le partenariat militaire opérationnel (GT PMO) de 158 militaires renforce les forces françaises déployées au Gabon depuis mi-avril. Il permet de développer notre coopération militaire à Bouar et Bangui. Nous avons ainsi presque doublé le nombre de militaires centrafricains formés entre 2017 et 2018.

Globalement, les projets structurants pour l'opérationnalisation des forces armées centrafricaines s'inscrivent eux aussi dans le temps long. Par ailleurs, l'activisme russe risque de fragiliser ou de déstabiliser les stratégies de reconstruction. Plus que jamais, nous devons maintenir le cap de notre stratégie de long terme, qui vise à appuyer la reconstruction de l'appareil sécuritaire.

Au Liban, notre action s'inscrit dans la résolution 2433 d'août 2018, qui demande à la Force intérimaire des Nations unies au Liban (FINUL) d'être plus active sur le respect de l'embargo sur les armes et insiste sur la liberté de mouvement de la force. Nous armons toujours la réserve d'intervention, avec 650 soldats projetés. Elle se tient prête à agir dans l'ensemble de la zone des opérations. Si la situation demeure actuellement calme, les sujets de tensions sont nombreux du fait du déclenchement de l'opération israélienne « Bouclier du Nord » contre le Hezbollah en décembre 2018 et la reprise des travaux de construction du mur israélien en zone réservée. Cela illustre la fragilité de la situation le long de la *blue line*.

Les armées sont également engagées contre les trafics en tous genres – de stupéfiants, d’êtres humains, d’armement ou encore d’hydrocarbures – qui transitent par la mer pour changer de continent, mais aussi à terre, au Sahel par exemple où ces trafics sont intimement liés aux groupes terroristes que nous traquons.

Concernant le trafic de drogue, grâce à une solide coopération avec les services de renseignement des nations partenaires, la marine permet de procéder à des saisies importantes de cannabis, d’héroïne et de cocaïne au plus près des zones de production, en particulier dans les Antilles, dans l’océan Indien et dans le Pacifique.

Les armées apportent également une contribution à la lutte contre l’immigration clandestine, principalement en Méditerranée. Il s’agit en particulier de la participation à la mission de l’Union européenne Sophia, qui a été étendue à la formation des garde-côtes libyens et à la lutte contre le trafic d’armes. Dans ce cadre, nous avons travaillé à renforcer la marine libyenne du Gouvernement d’entente nationale dans la lutte contre le trafic d’êtres humains. L’avenir de cette mission sera débattu en septembre prochain. Nous ne pouvons pas préjuger de son avenir. Un accord politique sur les ports de débarquement faciliterait une réactivation du volet naval même s’il ne faut pas perdre de vue le fait que le principal objectif de cette mission est la lutte contre les réseaux de trafiquants, qu’il s’agisse du trafic d’êtres humains, d’armes ou d’hydrocarbures.

La marine participe également, avec une cinquantaine de jours de patrouilles et une trentaine d’heures de vol par an, aux missions de protection des frontières de l’Union européenne en apportant le concours de ses moyens à l’agence européenne Frontex, en particulier en mer d’Alboran ou en Méditerranée centrale.

Sur les autres mers, nous maintenons en océan Indien un dispositif important pour conserver une capacité d’appréciation autonome de situation, en luttant contre le terrorisme et son financement grâce à la participation aux forces navales interalliées et en renforçant la sécurité maritime en soutenant l’opération européenne Atalante de lutte contre la piraterie.

Dans le golfe de Guinée, l’opération Corymbe de prévention et de pré positionnement stratégique se poursuit, dans un contexte instable. Je vous rappelle que depuis 1990, nous y engageons de façon quasi permanente un à deux bâtiments pour protéger nos intérêts, appuyer les pays riverains, soutenir nos forces pré positionnées et renforcer nos liens avec les pays africains. Nous avons également mis sur pied en 2016, en coopération avec les Britanniques, un centre de contrôle naval volontaire pour assurer le suivi de la situation sécuritaire dans le golfe de Guinée. J’y vois une piste de coopération fructueuse et une expertise européenne qu’il nous reste à développer.

Par ailleurs, en mer de Chine méridionale, nos moyens participent à l’affirmation de la liberté de navigation dans le strict respect du droit international maritime. Nous effectuons en moyenne deux passages par an en mer de Chine méridionale et un par an dans le détroit de Taïwan depuis cinq ans. Entre mars et juin 2019, la patrouille dans le détroit de Formose qui a été conduite par la frégate de surveillance *Vendémiaire* a provoqué une légère crispation de la République populaire de Chine. Depuis, notre groupe aéronaval s’est rendu dans la zone. Il a évolué en mer de Chine méridionale, en appui de notre discours diplomatique ferme tenu lors du dialogue de Shangri La.

Je voudrais terminer ce tour d'horizon de nos engagements par ceux sur le territoire national, qui reste le premier théâtre d'engagement de nos armées en volume de forces employées, avec près de 14 000 militaires déployés en métropole et Outre-Mer (opérations *stricto sensu* et forces de souveraineté).

La force Sentinelle a été remaniée fin 2017 pour lui conférer plus de souplesse, de réactivité et d'imprévisibilité, tout en continuant à permettre un déploiement à 10 000 hommes si la situation l'exigeait. Elle peut ainsi graduer son volume en fonction du niveau de la menace, de la période de l'année et des sites sensibles désignés en liaison avec le ministère de l'Intérieur.

Ce dispositif a prouvé sa pertinence à Strasbourg le 11 décembre, lors des attentats du marché de Noël. La planification conduite en liaison avec le ministère de l'Intérieur se concrétise par l'anticipation croissante des déploiements. En fonction de l'évolution de la menace, il faudra poursuivre l'adaptation de cette opération, conformément au Plan d'action contre le terrorisme de juillet 2018. En 2018, ce sont près de 5 000 hommes par jour en moyenne qui se sont déployés au bon endroit, au bon moment et au juste niveau, en appui des forces de sécurité intérieures.

Vous savez également qu'en Guyane, les forces armées participent toujours de manière permanente à l'opération de lutte contre l'orpaillage illégal, Harpie. Les derniers ajustements ont fait appel au renfort pour quatre mois d'une compagnie d'infanterie supplémentaire. Entre 2017 et 2018, nous avons doublé les saisies d'avoires criminels. Nous sommes également toujours déployés une cinquantaine de jours par an pour sécuriser les lancements de fusées à Kourou, dans le cadre de l'opération Titan. Nous sommes évidemment attentifs aux évolutions des besoins que générera l'arrivée du nouveau lanceur Ariane 6. Enfin, les forces armées guyanaises luttent aussi quotidiennement contre la pêche illicite, notamment en provenance du Brésil.

Voilà pour toutes nos opérations. Pardonnez-moi le côté « inventaire à la Prévert » sans doute un peu fastidieux. Cette énumération me semblait toutefois nécessaire. D'une part, parce que je ne peux pas imaginer que les députés de la commission de la Défense de l'Assemblée nationale ne soient pas parfaitement informés de l'ensemble de ces engagements, pour s'en faire le relais auprès de nos concitoyens. D'autre part, parce que je souhaitais vous faire toucher du doigt le fait que ces engagements se font non pas « au petit bonheur la chance », mais qu'ils s'inscrivent dans une stratégie définie et actualisée de manière constante en essayant d'anticiper les menaces dans un monde où, que nous le voulions ou non, le paysage de la conflictualité est en mutation rapide et profonde.

Quelles sont ces tendances de la conflictualité ? Si vous le permettez, je voudrais commencer par regarder en arrière pour tenter d'identifier les grandes périodes qui ont structuré notre modèle d'armée, et qui correspondent chacune d'elles à une analyse datée de la menace.

D'abord, durant la Guerre froide et jusqu'en 1991, notre appareil de défense était organisé autour d'une mission de garde face à l'Est et de réaction immédiate à l'offensive aéroterrestre majeure qui pouvait en découler. C'est aussi la période de développement des trois composantes de la force nucléaire stratégique autour desquelles s'est édifié le système militaire, complet et robuste, dont nous avons hérité. Notre doctrine reposait alors sur le

triptyque « dissuader, combattre, intervenir », face à un ennemi symétrique que nous affronterions avec les pays de l'Ouest.

Puis, après l'éclatement de l'URSS, la menace à proximité immédiate de l'Europe s'est estompée, alors que de nouveaux risques sont apparus. C'est le temps des opérations de maintien de la paix, pour traiter l'apparition de nombreux foyers de tensions et de conflits. Ces opérations ne nécessitaient pas de moyens militaires importants. Elles ont permis l'adoption du plan Armées 2000, la réduction des effectifs, la réduction puis la suspension du service national, l'adoption du principe de stricte suffisance. La recherche des « dividendes de la paix », dans un contexte économique et social se dégradant, allait provoquer pertes de capacités et diminution de la réactivité des armées.

Ensuite, à compter du 11 septembre 2001, la menace terroriste a marqué une nouvelle inflexion. Tout en poursuivant nos opérations de gestion de crises dans un cadre de restauration du droit international, nous avons renoué avec des opérations de guerre antiterroristes, en Afghanistan. Il s'agissait d'y réduire la menace terroriste avant qu'elle n'atteigne le territoire national – ce qui a fini par arriver, hélas, en 2015.

Aujourd'hui, vous le savez, le terrorisme se développe en même temps que l'expansion incessante de menaces hybrides, l'apparition de nouveaux champs de conflictualité et une réelle désinhibition tout à fait frappante de l'usage de la violence et de la force. Celle-ci se généralise à travers les médias et réseaux sociaux et atteint notre société.

La période qui s'ouvre à nous, depuis l'invasion de la Crimée par la Russie en 2014 est encore différente. Elle combine, d'une certaine façon, les caractéristiques de périodes précédentes, sur fond de risque climatique, d'épuisement des ressources et d'inégalités de développement. Surtout, elle fait réapparaître la crainte de menaces existentielles, à même de saper les fondements de notre Nation.

Je considère que cette période nous expose à trois grandes formes de conflictualité, qui se conjuguent. D'abord, un affrontement majeur apparaît aujourd'hui comme une potentialité réelle. L'armement de la Chine, l'affirmation de puissances régionales avec des prétentions nucléaires, le jeu de la Russie, la concurrence à la puissance américaine ou les déséquilibres autour du golfe Arabo-Persique sont de nature à provoquer un point de rupture. Il faut être prêt à s'engager pour un « conflit de survie », seul ou en coalition, rapidement et dans la durée. Pour cela, il faudra disposer de moyens de haute technologie car ce conflit se déroulera dans les champs habituels, mais aussi dans ceux qui échappaient jusqu'ici à la conflictualité militaire. En effet, le déni d'accès de certains espaces et les stratégies indirectes, avec un rapport coût efficacité aujourd'hui à la portée de petits compétiteurs, pourraient préfigurer ce type de conflit.

Dans le même temps, un affrontement de nature asymétrique reste d'actualité. Le terrorisme persiste. Il intègre opportunément toutes les revendications ethniques, religieuses, idéologiques ou identitaires. Par ailleurs, les groupes terroristes s'approprient les nouvelles technologies et savent investir tous les champs, exigeant de notre part une palette complète de réponses militaires.

Enfin, une ou plusieurs crises profondes sont de nature à déstabiliser sérieusement les grands équilibres mondiaux. Qu'elles soient de nature démographique, climatique ou d'accès à l'eau, elles ne manqueront pas d'affecter l'Afrique et auront de lourdes conséquences pour la stabilité de l'Europe tout entière.

Je pense que nous devons absolument nous y préparer et l'intégrer dans notre modèle d'armée, d'autant que cette typologie de la menace n'exclut pas la simultanéité des occurrences et que chaque type d'affrontement se conjuguera dans le temps et l'espace. Nous devons être capables d'anticiper et de voir venir ces menaces ou ces conjugaisons de menaces, mais aussi de créer les coalitions qui nous permettront d'y faire face.

La stratégie que nous avons adoptée lors de la revue de 2017 consacre la consolidation de notre modèle complet d'armée et garantit une forme de sûreté, comme celle que défendait le général Lucien Poirier et qu'il définissait comme une « stratégie d'attente qui maintient la garde haute pendant que s'élaborent des modes d'action nouveaux ». Elle nous paraît être la bonne, car elle vise à créer les conditions de la liberté d'action en prévision d'un avenir incertain, par la conservation de moyens et de compétences dans le haut du spectre de la violence.

J'en viens à ma troisième partie qui, je l'espère, ne sera pas trop longue. Elle me permettra d'évoquer rapidement ce que je crois nécessaire pour adapter nos armées aux défis que je viens de citer.

L'an dernier, j'ai précisé les grands principes de ma vision stratégique, en particulier ceux qui permettent de réaffirmer la singularité militaire, d'encadrer l'action des armées et de garantir leur succès. J'ai, depuis, décliné cette vision en un plan stratégique qui vous a été distribué et qui précise ce que nous devons faire. Il est fondé sur la recherche de la performance et la promotion de la subsidiarité. Il ne s'agit pas de mettre en place des moyens nouveaux, mais d'ajuster notre organisation et de simplifier nos processus pour gagner en réactivité et en résilience.

Mon objectif est triple. Il s'agit de gagner aujourd'hui, c'est-à-dire de continuer à réparer notre appareil militaire. Il faut gagner demain, en développant les armées futures. Enfin, il faudra gagner ensemble en assurant la performance globale.

Le premier de ces objectifs, gagner aujourd'hui, est celui qui garantit l'efficacité opérationnelle. Notre loi de programmation militaire (LPM) est en effet celle d'une remontée en puissance. Elle prend en compte cette capacité de réparer nos capacités, en particulier les difficultés et les carences structurelles dont nous souffrons.

À titre d'exemple, certains stocks de munitions sont toujours très bas. Au rythme actuel des commandes et livraisons, nous ne serons toujours pas capables de soutenir un engagement majeur en 2022. Pour la défense sol-air, surface-air, l'engagement air-air, ainsi que pour la lutte antinavire, nos stocks ne nous permettent déjà pas de faire face à la situation opérationnelle de référence. Par ailleurs, nous avons encore des trous capacitaires, notamment dans les domaines de la projection stratégique, du renseignement par drone, du ravitaillement à la mer et de l'aéromobilité, ce qui nous rend dépendants de nos alliés américains, otaniens et européens, ainsi que des contrats d'affrètement.

La disponibilité technique opérationnelle de certaines de nos flottes d'aéronefs demeure à un niveau faible, de l'ordre de 50 % à 60 % pour les flottes d'hélicoptères de l'armée de terre, de patrouilleurs maritimes de la marine et d'avions de transport tactique de l'armée de l'air. Les causes de la sous-performance des flottes les plus critiques sont connues. Celles-ci sont soit très anciennes et doivent alors subir des mises à niveau capacitaires entraînant des immobilisations longues, soit très récentes et souffrant alors de défauts de maturité.

Toujours dans cette logique d'efficacité, nous ciselons notre dispositif déployé en fonction de l'analyse de la menace : c'est le rôle, en permanence, des revues de théâtre. Nous veillons aussi à maintenir l'*ultima ratio* à un niveau de robustesse et de résilience pour agir en situation de chaos et absorber le choc inhérent à tout type de confrontation armée. C'est le but de notre préparation opérationnelle, dont l'offre est adaptée au juste besoin, en recherchant la priorisation et la mutualisation.

Gagner aujourd'hui, c'est aussi affaire d'alliances et de partenariats valorisés, pour répondre aux enjeux de compétition stratégique et à l'instabilité persistante que j'ai évoqués précédemment. Pour cela, nous cherchons à développer une véritable culture européenne de l'intervention car nous avons des responsabilités collectives sur ce qui se passe au-delà de nos frontières. L'Initiative européenne d'intervention va dans ce sens et doit trouver d'autres déclinaisons que le seul volet militaire. La force conjointe franco-britannique procède de la même impulsion. Nous travaillons aussi sur d'autres structures pour partager le fardeau, démultiplier l'efficacité stratégique des engagements et diversifier ce réseau d'alliances. Je vous en ai parlé précédemment, notamment en Afrique ou dans le golfe de Guinée.

Gagner demain, c'est le deuxième objectif. Il s'agit d'anticiper les évolutions de contexte géostratégique et sociétal pour agir dans notre environnement futur. C'est aussi affaire d'analyses prospectives, que nous conduisons dans le cadre de notre groupe d'orientation stratégique militaire. C'est aussi la promotion d'une dynamique d'exploration, qui favorise la recherche, l'innovation de terrain et soutienne la montée en puissance de l'Agence de l'innovation de défense. Il s'agit également, en lien avec la DGA, de faire avancer les grands programmes d'armement structurants comme le système de combat aérien futur (SCAF) ou le *Main ground combat system* (MGCS). Pour cela, nous mettons en œuvre les mesures décidées dans le cadre du chantier de modernisation des méthodes de conduite des opérations d'investissement du ministère. Enfin, il faut que nous maîtrisions les nouveaux espaces de confrontation que j'ai évoqués. Nous avons ainsi élaboré récemment une doctrine de cyberdéfense, et nous finalisons celle qui traite de l'espace.

Le troisième objectif vise à gagner ensemble. Il s'agit de répondre à l'exigence d'efficience à laquelle nous soumet l'augmentation des ressources de la LPM, et de rechercher une véritable logique de performance. Nous allons donc tenter et réussir l'optimisation de nos organisations et la simplification de nos processus, conformément à la volonté de la ministre et, plus généralement, à celle du Gouvernement. Ces évolutions promeuvent la subsidiarité, qui fait à la fois notre force et notre spécificité. Elles devront consacrer la primauté du commandement, qui est la garantie de notre résilience. Elles nous permettront aussi de mieux piloter les ressources qui nous sont allouées.

Il convient aussi de veiller à la condition militaire. À l'heure où l'écart se creuse entre les modes de vie du militaire et ceux de la société civile, je suis très attentif, avec mes chefs

d'états-majors d'armée, à la juste rémunération des compétences et des responsabilités, à la compensation des sujétions et à l'épanouissement des hommes et des femmes qui ont choisi cette vocation exigeante.

En complément, nous œuvrons à renforcer le lien avec la société civile en utilisant les nombreux leviers qui sont à notre disposition, comme la réserve opérationnelle, le service militaire volontaire, le service militaire adapté, la participation raisonnée au service national universel, le rapprochement entre les écoles militaires et l'enseignement universitaire, les passerelles de l'institution militaire vers la fonction publique et la haute fonction publique.

Enfin, gagner ensemble ne peut se faire sans les élus de la Nation, sans nos maires et députés ou sans la participation active de l'ensemble des parlementaires à la commission de la Défense. Je vous suis reconnaissant d'y veiller, principalement lors des différents arbitrages qui doivent être rendus par le Gouvernement.

Pour conclure, je crois important de consolider la singularité militaire et de la reconstruire. Nous avons longtemps pensé pouvoir nous contenter d'un outil militaire employable ponctuellement et pour des missions choisies, en acceptant d'affaiblir notre réactivité et notre capacité d'action autonome. J'observe que la conflictualité actuelle nous rappelle que nous devons rebâtir de véritables armées. Elles sont l'*ultima ratio* en charge de la survie de la Nation lorsqu'une menace existentielle apparaît. Elles sont ma raison d'être. Et vous pouvez apprécier, dans ce point de situation, combien nous sommes engagés pour prévenir ou contenir ces menaces avant qu'elles ne mettent en péril sérieusement la France.

La LPM actuelle permet d'anticiper les évolutions à venir, d'adapter nos armées et d'être prêt à faire face. Il faut que nous veillions tous ensemble et collectivement à son application. Je vous en remercie et me tiens à votre disposition pour répondre à vos questions.

M. le président. Merci, Mon général, pour cette présentation très intéressante, sans fard et sans retenue. J'ai enregistré vingt-quatre demandes de parole.

Mme Anissa Khedher. Le mois dernier, je me suis rendu en Islande dans le cadre de mes fonctions au sein de l'Assemblée parlementaire de l'OTAN. Au cours de cette session, nous avons longuement échangé avec le président et le Gouvernement islandais quant à leurs inquiétudes au sujet des enjeux de sécurité dans le Grand Nord. En Arctique, le réchauffement climatique est déjà une réalité avec la fonte de la banquise. De nouvelles voies maritimes s'ouvrent dans cette région riche en ressources convoitées par les grandes puissances économiques mondiales. Ainsi, les États-Unis, la Chine et la Russie se positionnent dans le Grand Nord, laissant craindre une montée des tensions que le Conseil de l'Arctique ne serait plus en mesure de contenir.

Dans un contexte de tensions internationales, pouvez-vous nous dire comment se positionnent nos armées et quels sont les intérêts et la stratégie de la France dans cette région ?

Mme Séverine Gipson. Le sujet majeur de la réforme des retraites est en cours d'examen par le Gouvernement. Il interpelle notre armée. Les inquiétudes exprimées montrent à quel point ce sujet est sensible pour nos soldats qui partent en opérations extérieures, travaillent

nuit et jour, sont soumis à des sollicitations parfois stressantes et passent un temps long hors de leur domicile. Les jours d'entraînement s'enchaînent, ainsi que le temps passé en régiment. Vous commencez à gagner la bataille des effectifs par une augmentation progressive du nombre de nos soldats, mais comment imaginez-vous un système de retraite juste, apte à les fidéliser ?

Mme Marianne Dubois. Le secrétaire d'État Gabriel Attal est très actif dans la mise en place du service national universel (SNU), dont la phase expérimentale débutera dans quelques jours. Il a toujours été annoncé que le SNU bénéficierait d'un financement dédié, avec une étanchéité de budgets entre SNU et armées. Pourtant, on voit apparaître des caractères de militarité comme la formation de 150 futurs encadrants à Coëtquidan par des instructeurs de la marine nationale, « participation raisonnée » avez-vous dit. Mais il faudra bien former les encadrants en proportion, pour accueillir à terme environ 750 000 jeunes. Quelles seront les conséquences et implications de cette montée en puissance du SNU pour nos armées ?

M. Yannick Favennec Becot. Vous avez décrit de façon très détaillée les différents théâtres d'opérations sur lesquels nos armées sont engagées. Encore faut-il des effectifs en nombre suffisant. Or la mission « Défense » a terminé l'année 2018 avec un excédent de 214 millions d'euros principalement dû à une sous-consommation des crédits de rémunération. En effet, nous observons un déficit de 583 emplois pour le 1^{er} janvier 2019, dans tous les grades – officiers, sous-officiers, militaires du rang – et dans les trois armées. C'est probablement révélateur d'un problème d'attractivité de nos armées, qui peinent à recruter et à garder leurs effectifs. La difficulté que vous rencontrez dans le recrutement est-elle préjudiciable ? Comment envisagez-vous d'apporter un certain nombre de correctifs permettant de rendre plus attractives nos armées ?

M. Bastien Lachaud. Vous êtes revenu très rapidement sur les mésaventures de la frégate *Vendémiaire*. Force est de constater que depuis quelques mois, depuis la guerre commerciale que se livrent les États-Unis et la Chine, le balancier des relations internationales s'est un peu dérouté vers la zone indopacifique. La France étant une puissance du Pacifique au travers de ses territoires ultramarins, quelles sont les orientations et mesures que nous prenons au-delà des simples missions de nos bâtiments en mer de Chine ?

M. Stéphane Trompille. Vous avez parlé de nouveaux théâtres d'opérations, comme l'espace. Une question m'est venue lorsque j'ai auditionné Airbus et Ariane sur les *war games*. En cas d'attaque spatiale de grande ampleur pour nous et nos alliés, quels moyens avons-nous au sol en termes de résilience ?

M. Joachim Son-Forget. En introduction à votre propos, vous avez tenu à rappeler l'acte de bravoure des deux officiers mariniers malheureusement décédés récemment. J'ai aussi eu l'occasion de leur rendre hommage lors d'une question au Gouvernement. Je retire un point positif de cette affaire : l'écho formidable qu'elle a eu dans la population, qui peut nous laisser croire que finalement, les Français aiment à nouveau leur armée ou l'aiment encore plus et comprennent son engagement. Néanmoins, il y a aussi un point négatif au travers de la polémique sur la nature de la mission effectuée : valait-il mieux préserver la vie de deux soldats expérimentés ou celle de deux otages inconscients ? En l'occurrence, on note une différence avec l'époque de vos faits d'armes comme jeune capitaine. Il me semble qu'il n'y

avait alors pas eu de polémique lorsque vous aviez repris le pont de Vrbanja et eu malheureusement à déplorer des pertes dans les rangs des hommes engagés à vos côtés.

De tels doutes quant au sens de l'engagement peuvent-ils aussi survenir parmi vos militaires du rang, vos sous-officiers et vos officiers ? Le cas échéant, comment parvenez-vous à les canaliser pour conserver cet engagement du devoir ?

M. Claude de Ganay. Merci pour votre exposé très clair. Permettez-moi de revenir sur la notion de menace hybride que vous avez utilisée. Celle-ci peut s'illustrer par le village de Sobane-Kou, quasiment rasé et dont les habitants ont été massacrés. Le bilan humain est d'au moins 95 morts, sans compter les dizaines de personnes qui manquent à l'appel.

En 2014, la France s'était engagée avec Barkhane dans une lutte antiterroriste. Le conflit s'enlise et le djihadisme salafiste protéiforme a su profiter de l'engrenage ethnique complexe du Mali pour poursuivre sa macabre entreprise. De plus, la capacité des autorités locales à s'interposer dans cet embryon de conflit ethnique semble faible. L'engagement humain et financier de la France pour l'opération Barkhane est en augmentation constante et pèse désormais significativement sur le budget de nos armées. En témoigne, d'ailleurs, la récente indignation face au manque de solidarité interministérielle vis-à-vis de la prise en charge du surcoût des OPEX.

Le renouvellement du mandat de la MINUSMA fin juin, sur réunion du Conseil de sécurité, n'est pas acquis puisque les États-Unis militent pour son retrait étant donné qu'il s'agit de la mission actuelle de maintien de la paix et la plus dangereuse, avec 177 morts pour des résultats jugés insatisfaisants.

Face à ce constat, quelle analyse portez-vous sur cette dégradation sécuritaire significative ? Quels sont les moyens militaires mis en œuvre pour adapter notre stratégie à cette évolution de la situation sur place ? Enfin, ne craignez-vous pas un isolement de la France au Sahel, qui la condamnerait à épuiser progressivement ses ressources humaines et financières pour des résultats de plus en plus maigres ?

Général François Lecointre. Je commencerai par répondre à la dernière question, qui est sans doute celle qui correspond le plus à la présentation que je viens de faire sur l'évolution du théâtre des opérations, mais aussi la plus complexe. Je considère que nous avons été exagérément optimistes en imaginant en 2013 que tout serait résolu et que la victoire éclair remportée contre les djihadistes se traduirait immédiatement en un succès politique. Force est de constater que tel n'a pas été le cas et que l'accord de paix et de réconciliation qui a été péniblement obtenu n'est toujours pas mis en œuvre de façon satisfaisante. Or ce sujet malien, ou sahélien en général, est bien un sujet politique au sens le plus large du terme – social, de gouvernance et de développement autant que militaire ou de lutte contre le terrorisme. La réalité est que l'expression de la violence vient aggraver une dégradation générale des conditions de vie de ces populations, et que nous sommes, nous militaires, confrontés à nos propres limites : nous ne pouvons agir que dans cette mise en œuvre de la force. Je pense malheureusement qu'aujourd'hui, les conditions d'une extension de la déstabilisation de la zone sont réunies. En effet, l'évolution de la démographie locale va continuer de s'aggraver dans les décennies qui viennent. N'importe quel État, aussi solide soit-il, serait très dépourvu s'il était confronté à une telle explosion démographique. Or les

États africains qui y sont confrontés sont fragiles. Il faut les aider à restaurer leur gouvernance. Je ne vois donc pas de solution rapide, immédiate, à cette crise.

Pour autant, faut-il que nous baissions les bras ? Évidemment pas. Nous n'avons pas de perspective de résolution rapide de cette crise, mais nous n'avons pas d'autre possibilité que de faire face à nos responsabilités et d'assumer la nécessité d'une intervention de l'ensemble des pays développés, en particulier des Européens, pour aider ces États africains à se consolider, à reconstruire leur appareil sécuritaire et à assurer la première obligation de tout État vis-à-vis de sa population : sa sécurité. De ce point de vue, je considère que ce que nous mettons en œuvre en matière de méthode est satisfaisant.

Je le rappelle, nous devons agir sur plusieurs tableaux. Tout d'abord avec une action visant à affaiblir les groupes terroristes djihadistes qui font de la guérilla et qui, par ailleurs, tentent d'accroître leur emprise sur les populations, en luttant contre eux – car il s'agit bien d'opérations de combat – et en les mettant à hauteur des forces armées maliennes qui doivent pouvoir les affronter seules ou en tout cas en étant moins accompagnées par la force Barkhane. Ensuite, nous avons l'obligation de faire, dans le même temps, monter en puissance ces forces armées maliennes. Cela peut passer par ce que fait l'Union européenne dans le cadre de l'*European Union Training Mission* (EUTM), par un accompagnement de la MINUSMA ou, demain, nous y réfléchissons, par un partenariat militaire opérationnel auquel nous devons encourager nos partenaires. Je souhaite que les Européens soient de plus en plus sensibilisés à cette possibilité. À cet égard, ainsi que je l'ai évoqué, nous travaillons à mettre sur pied une force qui serait coordonnée à l'opération Barkhane et qui serait capable de faire ce travail d'accompagnement des Maliens au combat une fois que nous porterons notre effort dans une autre zone.

Il faut également que nous soyons capables d'agir de façon plus précise, plus pointue, au moyen d'opérations spéciales sur les cibles à haute valeur ajoutée que sont les têtes de réseau du Rassemblement pour la victoire de l'islam et des musulmans (RVIM), qui sévissent principalement dans le nord du Mali. Je ne vois pas d'autre solution que la conjugaison de l'ensemble de ces actions.

Il faut que nous continuions à le faire, zone par zone, espace par espace, en étant attentifs à ne pas nous voir chargés d'une responsabilité qui n'est pas la nôtre – en l'occurrence une responsabilité qui est celle de la MINUSMA et des forces armées maliennes dans la zone du centre du Mali. Et je ne tiens pas, sauf si cela nous est demandé explicitement par le Mali, à ce que nous y intervenions. À ce stade, nous avons suffisamment de travail là où nous sommes. Les responsabilités qui ne sont pas les nôtres sont aussi celles qui s'exercent dans d'autres champs – celui de la gouvernance, celui du développement, celui du retour de l'administration, celui de l'éducation – dans lesquels nous essayons d'obtenir qu'une action synchronisée avec la nôtre soit développée. Nous avons établi un partenariat fort avec l'AFD et nous continuerons à le faire pour des projets de moyen terme, l'Agence en a bien saisi la nécessité.

Par ailleurs, ces actions méritent d'être mieux coordonnées au plan international. Nous prendrons donc une initiative avec mes camarades allemands et britanniques pour essayer d'obtenir que les champs d'action que je viens d'évoquer soient repris dans l'initiative

européenne d'intervention, afin que celle-ci ne soit pas comprise comme une intervention seulement militaire mais comme une intervention globale. Il n'y a pas d'autre solution.

En disant cela, je réponds à votre dernière question, dans laquelle vous me demandez si je crains un isolement de la France. Quand vous acceptez d'assumer vos responsabilités, vous êtes souvent la cible des critiques. En l'occurrence, je pense que la France, et c'est son honneur, accepte d'assumer ses responsabilités, qui consistent notamment à faire prendre conscience à l'ensemble de ses partenaires européens que c'est là que se joue une partie essentielle de notre avenir et que nous devons y aller ensemble. C'est un effort qui se fait pied à pied, jour après jour. Je vois des signaux favorables. Je vois aussi, dans les évolutions structurelles de l'Union européenne, de futures opportunités d'une meilleure prise en compte de l'ensemble de ces sujets. Lorsque nous échangeons entre Européens et Américains sur ces sujets dans des cénacles comme celui de l'OTAN, de l'Union européenne chacun mesure de plus en plus que la France joue son rôle en étant le chef de file, à l'avant-garde. En l'occurrence, je souhaite que nous soyons rejoints le plus vite possible par nos camarades et que nous ne soyons pas isolés.

J'ai été un peu long, mais cette question est importante. Je préfère voir le verre à moitié plein plutôt qu'à moitié vide. Mais, évidemment, la situation est préoccupante. Évidemment, le chemin est encore long. Évidemment, la France ne peut pas résoudre seule cette situation et les difficultés auxquelles nous sommes confrontés. Les armées françaises ne peuvent pas intervenir seules. D'autres acteurs doivent intervenir dans cette crise.

Je reviens à la première question qui m'a été posée, sur les enjeux dans le Grand Nord. La France a, pour la première fois, envoyé un bâtiment de soutien logistique qui a effectué la traversée de l'océan Atlantique à l'océan Pacifique en passant par le Grand Nord. Nous avons envoyé un bateau « gris » : c'était la première fois qu'un bâtiment de guerre faisait cette traversée, ce qui a provoqué une certaine surprise chez nos amis russes notamment, et nous en avons bénéficié. La position de la France consiste à continuer à défendre le respect du droit international, dans lequel le droit maritime est central. Nous entendons que l'exploitation des ressources, qui va fatalement se développer dans cette région du Grand Nord, se fasse dans le respect des règles et du droit international. Nous assumerons donc nos responsabilités et nous déploierons les moyens qui nous permettront d'acquérir du renseignement dans cette zone et d'y être présents lorsque cela sera nécessaire. Nous avons déjà commencé à le faire et nous continuerons.

Mme Gipson m'a interrogé sur la réforme des retraites et la fidélisation des effectifs, rejoignant ainsi la question de M. Favennec Becot sur les difficultés de recrutement. Nous sommes évidemment très attentifs à la réforme des retraites. Mais je dois avouer que je suis pris, d'une certaine façon, dans une forme de schizophrénie. Un impératif absolu s'impose à moi : préserver l'intérêt des soldats et la spécificité de leur statut, qui est la garantie de la jeunesse de notre ressource humaine – nous avons besoin d'armées jeunes. Vous êtes tous conscients de la très grande qualité de nos armées. Or si l'armée française est d'une telle qualité et si elle a à ce point l'esprit de combat, c'est aussi parce que c'est une armée jeune.

Je suis donc très attentif à conserver cette jeunesse de notre armée. Cela passe notamment par la disposition très particulière pour les militaires qu'est le bénéfice de la retraite à jouissance immédiate. Pour autant, au moment où je vous dis cela, je mesure aussi que ce

bénéfice de la retraite à jouissance immédiate constitue une forme d'encouragement au départ anticipé d'un certain nombre de cadres – techniques ou plus généralistes – dont les compétences sont rares et recherchées dans le civil. Ceux-ci sont d'autant plus enclins à partir qu'ils pourront faire une deuxième carrière civile au cours de laquelle ils seront moins contraints par les règles de la vie militaire et par l'engagement qui est le nôtre, en cumulant leur retraite à jouissance immédiate et le salaire qu'ils percevront du fait de leur activité.

Je me battraï, quoiqu'il arrive. Nous avons un engagement ferme et répété du Président de la République, de M. Delevoye et de Madame Buzyn quant au maintien du bénéfice de la retraite à jouissance immédiate. Je suis également attaché au maintien de la bonification liée à l'activité professionnelle d'engagement opérationnel de nos soldats, qui permet que cette retraite à jouissance immédiate offre un bénéfice substantiel. Mais, dans le même temps, il faut que nous inventions les moyens d'une fidélisation, dans des spécialités rares notamment. Nous y travaillons, pas tant dans le domaine de la réforme des retraites, mais surtout dans le cadre des travaux sur la nouvelle politique de rémunération des militaires, qui est l'un des grands chantiers ouverts au sein du ministère.

Le sujet est délicat. Il demande surtout que nous ayons des moyens adaptables, qui permettent d'être réactifs. Il ne faut pas que nous figions un système de primes d'incitation de maintien au service qui serait arrêté pour dix ou vingt ans, alors qu'en réalité il existe une très grande volatilité des métiers et des secteurs qui deviennent brutalement attractifs. C'est face à cela qu'il faut que les armées puissent réagir, ce qui nécessite que nous inventions un système assez souple.

Madame Dubois, vous m'avez interrogé sur l'étanchéité des ressources de la LPM affectées aux armées et de celles qui bénéficieront au service national universel. J'assume pleinement la « participation raisonnée » – vous avez relevé le terme – à l'effort national du service national universel. J'ai toujours adhéré à ce projet du service national universel et à l'intention du Président de la République, car je pense que cela répond au besoin de faire nation et de recréer une cohésion sociale absolument indispensable. Bien sûr, aucune solution n'est parfaite et aucun remède ne sera définitif. Pour autant, on ne peut pas se résoudre à ne rien faire. Cette volonté de faire un service national universel me paraît donc remarquable. En tout cas, j'y adhère.

J'ai toujours affirmé que les armées transmettraient leur savoir-faire, en particulier en participant à la formation des formateurs. Vous l'avez relevé, nous avons commencé à le faire avec un grand succès et nous continuerons. Combien cela coûte et qui paiera ? Nous verrons cela, Madame. Nous allons présenter « l'addition ». Ce qui est très clair, c'est que j'ai donné des consignes très précises et des ordres très précis pour que nous soyons actifs, voire proactifs, dans la mise sur pied et la montée en puissance du service national universel, et pour que nous fassions tout ce qui est en notre pouvoir pour que l'expérimentation soit une réussite. J'ai également demandé qu'on trace très précisément les dépenses qui allaient incomber aux armées, de façon à ce que nous puissions les faire valoir auprès de nos politiques.

Par ailleurs, je suis conscient des difficultés de recrutement évoquées par M. Favennec Becot. Pardonnez-moi, je me console facilement, mais elles ne sont rien comparées à celles d'autres armées. Il faut que nous ayons bien conscience que la France – c'est une vraie

singularité nationale – a des armées attractives et des jeunes qui veulent servir leur pays sous les armes. Ce n'est plus du tout le cas de la Grande-Bretagne. Ce n'est pas du tout le cas de l'Allemagne ou de la Belgique, qui fait face à une difficulté considérable dans la mesure où elle devra renouveler d'un seul coup la totalité de ses effectifs alors qu'elle a beaucoup de mal à attirer la jeunesse. En revanche, par une sorte de mystère que je ne m'explique pas, qui tient sans doute à son histoire, à sa culture, au fait qu'elle est une grande nation militaire ou encore au fait qu'elle assume sa vocation de puissance mondiale et universelle, la France continue à susciter, dans sa jeunesse, une sorte d'attrait et d'amour pour les armées et pour le service des armes. Je m'en félicite. Cela étant, il existe des spécialités rares pour lesquelles nous sommes dans une concurrence très rude avec le secteur civil. Il faut donc que nous marquions des efforts dans ces domaines, à la fois en étant plus proactifs dans le recrutement, en établissant plus de partenariats avec les écoles de formation, les IUT et toutes les voies de formation professionnelle qui permettent de former à ces spécialités rares, et en assurant ensuite le complément de formation dans nos armées.

La marine nationale est déjà engagée dans cette voie depuis très longtemps, en liaison avec un certain nombre d'industriels comme Naval Group. Nous faisons de même dans les deux autres armées, l'armée de l'air et, de plus en plus demain, l'armée de terre. C'est l'une des voies qu'il faut que nous explorions et dans laquelle nous allons continuer à avancer.

Le reste, c'est un sujet de fidélisation. Je l'ai déjà évoqué. Nous y travaillons dans le cadre de la nouvelle politique de rémunération des militaires.

M. Lachaud m'a posé une question sur la zone indopacifique. Qu'y faisons-nous ? Ainsi que cela a été évoqué dans la revue stratégique en 2017, nous tournons nos regards vers cette zone parce que c'est vers là qu'est en train de basculer la conflictualité, notamment entre la Chine et les États-Unis. Or il se trouve que nous sommes l'un des acteurs de cette zone. Je n'oublie cependant pas le bassin méditerranéen, le Levant et l'Afrique qui, pour moi, constitue une priorité absolue.

Nous sommes présents dans la zone indopacifique. Nous y sommes dans nos territoires et départements d'Outre-mer et nous continuerons d'y être, dans un premier temps pour préserver nos intérêts ainsi que les ressources naturelles de nos zones économiques exclusives face à des politiques de prédation et de pillage d'un certain nombre d'acteurs locaux, à commencer par les Chinois – qu'ils le fassent de façon directe ou pas. Nous sommes très actifs en nous renseignant et en déployant des moyens de renseignement et d'action, notamment navals. La LPM prévoit que nous renforçons nos capacités d'action ou que nous les renouvelions qu'il s'agisse des moyens d'action que nous avons dans le Pacifique, en Polynésie ou en Nouvelle-Calédonie.

Par ailleurs, nous sommes très attentifs à faire valoir le respect du droit international maritime. Nous sommes l'un des acteurs présents en permanence dans cette zone qui, de façon délibérée, manifeste son attachement au respect de ce droit. Cela a par exemple été le cas lorsque nous avons dû franchir le détroit de Formose. Le dialogue de Shangri La a montré récemment un durcissement du ton, notamment des Chinois. Aujourd'hui, la France est déterminée à ne pas baisser la garde.

Nous participons également à l'action de contrôle et de surveillance de ce qui se passe en Corée du Nord et de l'embargo visant ce pays. Nous le faisons, là aussi, par des moyens de surveillance maritimes et aériens.

De manière plus générale, j'observe que nous serons bientôt les derniers membres de l'Union européenne à rester présents dans cette zone. Nous avons passé des accords stratégiques extrêmement importants avec deux partenaires majeurs que sont l'Inde et l'Australie, avec une dimension non seulement industrielle mais aussi opérationnelle. J'observe une « demande de France » et, de la part de nos partenaires, le souhait de ne pas se retrouver pris dans une sorte de face-à-face stérile entre les États-Unis et la Chine. Il faut que nous sachions répondre à cette demande. Nous allons donc continuer sur cette voie de préservation de nos intérêts, de défense des valeurs auxquelles nous croyons et de respect du droit international.

Pour le reste, qu'entendez-vous par « attaque spatiale de grande ampleur » ? S'agit-il d'une attaque depuis l'espace sur des moyens au sol ? S'agit-il d'une attaque spatiale qui viserait les moyens qui servent à nos moyens militaires depuis l'espace, qu'il s'agisse de moyens d'observation et de renseignement, de moyens de communication ou de moyen de guidage ?

M. Stéphane Trompille. Une cyber attaque ou une attaque depuis la terre. Nous savons très bien que plusieurs nations sont capables de détruire des satellites. Or en détruisant un ou deux satellites, on crée très rapidement un embouteillage de débris au niveau spatial, avec un effet domino. En cas de black-out spatial, avons-nous les ressources pour réagir, sachant que la Chine a déjà des moyens de résilience ?

Général François Lecointre. Je ne suis pas certain qu'elle ait des moyens de résilience complets. Je ne pense pas qu'une nation soit aujourd'hui capable de faire face au scénario catastrophe que vous évoquez. Ce que je puis vous dire, c'est que nous en avons pris la mesure. La doctrine que nous sommes en train de bâtir prend en compte ces menaces et revendique le fait que la France soit capable d'agir dans l'espace pour protéger ses moyens d'action et ceux qui participent à son action et à ses opérations militaires. Qui plus est, nous consentirons un effort important pour l'espace dans le cadre de la LPM : 3,6 milliards d'euros pour 2019-2025, ainsi qu'un effort supplémentaire de plus de 300 millions d'euros sur la même période, décidé lors de l'exercice d'ajustement annuel de la LPM. Nous accroissons nos capacités d'action et nous augmenterons également nos capacités de surveillance de l'espace. En outre, nous renforçons nos partenariats, en particulier avec les Américains, afin d'être plus résilients que nous ne le sommes actuellement dans l'espace.

M. Stéphane Trompille. Il n'y a donc pas de résilience.

Général François Lecointre. Je ne vais pas inventer une résilience qui n'existe pas.

M. Stéphane Trompille. Y a-t-il des réflexions dans ce domaine ?

M. le président. Monsieur Trompille, il y a encore seize questions...

Général François Lecointre. La capacité à fonctionner en mode dégradé a toujours existé dans les armées, à des stades plus ou moins développés – les moyens les plus développés

étant ceux qui sont dédiés à la dissuasion nucléaire et qui peuvent résister. Mais, pour l'avoir vécu, je sais que c'est toujours douloureux. Si vous mettez hors d'usage le GPS demain matin, vous mettez tout le monde dans l'embarras. Ce n'est pas un sujet nouveau. J'ai souvenir d'avoir été jeune lieutenant pendant la première guerre du Golfe dans ma compagnie de combat, à une époque où l'on distribuait les premiers navigateurs GPS à l'ensemble des forces engagées dans le désert saoudien, puis irakien. J'avais hérité au départ d'un navigateur non pas satellite, mais radio, qui fonctionnait à partir de signaux envoyés par des balises à terre. Le problème du navigateur radio est que sa fréquence des signaux est bien moins importante que celle du navigateur satellite. Il existe donc une inertie considérable dans le guidage. Ainsi, avant que vous ne puissiez rectifier votre erreur de cap, il se passe un certain temps. Vous accentuez donc votre erreur avant de pouvoir commencer à la corriger, et quand vous la corrigez, vous le faites de façon excessive. J'avais donc dû apprendre à me servir de ce GPS qui n'en était pas un. Au moment du *Ground Day*, c'est-à-dire de l'offensive terrestre, alors que toute la division Daguet bénéficiait de magnifiques navigateurs satellites, les Américains ont décidé de brouiller les signaux GPS sans nous en parler. Toute la division Daguet s'est alors retrouvée incapable de se guider dans le désert. Et le lieutenant Lecointre, qui lui avait encore son navigateur radio, a dû guider tout le 3^e RIMa, qui marchait quasiment en file indienne derrière lui ! Et pour cause, je savais encore fonctionner en mode dégradé. Donc oui, il y a de la résilience. Oui, il y a du mode dégradé. Je ne crois pas que la société civile soit capable de fonctionner ainsi, et je pense même qu'elle en sera de moins en moins capable. La réalité est que nous aurons une dépendance de plus en plus forte à la numérisation et à la 5G. Il faut que nous nous en préoccupions, étant entendu que ces questions ne se posent pas seulement aux armées. Le problème est pris en compte, mais il faudra du temps pour le résoudre.

Une question concernait la polémique sur la mort de Cédric de Pierrepont et d'Alain Bertoncello. Je suis très sensible à ces sujets, évidemment. Je considère que la polémique n'avait pas lieu d'être. D'abord parce qu'un soldat sert son pays par les armes. Ensuite, parce qu'il ne se pose pas la question de savoir si la personne qu'il va sauver est un inconséquent ou non, quelle est sa religion ou quelle est son orientation sexuelle. Il s'agit de Français, et nous défendons les Français. Par ailleurs, comme j'ai eu l'occasion de le dire, dans cette mission, nous atteignons notre ennemi dans ses flux logistiques. Bien sûr, nous avons pu sauver ces otages. Mais nous avons surtout pu échapper à un moyen de chantage sur notre liberté d'action et sur nos décisions. En outre, nous avons privé l'ennemi d'une ressource considérable qu'il aurait négociée fort cher. Donc, pour moi, il existe une relation directe entre ce que nous cherchons à faire en affaiblissant les terroristes – ce que j'évoquais tout à l'heure en répondant à la question de Monsieur de Ganay – et ce que nous avons fait ce jour-là en sauvant ces otages.

Enfin, vous avez raison, nos soldats doutent toujours. Cela me paraît sain. La question que vous posez est extrêmement profonde et renvoie à la singularité militaire. Je ne cesse de rappeler qu'une des expressions les plus fortes de cette singularité militaire est la stricte subordination du militaire au politique, laquelle doit s'accompagner d'une sorte de contrepartie selon laquelle, si je suis prêt à obéir *perinde ac cadaver*, je dois malgré tout être capable de participer à l'élaboration de la décision que j'aurai à mettre en œuvre. Par ailleurs, jamais une décision qui aura été prise par un échelon supérieur n'exonérera un échelon subordonné de la responsabilité de l'acte qu'il a à conduire. Cela figure dans le règlement de discipline générale et dans le statut militaire. Ce qui fait la très grande beauté de notre

métier, mais sa très grande difficulté aussi, est le fait que chacun, quand il a à mettre en œuvre un acte aussi grave que celui de donner la mort, est face à sa conscience et ne peut s'exonérer de sa responsabilité en considérant qu'il ne fait qu'exécuter un ordre reçu.

Cela se travaille par un accompagnement permanent, par un questionnement continu et par des échanges qui se font tout au long de la chaîne hiérarchique entre un chef militaire et ses soldats. C'est le sens de l'hommage que j'ai voulu rendre aux maréchaux de France et qui avait fait polémique en novembre dernier, en expliquant à quel point la discipline dans les armées est une sorte de communion entre le niveau le plus élevé et le niveau le plus faible de la hiérarchie, chacun étant à la fois chef et subordonné – chacun ayant, lorsqu'il donne un ordre, la charge morale de savoir qu'il va éventuellement exposer la vie de ses subordonnés, et chacun ayant, lorsqu'il reçoit un, la charge morale de savoir que pour le mettre en œuvre, il va éventuellement devoir soit donner des ordres terribles, soit lui-même donner la mort. C'est cela, notre métier.

M. Christophe Blanchet. En préambule, j'aimerais vous remercier pour la qualité des manifestations mémorielles du 6 juin, en particulier dans ma circonscription de Colleville-Montgomery où nous avons honoré comme il fallait les 177 commandos Kieffer.

Ma question porte sur le financement du terrorisme. Plusieurs rapports parlementaires récents insistent sur la part importante du trafic de drogue dans ce financement. La drogue part d'Amérique du Sud ou d'Afghanistan, arrive en Afrique puis traverse ce continent pour être écoulee en Europe. Les trafiquants s'associent aisément avec les terroristes, afin de s'assurer que leurs marchandises arrivent à bon port. Certes, vous l'avez rappelé, les saisies sont importantes, notamment quand elles s'effectuent en mer. Mais cela concerne l'acheminement. Qu'en est-il précisément du démantèlement des réseaux de drogue ? Ce n'est sans doute pas l'essentiel des missions des armées. Comment travaillons-nous avec les forces et autorités locales ? Pensez-vous que nous devons accorder une priorité aux trafics de drogue et à leur élimination en Afrique dans la lutte contre le terrorisme ? La suppression des moyens de financement de ces groupes terroristes est-elle essentielle pour garantir leur disparition demain ?

Mme Alexandra Valetta Ardisson. La question que je souhaitais vous poser l'a été par Bastien Lachaud. Elle concernait la sécurité maritime de la France dans la zone indopacifique. Je vous éviterai donc la totalité de mon exposé. J'ai bien noté que nous étions présents dans cette zone pour préserver nos intérêts, que nous allions renforcer nos moyens d'action, que nous sommes très attentifs à faire respecter le droit maritime international, que la France ne baissera pas la garde et que nous sommes les derniers européens présents. J'ai toutefois une question personnelle à vous poser : l'affirmation de la puissance de la Chine est-elle de nature à vous inquiéter, en tant que chef d'état-major, tant pour la zone indopacifique que plus largement ?

M. Thibault Bazin. Vous faites face à un défi pour le moral des troupes, qui est en train d'être relevé notamment grâce au plan famille. Certains demandent aussi un plan célibataire, mais je considère que cela va plutôt dans le bon sens compte tenu de la jeunesse de l'armée. Se pose aussi le défi du recrutement. Nous savons que pour certains postes, vous ne recrutez pas selon le modèle habituel. La LPM expérimente d'ailleurs un certain nombre de

dispositifs. L'un des débats à l'époque consistait à savoir si elle allait assez loin. Un an plus tard, considérez-vous que les outils mis en place sont suffisants ou faudrait-il les amplifier ?

M. Christophe Lejeune. Vous avez rappelé nos opérations extérieures et le tribut payé par nos armées avec des décès. Mais il y a aussi les blessés. Je n'oublie pas qu'il y a deux ans, lors des universités d'été de la défense à Toulon, vous avez rendu hommage à des militaires qui avaient été blessés en opérations et à leur réinsertion dans d'autres services des armées. Il y a quelques semaines, vous avez aussi évoqué avec la ministre Sophie Cluzel les militaires blessés dont la vie ne peut plus s'inscrire dans un environnement militaire mais dans un environnement civil. Vous avez précisé que c'était pour vous une priorité que ces militaires se sentent entourés et que tout soit fait pour qu'ils puissent continuer à vivre d'une manière digne et autonome. Pouvez-vous présenter un état des lieux précis des mesures mises en place pour permettre un transfert des militaires dans le monde civil ? Pensez-vous qu'il existe d'autres pistes d'amélioration ?

M. Alexis Corbière. Je vous remercie, une fois de plus, pour la qualité de vos interventions devant nous. Je m'excuse par avance d'être insistant, mais je reviendrai sur le sujet du Yémen – sujet sensible sur lequel Mme la ministre et vous-même vous êtes déjà exprimés. Vous aviez notamment indiqué, le 17 juillet 2018, que « beaucoup de ce qui se dit autour du rôle de la France dans le conflit yéménite relève du fantasme, que ce soit en matière d'engagement militaire ou de ventes d'armes ». Vous évoquiez notamment le fait que nos ventes d'armes reposent sur des procédures robustes et très encadrées. Vous le savez, le 15 avril dernier, le média *Disclose* a révélé une note de la direction du renseignement militaire qui semble indiquer une possible implication d'armes que nous vendons – ce qui conduirait, de fait, à une forme d'implication de la France, je mesure mon propos au regard du respect du traité sur les commerce des armes. Nous avons notamment appris la présence sur place de 41 canons CAESAR sur des théâtres d'opérations, et que ce matériel devrait être renforcé par d'autres. Bref, le rapport annuel actuel ne précise toujours aucun détail sur le type d'armes vendues et sur le nombre de licences refusées dans la région. Quel est votre regard sur ce sujet ?

En fonction de ces révélations récentes, Naval Group a récemment conclu la vente de deux corvettes aux Émirats arabes unis qui se trouvent à la tête de la coalition militaire qui mène cette guerre. Pouvez nous éclairer sur ces éléments ? Pensez-vous que le jugement que vous aviez porté en 2018 est remis en cause ?

Je rappelle, mais nous le savons tous, que ce conflit est considéré par les Nations unies et nombre d'ONG comme « la pire crise humanitaire au monde ».

M. Jean-Michel Jacques. La complexité de l'époque que nous traversons montre bien à quel point la LPM ambitieuse que nous avons votée était nécessaire, et peut-être même insuffisante comme vous le disiez tout à l'heure au vu des évolutions qui nous attendent. Toutefois, maintenant qu'elle a été votée, il me semble important d'étudier son efficacité. Ce point a d'ailleurs été revu par le ministère des Armées à travers le changement d'un certain nombre de procédures pour l'acquisition du matériel ou pour les programmes d'armement – notamment, sans vouloir être trop technique, la transformation de l'instruction ministérielle 1516 en IM1618 et en IM596. La réorganisation de toutes ces procédures amène finalement nos armées à être beaucoup plus impliquées. Ainsi, un travail en plateau

sera effectué avec la DGA. C'est une très bonne chose, puisque nous allons certainement entrer dans l'efficacité. Mais cela engendrera aussi une réorganisation et peut-être un problème de ressources humaines. À côté de cela, on essaie de mettre en avant l'innovation, qui était elle aussi bien inscrite dans la LPM. Vous avez d'ailleurs initié beaucoup de choses, notamment à travers le *Battle Lab* qui sera en lien avec l'Agence de l'innovation. Ces changements étaient écrits dans des instructions datant du mois d'avril. Nous sommes au mois de juin. Êtes-vous en ordre de marche pour les absorber, ou êtes-vous confrontés à des difficultés ?

M. Jean-Jacques Ferrara. Vous avez évoqué tout à l'heure la nécessaire participation accrue de nos alliés européens, en particulier pour déclencher de nouvelles opérations dans la bande sahélo-saharienne et pour amplifier ou pérenniser les opérations en cours. Pouvez-vous nous apporter des précisions sur nos besoins et sur les demandes que vous avez formulées à nos alliés ? S'agit-il de moyens de transport aérien, comme des hélicoptères de transport lourd, de moyens logistiques ou d'aide pour notre service de santé des armées ? Par ailleurs, les réponses que l'on vous a apportées sont-elles à la hauteur de ces besoins et de nos attentes, en l'état actuel des choses ?

M. Stanislas Guerini. Vous avez eu tout à l'heure des mots forts puisque vous avez parlé de « conflit de survie ». Je voudrais vous interroger sur un autre type de conflit, qui est certainement lui aussi un conflit de survie, un conflit planétaire et un défi pour notre société comme pour nos armées : le conflit contre le dérèglement climatique. On le sait, la revue stratégique l'a d'ailleurs écrit, le dérèglement climatique est vu comme un facteur d'aggravation des crises. En ce sens, il concerne nos forces armées et l'industrie de la défense. C'est le cas quand la France doit intervenir dans des conflits qui sont décrits comme étant peut-être les premiers conflits climatiques, mais aussi quand la raréfaction des ressources et le réchauffement climatique menacent nos approvisionnements stratégiques, ainsi qu'en termes de durée de vie des équipements militaires. Comment nos armées devront-elles s'adapter, tant sur le plan opérationnel que sur le plan organique, pour prendre en considération le dérèglement climatique ?

Général François Lecointre. M. Blanchet m'a interrogé sur le démantèlement des réseaux de drogue. Vous l'avez dit, ces réseaux sont une ressource importante pour les trafiquants, en particulier les franchisés de Daech ou d'Al-Qaïda – qui n'ont d'ailleurs pas attendu d'être franchisés pour se livrer à ce genre de trafic. Pour autant, leur démantèlement n'est pas la priorité des armées. En effet, même si elles doivent essayer d'amoindrir le plus possible les ressources et les sources d'alimentation financière de ces réseaux et des terroristes, elles ne peuvent pas tout faire. Elles le font, vous l'avez dit vous-même, dans le domaine maritime à proximité des zones d'où démarrent ces trafics, notamment aux Antilles et dans l'arc caraïbe, mais aussi dans l'océan Indien et dans le Pacifique. En Afrique, il s'agit principalement d'une affaire gérée par la DGSE, en liaison avec les services de police et les forces de sécurité intérieure locales. Je pense que c'est fait de façon assez efficace, voire très efficace, en particulier avec une très forte coopération avec le Niger, le Mali et la Mauritanie.

Mme Valetta Ardisson m'interroge sur l'affirmation de la puissance chinoise. Oui, Madame, c'est pour moi une inquiétude à titre personnel. J'observe une attitude de plus en plus agressive de la Chine, au-delà de la mer de Chine, en particulier en Afrique et au travers de la stratégie des nouvelles routes de la soie. Vous savez que nous sommes directement

confrontés à la présence très puissante et de plus en plus affirmée de la Chine à Djibouti, qui est un pays avec lequel nous avons des accords stratégiques importants. Par ailleurs, je me suis rendu l'autre jour au Gabon où j'ai dû rappeler à nos partenaires qu'il faudrait choisir entre le partenaire chinois et le partenaire français, qui ne poursuivent pas les mêmes objectifs. Pour sa part, la France est là pour aider le Gabon à remonter ses capacités militaires. Donc oui, je suis inquiet de constater l'affirmation de la puissance chinoise. Il ne faut pas être naïf, mais ferme dans notre posture. Cela étant, nous ne pourrions pas le faire seuls.

Monsieur Bazin, vous me parlez des outils mis en œuvre dans la LPM pour améliorer le bien-être des militaires, notamment le plan famille qui deviendrait un plan célibataire. Cela commence à porter ses fruits, mais il faut du temps. En effet, l'ensemble des dispositifs que nous mettons en œuvre sont très variés et vont de l'amélioration de la garde d'enfants à la construction d'un programme de logements spécifiques pour des célibataires géographiques, en passant par l'effort consenti pour améliorer la mobilité.

M. Thibault Bazin. Qu'en est-il du recrutement des techniciens supérieurs d'études et de fabrications (TSEF) ?

Général François Lecointre. Je ne peux pas vous répondre. Je vous transmettrai une réponse écrite.

M. Lejeune a évoqué le sujet du transfert de nos blessés vers le monde civil.

Beaucoup de mesures sont mises en œuvre et nous continuons à les améliorer. Depuis une dizaine d'années, chacune des armées a mis en place des cellules d'aide aux blessés. Nous avons considérablement amélioré cet appui par l'action du service de santé des armées et de chacune des armées. Par ailleurs, nous réorientons toute une partie de notre commissariat aux sports de défense vers l'accompagnement et la reconstruction des blessés par tous les moyens possibles et imaginables.

Ensuite, l'accompagnement vers une vie civile se fait par plusieurs biais, comme des partenariats avec le MEDEF. Il faut que nous encourageons les partenaires à venir chercher et à embaucher des blessés militaires. Je pense qu'ils l'ont compris. Nous nous mettons en ordre de bataille pour être plus visibles et offrir une meilleure compréhension de nos circuits de reconversion, de façon à ce que les industriels ou les chefs d'entreprise puissent facilement venir chercher chez nous des blessés à embaucher.

Enfin, il existe l'article L. 4139-2 du code de la défense et les articles qui permettent de réembaucher des militaires comme civils de la défense dans nos propres structures. Ce système fonctionne bien et nous continuons à le mettre en œuvre. Ce sujet reste une priorité et nous continuerons à y veiller avec attention.

J'en viens au Yémen. Vous me dites, Monsieur Corbière, qu'il y a 41 CAESAR sur le théâtre des opérations. Les avez-vous comptés ?

M. Alexis Corbière. Personnellement, non.

Général François Lecointre. Je répète ce que j'ai dit : il n'y a pas de CAESAR sur le territoire yéménite. Je considère qu'il y a beaucoup de fantasmes, je le redis, quant à l'implication des armées françaises et de la France dans le conflit yéménite. Celui-ci nous intéresse effectivement parce que nous avons un partenariat stratégique avec les Émirats arabes unis, qui sont engagés au Yémen comme vous le savez, et parce que au titre de ces partenariats stratégiques, nous leur avons vendu des armes, en particulier des chars Leclerc, qu'ils ont engagés dans ces opérations. Toutefois, les éléments dont je dispose à l'heure actuelle me font penser que les armes que nous avons vendues aux Emiriens ne sont pas engagées directement sur les lignes de fronts, en particulier pas les chars Leclerc.

Il est vrai que nous avons vendu des armes, notamment des canons CAESAR et des bateaux, à l'Arabie saoudite. Je me souviens de travaux que nous effectuions en commission interministérielle d'études sur les exportations de matériel de guerre (CIEEMG) sur le sujet spécifique du Yémen. En l'occurrence, nous suivions de façon extrêmement précise les endroits où étaient déployées les unités d'artillerie qui étaient équipées de canons CAESAR.

En outre, nous avons mis en exergue et en évidence que ces canons étaient là pour la protection de la frontière entre le Yémen et l'Arabie saoudite, mais qu'ils ne pouvaient que difficilement servir objectivement – quand on sait ce qu'est le travail d'une batterie d'artillerie, en particulier en milieu montagneux – à participer à des batailles ou à l'appui d'une force qui serait engagée au combat au Yémen. Voilà ce que je peux vous dire. Je n'ai pas connaissance de canons CAESAR déployés au Yémen aujourd'hui.

Par ailleurs, nous sommes, je le répète, très attentifs à ce que les armes que nous exportons et que nous vendons, d'une part ne nous fassent pas courir le risque d'être surclassés par qui les emploierait et pourrait les retourner contre nous ; d'autre part ne soient pas employées par les pays auxquels nous les vendons contre leur propre population ou contre des populations civiles, en particulier dans des opérations de maintien de l'ordre. Enfin, nous sommes attentifs à la situation au Yémen et dans cette zone-là de manière générale. Nous nous informons avec toutes nos capacités de renseignement le plus précisément possible sur la dégradation de la situation, en particulier parce que le maintien de la liberté de circulation dans le détroit de Bab-el-Mandeb est absolument vital pour notre économie et notre liberté d'action.

Je persiste et signe, je pense qu'il y a beaucoup de fantasmes sur ce conflit qui, c'est vrai, est absolument épouvantable et devrait trouver aussi rapidement que possible une solution. Vous pouvez m'accuser ou me faire tous les procès d'intention, mais je ne crois pas, très sincèrement, que la France fasse autre chose qu'essayer de régler ce conflit et d'appeler les parties à ce conflit à un règlement.

M. Alexis Corbière. Je note les paroles fortes que vous avez dites : aucun char Leclerc et aucun canon CAESAR.

Général François Lecointre. Non. J'ai dit qu'aucun char Leclerc n'est sur la ligne de front aujourd'hui, et qu'à ma connaissance, aucun canon CAESAR n'est déployé sur le territoire yéménite. Ces canons sont déployés sur le territoire saoudien, à la frontière, mais pas sur le territoire yéménite.

Je crois que la ministre elle-même viendra vous présenter le rapport sur l'exportation d'armes le 10 juillet prochain. Très honnêtement, ce sujet n'est absolument pas pris à la légère ou avec cynisme par les autorités françaises, et clairement pas par les militaires en charge de conseiller la ministre ou de proposer une décision au Premier ministre. Nous savons que cela engage la vie des gens et l'honneur de nos armées. Par ailleurs, nous sommes aussi conscients que nous ne pourrions pas équiper les armées françaises d'équipements nationaux si nous n'étions pas capables d'exporter ces mêmes équipements. Nos industriels ont donc, c'est vrai, l'obligation d'exporter nos armements. On peut le déplorer, mais c'est ainsi. Si nous étions Américains, ce serait sans doute différent.

M. le président. Cela ne les empêche pas pour autant d'exporter des armes.

Général François Lecointre. Sur l'adaptation au changement et au dérèglement climatique, je répondrai à M. Guerini que c'est un vaste programme ! Comme vous l'avez dit, nos engagements sont de plus en plus liés à ces dérèglements et à leurs effets sur les populations. Nous en tenons compte, ne serait-ce, d'ailleurs, que dans notre engagement dans l'opération Harpie que j'ai évoquée et qui vise à lutter contre l'orpaillage et les effets de pollution de l'emploi du mercure par les orpailleurs illégaux. Pour le reste, nous adaptions nos dispositifs en particulier en anticipant l'augmentation du niveau des mers et du risque sismique, ce qui nous a conduits à durcir de façon considérable les installations portuaires du Barracuda à Toulon et à nous imposer des normes très strictes – ce qui représente un coût. En outre, nous réfléchissons en permanence à faire évoluer nos systèmes. Ainsi, l'énergie que nous dépensons en opérations extérieures est de moins en moins dépendante de l'énergie fossile et de plus en plus issue des énergies renouvelables. Voilà des exemples précis de ce que nous faisons en matière d'évolution aux changements et aux dérèglements climatiques. Enfin, notre engagement global est sous-tendu en permanence par les effets du dérèglement climatique sur la vie des populations. D'autant que s'il ne l'est pas encore, ce dérèglement sera demain à mon avis aussi important et aura autant d'effets que les évolutions démographiques que j'évoquais tout à l'heure.

M. le président. M. Jacques vous avait également posé une question.

Général François Lecointre. Je m'en veux de l'avoir oublié, d'autant que j'aime beaucoup M. Jacques à titre personnel !

M. le président. Il ne vous en voudra pas, car c'est sûrement réciproque.

Général François Lecointre. C'est un ancien militaire. Je suis toujours sensible aux anciens militaires qui font de la politique en respectant le devoir de réserve qui s'impose à tout militaire. Je me suis exprimé tout à l'heure devant un certain nombre de généraux en 2^e section en leur disant que je comprenais que M. Untel ait envie de faire de la politique et de s'engager pour être député, sénateur ou maire, mais que je ne comprenais pas que le général Untel en 2^e section le fasse, et que si je comprenais bien que M. Untel prenne publiquement fait et cause pour telle ou telle liste, je ne comprenais pas que le général ou l'amiral Untel fasse des déclarations publiques de cette nature. Pour moi, c'est une remise en cause de la stricte neutralité politique des armées, qui est fondamentale et que nous devons préserver comme un bien extrêmement précieux. Cela m'éloigne du sujet, mais beaucoup de vos collègues ne savent sûrement pas que vous êtes un ancien militaire. En tout

cas, je suis très heureux de pouvoir répondre à votre question : oui, nous sommes en ordre de bataille. Oui, nous avons réalisé l'évolution des processus d'acquisition et de déroulement de nos programmes d'armement. L'instruction ministérielle est en place et fonctionne d'ores et déjà. La mise en plateau des moyens de la DGA et des armées est effective. L'Agence de l'innovation est en place. Tout cela commence à produire des effets. Pour autant, cela prendra du temps, celui de la vie des programmes. Je peux vous garantir que les procédures sont désormais rodées et commencent à entrer en œuvre aujourd'hui.

M. le président. Merci, Mon général. Venons-en aux dernières questions.

M. Jean-Charles Larssonneur. Je souhaite revenir sur la situation en Libye et sur la mission Sophia. Comme j'ai pu le dire récemment à la ministre des Armées, depuis le retrait des moyens navals de Sophia, les livraisons d'armes à destination des belligérants en Libye sont en augmentation. Le 5 juin, l'Italie a dépêché un nouvel avion au profit de la mission après avoir précédemment retiré ses moyens navals, comme vous le savez. Qu'en est-il de la France ? Il semblerait, par ailleurs, que les livraisons d'armes ont davantage profité aux troupes fidèles au gouvernement d'union nationale et conduit le conflit à une forme d'enlèvement aux portes de la capitale. Pour autant, les deux parties semblent refuser tout cessez-le-feu. Quelle lecture faites-vous de ce conflit et de l'équilibre des forces ? Un camp a-t-il, selon vous, la capacité de dominer militairement ? Risque-t-on de voir une escalade entre les belligérants et une guerre par procuration entre les forces régionales que sont la Turquie et le Qatar du côté du gouvernement d'union nationale, les Émirats arabes unis, l'Égypte et l'Arabie Saoudite du côté de l'armée nationale libyenne ?

M. Fabien Gouttefarde. J'aimerais vous interroger sur l'analyse relative à notre manière de conduire les hostilités au Levant qu'a pu faire un de vos officiers – je dirais l'un des plus expérimentés, puisqu'il a commandé la *task force* Wagram – dans un article qui a fait grand bruit, intitulé « La bataille d'Hajin, victoire tactique, défaite stratégique ? ». Loin de moi l'idée d'entrer ici dans le débat sur la liberté d'expression des officiers d'active. Je souhaite plutôt connaître votre interprétation sur le fond de cette analyse que je résume d'un mot : en refusant l'engagement au sol, la coalition a prolongé inutilement le conflit, a contribué à augmenter le nombre de victimes au sein de la population et a donné une image négative de ce que peut être une libération à l'occidentale. Quel regard portez-vous sur ces critiques ? Les jugez-vous fondées ? Au regard du rapport à la mort, même celle de nos soldats, qu'entretiennent des nations occidentales, peut-on faire autrement ?

M. Charles de la Verpillière. Ma première question concerne la contribution de nos alliés à nos opérations à nos opérations en Afrique, tant dans la bande sahélo-saharienne qu'en République Centrafricaine. Vous avez été assez précis concernant la contribution des Européens. En revanche, vous n'avez pas parlé de celle des États-Unis. Je sais qu'il faut rester un peu plus discret, mais elle se traduit notamment par l'intervention de drones – c'est une information publique. Pouvez-vous au moins nous dire si cette contribution se maintient dans le temps, notamment depuis deux ans ?

Ma deuxième question concerne le Levant. Que sont devenus les combattants kurdes ?

M. Jean-Marie Fiévet. Ma question concerne le SCAF. Les industriels de l'aéronautique espèrent obtenir à très court terme des contrats pour le développement de démonstrateurs.

Ils ont très récemment fait paraître un article dans un magazine spécialisé, montrant l'importance des démonstrateurs pour ne pas perdre de temps dans l'exercice des savoir-faire et des technologies au service de la préparation du SCAF opérationnel. À une semaine du Salon du Bourget, quelle est votre position sur ces contrats ?

M. Thomas Gassilloud. Je vous remercie pour la grande précision de votre propos. Je m'interroge sur nos méthodes d'intervention en amont de l'apparition des crises. Dans votre intervention, vous avez appelé à une patience stratégique en bande sahélo-saharienne, pour maintenir l'effort avec constance. Mais on voit bien que lorsque la situation dégénère, elle est très longue et coûteuse à rétablir. Il faut envoyer des milliers d'hommes et dépenser des milliards d'euros sur le temps long. Compte tenu des moyens limités au niveau national comme international, je m'interroge sur la bonne méthode pour optimiser nos moyens ainsi que leur rapport coût-efficacité bien avant les crises. Si je prends l'exemple de la Centrafrique, que vous avez cité, l'EUTM représente environ 150 hommes. C'est finalement 100 fois moins que l'effectif nécessaire – si je prends la MINUSCA et les effectifs internationaux – pour résoudre la crise. Finalement, à la lumière de votre expérience, notamment dans les troupes de marine, j'aimerais connaître votre appréciation de l'effort que nous mettons, avant même l'apparition des crises, dans la montée en puissance des armées locales.

M. Jean-Louis Thiériot. Je vous remercie pour ces mots très forts que vous avez eus sur la grandeur et la servitude de la vie militaire. Ma question concerne l'opération Sophia. Notre collègue Larsonneur en a posé l'essentiel, mais j'en ai une autre sur les flux de migrants. On sait bien l'influence de ce qui se passe, notamment au large de la Libye, pour les arrivées sur le territoire national. Comment ces flux ont-ils évolué depuis quelques mois ou années, et quelle nouvelle évolution anticipez-vous ?

M. Jacques Marilossian. Je vous remercie moi aussi pour votre exposé et vos réponses. Je voudrais aborder un sujet relatif à l'Europe. Le Fonds européen de la défense (FEDef) doit permettre de financer au niveau européen la recherche et le développement dans le secteur de la défense. Mais pour cela, nous devons au préalable renforcer le processus capacitaire européen et ce, à partir d'objectifs stratégiques qui doivent faire consensus avec nos partenaires européens, et qui intégreront aussi les contraintes qui sont si chères à nos camarades du groupe LFI.

Vous connaissez mieux que tout le monde ici les processus – CDP, CARD, CSP, NDPP, IEI et j'en oublie certainement. Or si nous comparons aujourd'hui, la situation à celle qui a présidé la revue stratégique de 2017, le contexte a un peu changé. Vous l'avez souligné, nous assistons à l'évolution de la menace terroriste en Afrique, au renforcement de la présence russe par exemple au Proche-Orient et aux frontières à l'est de l'Union européenne, ou encore le déni d'accès de la Chine de plus en plus important dans la région Asie-Pacifique. J'y ajoute les États-Unis, qui sont en train de remettre en cause la plupart des accords internationaux, le traité sur le commerce des armes, celui sur les armes nucléaires à portée intermédiaire, le protocole additionnel à la Convention de Vienne sur les relations diplomatiques, l'accord nucléaire avec l'Iran et j'en oublie certainement.

Ma question est simple, si j'ose dire. Face à ce monde de plus en plus instable, pouvons-nous réellement identifier et valider des objectifs stratégiques clairs que nous pouvons

partager avec nos alliés européens ? Ces objectifs peuvent-ils facilement renforcer notre modèle d'armée équilibré et complet dans la durée ?

M. Philippe Chalumeau. Je vous remercie pour ce tour d'horizon extrêmement précieux pour nous. Au moins 95 habitants ont été tués dans la nuit de dimanche à lundi, dans un village dogon du centre du Mali – un nouveau drame dans cette région en proie aux violences, deux mois et demi après un massacre de 160 Peuls. Quelle est votre analyse ? Quelles sont les conséquences pratiques pour nos soldats engagés sur l'opération Barkhane ?

Général François Lecointre. La première question portait sur la Libye. Je pense que nous sommes non pas face à une escalade, mais face à un enlisement. L'offensive du maréchal Haftar n'a pas réussi et, comme toujours dans ces cas-là, les négociations en cours entre le gouvernement d'entente nationale et l'armée nationale libyenne seront longues. Elles passeront aussi par la capacité à acheter tel ou tel chez l'adversaire, donc par la détention de moyens – que les parrains que vous avez évoqués mettent à disposition des différents belligérants. J'observe un enlisement, une situation figée dont semble-t-il les différents partenaires et protagonistes finissent par se satisfaire, ce qui ne me rassure pas. En effet, cela ne permet pas à la Libye de retrouver une vie normale et cela permet à des ennemis potentiels de prospérer dans le Sud libyen en l'absence d'État libyen capable d'y intervenir. Je ne crois pas, mais c'est très personnel, qu'il puisse y avoir une victoire décisive de l'un ou de l'autre. Je pense que la position de la communauté internationale consiste à essayer d'obtenir des négociations entre les partenaires ou les belligérants, en tout cas entre les protagonistes de cette crise. L'avantage est qu'au moins, maintenant, deux clans sont assez bien identifiés. Cela prendra le temps que ça prendra. Je ne peux pas vous en dire plus. Nous sommes prêts à apporter un appui technique de conseil aux protagonistes pour l'établissement d'un cessez-le-feu et pour les accompagner à nouveau dans des négociations. Mais cela, la France le fait depuis le début.

Une question portait sur l'article du colonel Legrier. Je ne résiste pas au plaisir de vous dire d'abord ce que je pense sur la forme. Je suis un ardent défenseur de l'expression des militaires, mais c'est moi qui ai souhaité punir le colonel Legrier. J'ai souhaité le punir car ce qu'il a fait est exactement en parfaite contradiction avec l'exercice de la discipline militaire que j'ai évoqué tout à l'heure, qui s'exerce singulièrement en respectant les états d'âme de chacun. Chacun a la possibilité d'exprimer à son chef les doutes qui l'assaillent au moment où il reçoit sa mission et où on lui précise les objectifs à atteindre. En l'occurrence, ce face-à-face qui doit exister, et cet échange qui est toujours extrêmement franc entre un subordonné et son chef, n'a pas eu lieu préalablement à la parution de l'article du colonel Legrier – ce que je ne comprends pas. Jamais il n'est allé voir ni le chef d'état-major des armées, peut-être étais-je un peu loin, ni le général qui représentait le commandement français dans l'opération *Inherent Resolve*. Il n'a pas saisi l'occasion du passage de la ministre pour lui dire qu'il éprouvait des doutes quant à la stratégie mise en œuvre. Par ailleurs, le colonel Legrier a exprimé ce point de vue en faisant fi de ce que pourraient penser ses propres subordonnés qui mettent en œuvre une action qu'il leur commande de mettre en œuvre, et qu'il désavoue publiquement au moment même où ils le font, obéissant à ses ordres.

Je ne comprends pas. J'ai le sentiment d'une double trahison. D'abord, la trahison vis-à-vis de son chef, parce qu'il n'a pas eu le dialogue qu'il aurait dû avoir pour exprimer ses doutes

– et croyez-moi, il m’est arrivé plus souvent qu’à mon tour de dire à mes chefs ce que je pensais des ordres qu’ils me donnaient, de préciser ce que je n’accepterais pas de faire et d’être prêt à démissionner, à quitter mon poste ou de ne pas accepter un commandement si le chef ne me disait pas qu’il prenait acte des réserves que j’émettais.

L’autre trahison est celle vis-à-vis de ses propres hommes. Je ne la comprends pas. J’essaie de me mettre à la place de ces soldats qui, pendant quatre mois, ont obéi à ses ordres et mis en œuvre une stratégie puis constatent que leur chef déclare publiquement, dans un article, que ce qu’ils sont en train de faire est contraire au sens commun, à l’éthique, à la morale et à l’efficacité militaires. Si j’étais à la place de ces hommes, je serais absolument bouleversé. C’est pour cette raison, pour ce sentiment de trahison, que j’ai puni le colonel Legrier. C’est moi qui ai souhaité le punir et je maintiens ce point de vue. Par ailleurs, si le colonel Legrier avait fait paraître son article deux ou trois mois après, en étant plus nuancé dans son analyse, je l’aurais mieux accepté.

Sur le fond, vous avez raison de poser la question. Il y avait des troupes au sol. Le colonel Legrier affirme que l’on refuse de mettre des troupes au sol et d’aller au contact et qu’en ayant une attitude de bombardement à distance et de destruction systématique, on ajoute la destruction à la haine et on ne fait qu’accentuer le problème et la difficulté. Mais il y a quand même des troupes au sol ! Ce sont les Forces démocratiques syriennes (FDS), qui ont eu à déplorer de nombreuses pertes. Il est assez facile de dire « bande de lâches, apprenez à vous battre ! ». C’est d’ailleurs assez confortable quand on est l’artilleur qui appuie ses petits camarades au sol. Mais ils étaient là, au sol. Ils y étaient.

Par ailleurs, je peux témoigner que les frappes, en tout cas pour la partie française, qui sont effectuées dans le cadre de cette opération *Inherent Resolve* et pour appuyer l’action des FDS dans la réduction des poches successives de Daech dans la moyenne vallée de l’Euphrate, se font avec un contrôle extrêmement étroit de la France, un contrôle national très précis. Je me suis rendu au Qatar, où j’ai vu le *Combined Air Operations Center* et l’équipe française qui participait à ce contrôle. J’ai vu la façon dont, lorsque les objectifs nous sont proposés par les Américains, nous contrôlons leur réalité avec nos propres moyens de renseignement et d’acquisition d’images. Nous nous assurons aussi qu’en traitant ces objectifs, nous n’aurons pas de dégâts collatéraux. Nous sommes, de ce point de vue, des alliés très exigeants et tatillons.

Peut-être le colonel Legrier a-t-il raison sur le fond ? Peut-être faudrait-il consentir plus de morts ? Peut-être faudrait-il offrir plus de poitrines et plus de héros pour avoir moins de pertes ? Vous avez posé la bonne question en demandant si nos sociétés sont prêtes à l’accepter. Je n’en sais rien. Ce que je crois, aussi, c’est que quand on fait la guerre, malheureusement, on la fait avec tous les moyens dont on dispose pour remporter la victoire le plus vite possible. Dans l’histoire qui nous intéresse et dans cette guerre terrible, face à des gens complètement fanatisés, il y avait la nécessité de se battre, poitrine contre poitrine – et c’est ce que faisaient les FDS courageusement. Il fallait en plus, si l’on voulait obtenir une victoire face à un ennemi qui est délibérément allé s’installer dans les villes et au milieu de la population civile, le déloger de là où il était. Cela passait par des destructions. C’est certes terrible. Mais nous avons évoqué tout à l’heure les cérémonies du 6 juin, Colleville-Montgomery et ces villes qui ont été détruites par la guerre et par nos alliés américains et

britanniques. La destruction de Caen a été terrible. Mais il arrive un moment où l'on fait la guerre et où il faut vaincre l'ennemi.

Monsieur de la Verpillière, vous me demandez si la contribution américaine est maintenue. Oui, elle l'est et elle est même augmentée. Le général Waldhauser, commandant de l'*Africa Command* américain pour l'Afrique, comme le général Dunford, m'ont assuré à nouveau qu'il n'y aurait aucune diminution de cet effort, qui est important puisqu'il représente plusieurs dizaines de millions d'euros en équivalent drones, mais aussi des moyens logistiques de transport stratégique. Aujourd'hui, pour ce qui est des drones, c'est un soutien à la fois indispensable sur le plan quantitatif, pour maintenir la permanence de l'observation en particulier dans le Nord du Mali, et sur le plan qualitatif puisque les drones américains ont des capacités que nous n'avons pas encore. Et lorsque nous les aurons, bientôt, nous aurons malgré tout besoin de ce maintien de l'aide américaine. *A priori*, je ne vois aucun risque de remise en cause de cette aide qui a été augmentée de façon considérable ces deux dernières années.

Au Levant, que sont devenus les combattants kurdes ? Ils sont toujours là ! Je ne peux pas tout vous dire, mais soyez bien persuadés que la France est attentive à ce que les Kurdes participent au règlement de la crise politique et soient l'un des acteurs importants dans la solution politique qui sera trouvée pour le régime et pour la reconstruction de la Syrie. Il y a là à la fois un engagement moral et le fait que la France considère que le camp occidental doit être présent dans le règlement de la question politique syrienne – ce qui nécessite qu'il reste en appui des Kurdes qui ont permis de défaire Daech. Si nous y renoncions, quelle que soit la solution ultérieure, nous laisserions la place aux Russes et au régime de Bachar el-Assad, qui emporteraient toute la mise. Ce n'est sans doute pas acceptable. En tout cas, ce n'est pas acceptable pour la France. À mon sens, donc, cet appui continuera.

Par ailleurs, il ne vous échappe pas qu'il y a un sujet humanitaire et sécuritaire dans le Nord-Est syrien, avec des camps de réfugiés et des prisons dans lesquels se trouvent un certain nombre de *returnees* et de familles français.

M. Fiévet me pose la question des démonstrateurs. Je ne voudrais pas préempter la parole de la ministre au Salon du Bourget ! La première phase de la coopération franco-allemande sur le SCAF se passe bien. Cela a été long et compliqué. Un vote du *Bundestag* a accordé la semaine dernière 32 millions d'euros pour lancer la première partie de cette coopération. Il y aura ensuite un contrôle très étroit du *Bundestag* sur la poursuite de cette coopération, ce qui nous paraît être un contrôle sans nul doute très minutieux, pas de nature à faciliter les accords industriels. Cela nous inquiète un peu. Mais j'ai bon espoir que sur la première phase, qui passera sans doute par la réalisation de démonstrateurs, les choses évolueront favorablement.

M. Gassilloud pose une question essentielle sur la fonction de prévention, qui est l'une des cinq grandes fonctions stratégiques. Je considère qu'on en a démantelé une partie lors des vingt ans de déconstruction de l'outil militaire. Et pour cause, il a fallu se concentrer sur la préservation d'un outil militaire complet – la gamme complète des capacités, de la dissuasion nucléaire au spatial en passant par les forces spéciales et l'infanterie. Cette contrainte s'est appliquée aux armées, à l'État de manière générale et au Quai d'Orsay. Ainsi, nous avons dû réduire de façon considérable la voilure en matière de coopération

militaire. Je l'ai constaté lorsque je suis intervenu au Mali en 2013 : la coopération que nous avons conservée, tant bien que mal, avec les armées africaines pour aider à leur montée en puissance, notamment en créant un réseau d'écoles nationales à vocation régionale (ENVR), en aidant les Africains à coopérer entre eux et en essayant d'organiser cette coopération, n'était pas suffisante. La conséquence, c'est qu'il n'y avait plus d'armée malienne. Aujourd'hui, nous sommes dans une phase de remontée en puissance. Nous avons confirmé l'existence et l'importance de nos pôles opérationnels de coopération. Vous savez qu'en Afrique de l'Ouest, nous en avons au Sénégal et au Gabon. Ce n'est sans doute pas suffisant, mais nous sommes extrêmement attentifs à accroître cette coopération et à la coordonner entre les pôles opérationnels de coopération, l'opération Barkhane elle-même, la DCSD, les instances internationales et les missions européennes comme l'EUTM.

La difficulté, pour être tout à fait franc, consiste à faire comprendre et accepter à nos partenaires européens qu'il s'agit en réalité d'une coopération structurelle de très long terme. Je vais y travailler, après avoir échangé en E3 la semaine dernière avec le général Carter et le général Zorn, mes homologues britannique et allemand. Nous avons abandonné trop rapidement la coopération, avant que les appareils militaires africains soient autonomes. Il y a un effort à fournir. J'y suis attentif, mais c'est très consommateur en moyens ainsi qu'en moyens de formation de nos alliés africains en France. Il faut fixer des priorités. Soyez bien persuadés que cette dimension de la prévention est très présente dans notre esprit.

Pour terminer ce tour d'horizon qui ne répond pas à votre question, je considère que nous avons le meilleur équilibre possible, même s'il n'est pas complètement satisfaisant. Cette coopération ne peut se faire que si les pays considérés veulent bien que l'on coopère avec eux. J'ai été très frappé en me rendant au Nigéria avec le général Carter de constater à quel point les Britanniques ont à vaincre des réticences. Il faut vaincre des fiertés nationales. C'est donc assez compliqué. L'une de nos priorités doit être d'encourager les pays qui sont en train d'affronter la contagion du djihadisme, à s'entendre avant que la crise ne dégénère. Il faut donc que le Bénin, le Togo, le Ghana et le Burkina-Faso se mettent autour de la table pour commencer à imaginer, de façon préventive, par exemple une force conjointe ou des appareils de formation communs. C'est un travail compliqué. Nous ne pouvons plus le faire seuls. Nous devons le faire avec les Européens, ne serait-ce que parce que cela le rend plus acceptable et limite les risques d'accusation de néocolonialisme. Et il faut le faire avec l'acceptation des pays africains concernés. Nous continuons et nous continuerons d'y travailler.

La question de M. Thiériot portait sur les flux migratoires, leur évolution et leur anticipation. Nous avons quasiment stoppé les flux de migrants en provenance de Libye. De ce point de vue, l'opération Sophia a été efficace – et, pour être tout à fait honnête, l'opération Sophia et l'action bilatérale de l'Italie. C'est une vieille histoire. Il y a très longtemps, dans sa relation avec l'Italie, M. Khadafi a joué de sa capacité à fermer ou à ouvrir le « robinet » des flux de migrants qui allaient déferler sur l'Italie en passant par la Sicile. Les Italiens ont pris le problème en compte et l'ont européenisé grâce à l'opération Sophia. Nous sommes arrivés à une très grande efficacité : l'immigration clandestine aujourd'hui par la Libye et la Méditerranée centrale est globalement jugulée. Évidemment, un déport de ces flux se fait par la Méditerranée orientale et les Balkans, mais aussi par la Méditerranée occidentale, notamment via le Maroc et l'Espagne. Ces sujets sont anticipés et pris en compte. Nous sommes présents dans les Balkans et nous continuerons d'y être, par l'opération Althea que

j'ai évoquée, dans laquelle nous allons reprendre des responsabilités et pour laquelle nous renforçons nos moyens d'acquisition du renseignement. Par ailleurs, nous sommes en appui des Marocains, qui sont extrêmement actifs dans la lutte contre cette immigration qui passe par la côte occidentale de l'Afrique.

L'immigration clandestine est un vrai sujet, pour lequel une politique déterminée est mise en œuvre par le Gouvernement en liaison avec les pays partenaires d'où provient cette immigration, en les aidant notamment à recréer des états civils parfois manquants – notamment en Guinée – et à avoir une politique efficace, ou encore en formant leurs moyens de lutte.

Monsieur Marilossian, vous me parliez de notre capacité à identifier et à valider des objectifs clairs à partager avec les Européens. Nous avons une vraie capacité à le faire. Je pense que l'IEI est précisément le moyen de définition de ces objectifs stratégiques. Compte tenu des réticences trop fortes de nos partenaires européens, ce ne peut pas être un outil d'engagement opérationnel. Nous verrons, le temps voulu et le temps venu, s'il est possible de lancer une opération sous la bannière de l'IEI. Aujourd'hui, c'est le lieu où nous partageons nos appréciations de situation et où nous sensibilisons nos partenaires aux grands enjeux qui sont les nôtres, avec un focus très clair sur l'Afrique, mais aussi sur l'action de la Chine et de la Russie en Afrique, et sur des interventions que nous devrions être capables de conduire en matière humanitaire. Je pense que c'est un bon cénacle et une bonne organisation pour partager une vision des enjeux et partager des objectifs clairs, grâce à des rencontres d'états-majors de niveau stratégique. Ensuite, il y a évidemment l'OTAN, qui a des objectifs très clairs. Nous y avons une voix singulière, celle de la fermeté vis-à-vis de la Russie. Je précise que cette voix de fermeté n'exclut pas le dialogue et évite tout risque d'escalade. Encore une fois, nous devons parvenir à convaincre nos alliés européens et nos alliés américains, que je pense assez faciles à convaincre. Les dernières relations et les derniers rapports que j'ai eus avec SACEUR me laissent penser que les Américains partagent assez notre vision. Tout cela, dans un cadre en pleine restructuration.

Par ailleurs, M. Chalumeau m'interroge sur le massacre qui a eu lieu dimanche. Je pense que la situation se dégrade dans le centre du Mali et que, dans cette crise qui est à la fois démographique, environnementale, de gouvernance, de l'État malien et de l'administration, avec une incapacité de l'État à garantir les ressources et une vie paisible pour l'ensemble des acteurs de la société malienne, des groupes jihadistes instrumentalisent les tensions, les exploitent et provoquent ce genre de massacres. Ce n'est pas, à proprement parler, la zone de responsabilité de l'opération Barkhane. Et, je vous l'ai dit, je ne tiens pas à ce que nous y soyons pour l'instant. C'est une responsabilité de la MINUSMA, qui avait lancé l'opération Oryx il y a quelques semaines pour renforcer sa présence dans cette zone et prévenir ce type de massacre. C'est aussi la responsabilité des forces armées maliennes. Je crains que ces tensions n'aillent s'accroissant et ne soient systématiquement instrumentées dans toutes les crises que nous allons connaître en Afrique dans les décennies qui viennent.

J'ai été chef de corps en Côte-d'Ivoire, à la tête de mon régiment. Il se passait exactement la même chose dans la région où j'étais, avec une instrumentalisation systématique de ces tensions. Par ailleurs, je réagis toujours avec beaucoup d'émotion face à cela parce que, vous le savez car je me suis déjà exprimé devant cette commission, j'ai vécu dans ma psychologie profonde et dans mon âme le traumatisme de voir des charniers d'enfants lorsque j'étais au

Rwanda. C'est absolument monstrueux et terrible. Je ne crois pas, cependant, qu'il faille laisser l'émotion dicter notre attitude.

Malheureusement, il faut que nous ayons non pas une vision cynique, mais une vision la plus froide possible quant au fait qu'il existe une instrumentalisation et que des problèmes concrets doivent être réglés pour la répartition des espaces de pâture et de culture. Il faut à la fois être attentif à cette dégradation et, surtout, éviter de réagir de façon trop impulsive même si, c'est vrai, c'est absolument tragique.

M. le président. Merci, Mon général. C'est sur ces paroles lucides, réalistes et froides, comme vous le dites, que se clôt cette audition. Je pense que vous avez, par vos réponses et par votre propos liminaire, montré l'étendue des opérations et des missions de nos armées dans le monde.

La séance est levée à dix-neuf heures trente-deux.

*

* *

Membres présents ou excusés

Présents. - M. Stéphane Baudu, M. Mounir Belhamiti, M. Christophe Blanchet, Mme Aude Bono-Vandorme, M. Jean-Jacques Bridey, Mme Carole Bureau-Bonnard, M. Philippe Chalumeau, M. Alexis Corbière, Mme Marianne Dubois, M. Yannick Favennec Becot, M. Jean-Jacques Ferrara, M. Jean-Marie Fiévet, M. Claude de Ganay, M. Thomas Gassilloud, Mme Séverine Gipson, M. Fabien Gouttefarde, M. Stanislas Guerini, M. Jean-Michel Jacques, Mme Anissa Khedher, M. Bastien Lachaud, M. Jean-Charles Larsonneur, M. Didier Le Gac, M. Christophe Lejeune, M. Jacques Marilossian, M. Gwendal Rouillard, M. Joachim Son-Forget, M. Jean-Louis Thiériot, Mme Sabine Thillaye, M. Stéphane Trompille, Mme Alexandra Valetta Ardisson, M. Charles de la Verpillière

Excusés. - M. Jean-Philippe Ardouin, M. Florian Bachelier, M. Sylvain Brial, M. Luc Carvounas, M. André Chassaigne, Mme Françoise Dumas, M. Olivier Faure, M. Richard Ferrand, Mme Pascale Fontenel-Personne, M. Christian Jacob, Mme Manuëla Kéclard-Mondésir, M. Loïc Kervran, M. Jean-Christophe Lagarde, M. Gilles Le Gendre, M. Franck Marlin, Mme Sereine Mauborgne, M. Philippe Michel-Kleisbauer, Mme Josy Poueyto, Mme Natalia Pouzyreff, M. Joaquim Pueyo, M. Patrice Verchère

Assistaient également à la réunion. - M. Thibault Bazin, M. Jean-Jacques Gaultier

[Retour au sommaire](#)

Commission de la défense nationale et des forces armées

(Mercredi 5 juin 2019
Séance de 16 heures 40)

Compte rendu n° 41
Présidence de M. Jean-Jacques Bridey, président

Audition du général Jean-Pierre Bosser, chef d'état-major de l'armée de Terre

La séance est ouverte à seize heures quarante.

M. le président Jean-Jacques Bridey. Avant de commencer cette audition, je voudrais dire quelques mots. Mon général, cela fait maintenant cinq ans que vous occupez les fonctions de chef d'état-major de l'armée de terre. Je siégeais déjà dans cette commission à votre arrivée, je m'en souviens. Je vois d'ailleurs d'autres « anciens », ici. Durant ces cinq ans, aussi bien sous la précédente législature que sous l'actuelle, nous avons toujours eu plaisir à échanger avec vous de manière franche, amicale, constructive et directe. Vous avez fait beaucoup pour nous transmettre, avec pédagogie, votre philosophie de l'armée de terre. Je dis cela parce que vous quitterez vos fonctions à la fin du mois de juillet de cette année. (*Exclamations attristées sur tous les bancs.*) Il s'agit probablement de votre dernière audition devant cette commission, à moins qu'un événement extraordinaire ne nous amène à vous entendre d'ici la fin du mois de juillet, une hypothèse que je ne peux raisonnablement considérer avec envie, même si elle nous donnerait le plaisir de vous revoir. Mon général, je me fais le porte-parole de mes collègues : c'est avec beaucoup de tristesse que nous allons vous voir partir. Vous avez atteint la limite d'âge, me dites-vous, et pourtant, vous êtes bien jeune ! Mais ce sont les règles dans nos armées... Merci pour tout ce que vous avez fait pour l'armée de terre et pour avoir tant contribué à une meilleure compréhension entre les armées et le Parlement. De tous : un grand merci !

Général Jean-Pierre Bosser. Merci pour ces mots chaleureux, Monsieur le président, et pour les regards, non moins chaleureux, que j'ai croisés dans cette salle tout au long de votre propos. Monsieur le président, Mesdames et Messieurs les députés, je vous remercie de m'accueillir une nouvelle fois parmi vous. Il est en effet probable que cette audition soit, pour moi, la dernière en tant que chef d'état-major de l'armée de terre, ce qui rend ce moment singulier. Si vous le permettez, mon propos liminaire sera donc un peu plus long que d'habitude. Au cours des cinq années écoulées, j'ai eu, avec les parlementaires de la commission de la Défense et des forces armées de l'Assemblée nationale, des relations de qualité, riches et denses. Depuis le début de cette législature, vous m'avez reçu à de nombreuses reprises, pas moins de six fois en deux ans, en comptant aujourd'hui. Ces auditions sont des moments importants – et je le dis régulièrement à mes hommes en unités – qui complètent utilement, à mon sens, le travail que vous faites, en vous rendant très régulièrement dans les forces, que ce soit à l'occasion de missions d'information, de rapports thématiques, ou simplement dans vos circonscriptions. J'ai d'ailleurs noté avec beaucoup de satisfaction que vous étiez nombreux à visiter le centre d'entraînement en zone urbaine (CENZUB) le 30 avril dernier. Pour ma part, je présidais la cérémonie de Camerone, à Aubagne, et déplacer Camerone le 30 avril, c'est évidemment très compliqué. Mille excuses, donc, pour ne pas vous avoir vu alors !

Au fil de ces auditions et des relations que nous avons nouées, je crois pouvoir dire que nous avons toujours travaillé en pleine confiance, ce qui m'a permis d'être extrêmement libre dans mes propos. De votre côté, j'espère que cette relation de confiance vous a amené à remplir votre mission dans de bonnes conditions. Je suis persuadé que vous saurez établir des relations de la même qualité avec mon successeur. Dans ce propos liminaire, et au moment où je me prépare à quitter l'armée de terre, je vous propose, non pas un testament – ce serait bien triste ! –, mais une appréciation de situation déclinée en trois points : ma vision de l'armée de terre aujourd'hui, ce que je perçois comme les défis qui l'attendent à l'avenir et les points d'attention qui sont les miens et que je transmettrai à mon successeur, alors que nous sommes désormais au milieu de la première année de la loi de programmation militaire (LPM) 2019-2025.

Notre armée de terre est très engagée en opérations extérieures comme sur le territoire national. Elle fait la Guerre – avec un G majuscule – au Sahel et au Levant notamment, où nos soldats conduisent, toutes les semaines, des opérations de combat difficiles. Une des caractéristiques de notre engagement, par rapport à bon nombre de nos alliés, est que nous sommes une armée d'emploi et que, de fait, nous nous exposons. Nous combattons sur le terrain et délivrons des feux. La *task force* Wagram a été, par exemple, la seule force terrestre conventionnelle non américaine engagée au combat pendant l'opération *Inherent Resolve* et ce, pendant huit mandats depuis août 2017 (soit 18 000 coups de canon tirés en deux ans). L'armée de terre est aussi devenue un acteur majeur de la protection du territoire national, par ses unités engagées, en alerte et en réserve. Elle use de la force, en dernier recours et toujours avec retenue, comme en témoigne l'intervention de soldats de Sentinelle du 152^e régiment d'infanterie pour neutraliser un terroriste qui s'en était pris à la population française, lors du marché de Noël de Strasbourg, le 11 décembre dernier.

Mais si l'armée de terre fait la guerre, elle se doit, en contrepartie, de soutenir ses blessés et ses familles de militaires décédés. En cinq ans, j'ai rendu hommage à vingt soldats morts en service et suis resté en contact avec 107 familles endeuillées ou proches de soldats blessés grièvement. Je ne veux surtout pas que l'armée de terre les oublie mais bien plus, je souhaite que toute notre communauté nationale continue à exprimer son soutien à leur égard. Je veux d'ailleurs souligner très positivement l'action de Mmes Anissa Kheder et Laurence Trastour-Isnart qui conduisent, depuis janvier, une mission d'information sur le suivi des blessés et qui visitent nos régiments. C'est pour moi une preuve de l'attention que vous leur accordez. De mon côté, je poursuis mon objectif de donner de la visibilité sur le sujet des blessés. Le samedi 22 juin prochain, nous organiserons la 3^e édition de la Journée nationale des blessés de l'armée de terre (JNBAT), une journée que chaque régiment et garnison va relayer au niveau local. Cette 3^e JNBAT aura une visibilité particulière dans Paris : elle se déroulera, toute la journée, au parc André Citroën, avec des concerts de musique militaire l'après-midi et l'ouverture au grand public de trente stands tenus par des organismes et associations d'entraide. De nombreuses actions menées au profit des blessés seront d'ailleurs présentées au grand public comme l'innovation dans les domaines de la protection et de la reconstruction physique et morale. Vous y êtes cordialement invités à partir de 10 heures, que ce soit à Paris ou dans les régiments de vos circonscriptions. Pour les courageux qui seront à Paris, vous pourrez arriver dès 8 h 45 pour assister au lever des couleurs et au footing de cohésion, avec les familles ! Ceux qui veulent découvrir les tenues de sport rénovées de l'armée de terre sont ainsi les bienvenus sur une boucle qui peut faire deux, quatre, six ou huit kilomètres, de sorte que chacun pourra trouver chaussure à son pied ! (*Sourires.*) Je transmettrai également à mon successeur un projet ambitieux de « maison des blessés » afin de compléter l'accueil et la reconstruction des soldats en situation de handicap, pendant la période située entre la fin des soins donnés par le service de santé des armées et le retour à l'emploi, qui peut durer entre zéro et trois ans. Pendant ce temps, nos garçons et nos filles sont des convalescents militaires ou des militaires convalescents, qui ne trouvent pas forcément dans les congés de longue maladie passés à domicile un cadre propice à retrouver un emploi le moment venu. J'attire enfin votre attention sur le fait que nos morts et nos blessés ne sont pas des victimes mais bien des héros, dont le sacrifice nous oblige.

Le deuxième point que je voudrais souligner, c'est la prise de poids, ou la prise de muscle, de l'armée de terre depuis les attentats de 2015. À travers le modèle « Au contact », l'armée de terre s'est profondément transformée, alors qu'elle arrivait à la fin du cycle de la professionnalisation. Elle a gagné 11 000 hommes par la création de 33 unités élémentaires et l'installation de la 13^e demi-brigade de Légion étrangère (DBLE) sur le plateau du Larzac. L'armée de terre est désormais « sur ses chiffres » au prix d'efforts considérables pour tenir le cap de l'attractivité, du recrutement et de la fidélisation. Cette remontée en puissance nous a confrontés à des seuils critiques en termes de formation, de taux d'encadrement, d'infrastructures, d'équipements ou encore de soutiens. Elle a également conduit à un fort rajeunissement de nos soldats. Pour ce qui concerne la partie stationnement, l'armée de terre s'est beaucoup réformée, restructurée et a besoin d'un peu de stabilité, pour retrouver son équilibre.

Troisièmement, l'armée de terre est reconnue et respectée. Elle a trouvé ce qui lui manquait pour être pleinement épanouie, c'est-à-dire une forme d'estime de soi. Elle a fait son retour dans le cœur des Français. Elle incarne l'unité de la Nation et en assure la continuité. Elle fait aujourd'hui l'objet d'une popularité qui nous oblige. Elle est estimée par nos concitoyens parce qu'elle est un creuset de civisme, un symbole de méritocratie et parce qu'elle incarne un corpus de valeurs. Fort de ce constat, elle attire d'autant plus que nos jeunes concitoyens sont à la recherche de sens et de valeurs. Je suis très heureux de la courbe de recrutement de 2019 et de nos objectifs remplis dans les trois catégories de recrutement : officiers, sous-officiers et

militaires du rang. L'armée de terre est aussi reconnue parce que les attentats sur le territoire national et les opérations extérieures ont rappelé à tous les Français que la guerre était une des vérités de l'Histoire. Cette guerre, l'armée de terre la fait avec courage, détermination mais aussi retenue. Ce regard bienveillant porté sur l'armée de terre s'accompagne d'une exigence d'excellence de la part des Français et de nos dirigeants politiques. L'armée de terre est enfin reconnue par nos Alliés, pour son efficacité opérationnelle, mais également pour sa réflexion prospective et stratégique. J'ai pu constater toute l'attention portée à l'armée de terre lors du séminaire Action terrestre future (ATF) en Grande-Bretagne les 13 et 14 mars derniers.

Dernier point : l'armée de terre est désormais entrée dans le compartiment de terrain de l'innovation. Elle est solide car elle dispose d'une doctrine cohérente avec le contexte actuel et qui fait face aux menaces futures. C'est dans cette perspective que l'armée de terre a refondu tout son corpus de textes fondateurs : Action terrestre future à but prospectif, le Livre bleu sur l'exercice du commandement, le Livre vert sur l'exercice du métier des armes, que je vous avais distribué en septembre 2018 et enfin, le Livre kaki sur les traditions militaires dans l'armée de terre que j'ai l'honneur de vous remettre aujourd'hui. Il me semble important de m'arrêter sur ce Livre kaki, troisième livre de la trilogie, car les traditions sont souvent mal comprises. Les traditions, comme la vie de l'unité du soldat, sont un référentiel qui lui donne le courage de surmonter les épreuves, de la fierté et de la confiance dans l'avenir. Comme l'a montré la récente visite de la ministre et du chef d'état-major des armées au régiment de marche du Tchad, hériter du serment de Koufra du général Leclerc, les traditions ont ce pouvoir d'enraciner les soldats dans un « plus grand que soi » et de donner du sens à son action.

Nous devons également relever les défis des nouvelles menaces et des nouveaux moyens qu'offre la technologie. Je pense, par exemple, aux robots, à l'intelligence artificielle (IA), mais aussi aux drones. L'armée de terre disposera à terme de 1 300 drones, allant du nano drone de quelques grammes au drone tactique dont les performances permettront d'appuyer l'engagement d'une unité au combat dans la durée et sur de fortes distances. Mais les défis technologiques les plus médiatisés ne doivent pas nous faire oublier des capacités structurantes, tout autant nécessaires mais parfois moins connues. Si la réalité de la menace cyber est bien réelle et si l'armée de terre doit y prendre toute sa part, il est essentiel que nous restions à la pointe de l'innovation dans le domaine des systèmes de commandement et de renseignement tactiques qui nous permettent, en opérations, de garder l'ascendant sur l'adversaire. Je rappelle d'ailleurs que SCORPION, que l'on résume maintenant un peu rapidement au Griffon, est avant tout une bulle opérationnelle aéroterrestre, c'est-à-dire un système d'armes complet et intégré, avec hommes et matériels, et qui dispose de moyens d'information et de communications particulièrement aboutis.

L'armée de terre cherche aussi à garder un temps d'avance sur ses adversaires grâce à sa capacité d'appropriation rapide des innovations. L'état-major de l'armée de terre se réorganise en créant un pilier « Numérique et Innovation » aux ordres d'un officier général directement subordonné au major général de l'armée de terre. La meilleure illustration est probablement la création du *Battle Lab* Terre qui viendra concrétiser les efforts de structuration du Pôle Innovation Terre et dont j'ai souhaité planter le drapeau sur le plateau de Satory. Pourquoi le plateau de Satory ? Parce que c'est l'endroit où est établie la section technique de l'armée de terre (STAT), qui est un peu le noyau historique des travaux de haute technologie, mais aussi les bureaux de recherche de Nexter, d'Arqus, le *cluster* de Saclay ou le laboratoire de l'école Polytechnique.

Toutefois, même si l'armée de terre a besoin de compétences techniques de pointe dans ses rangs, il lui faut toujours cultiver certains fondamentaux. Vous le savez, l'armée de terre suit depuis 2019 un fil directeur autour de « l'esprit guerrier », combinaison d'aguerrissement, de haute technologie et de traditions militaires. Cette idée d'esprit guerrier peut sembler datée. Mais c'est tout l'inverse : je suis persuadé qu'elle est pleinement actuelle. L'issue d'un engagement armé ne dépend pas que du nombre de combattants, de la qualité des matériels, ou même de la stratégie des chefs. La victoire est intimement liée aux forces morales qui permettent au soldat de faire la différence sur le terrain. En cette année du Centenaire, nous pouvons évoquer nos « Poilus » de 14. Entretenir l'aguerrissement et cultiver les traditions cimentent la cohésion d'une unité. Cet esprit guerrier, cette mobilisation de ressources physiques, mentales et psychologiques pour surmonter l'adversité, ne vient pas seul. Il est sans cesse à forger, à entretenir et à transmettre. C'est l'une de nos missions majeures. Voilà dépeinte en quelques traits l'armée de terre telle que je la vois aujourd'hui.

J'en viens maintenant aux défis à venir. Je ne les ai pas hiérarchisés. Le premier vous surprendra peut-être. Il s'agit de la maîtrise du temps ou la recherche des équilibres. La remontée en puissance des effectifs sous forte contrainte opérationnelle a entraîné un déséquilibre dans le cycle formation-entraînement-engagement-remise en condition. Monsieur Thomas Gassilloud l'a d'ailleurs noté, dans son dernier rapport. Même si ce déséquilibre est, en partie, résorbé, des points de vigilance persistent. Le rythme et l'intensité de nos engagements opérationnels, conjugués à l'importance de maintenir un entraînement de haut niveau ont un effet d'érosion sur nos unités et leurs équipements. Pour autant, si la suractivité est réelle, surtout dans les unités pourvoyeuses de l'opération Sentinelle, avec des conséquences sur le taux d'absence, qui a un fort impact sur le moral et les familles, celui-ci est en cours de rééquilibrage. Je souligne quand même, qu'en moyenne, en 2018, les soldats de la force opérationnelle terrestre ont passé 136 jours hors de leur domicile.

Nous avons aussi le devoir de veiller à l'organisation du temps de service de nos soldats et de générer de la respiration entre les activités pour faciliter la conciliation entre vie professionnelle et vie privée. C'est la raison pour laquelle nous avons mis en place un dispositif de pilotage qui suit avec acuité le nombre de jours hors domicile et le nombre de jours d'entraînement. Tout ceci milite pour une gestion intelligente du temps de service. Le président de la République a clairement dit qu'il était opposé à une transposition, aux militaires, de la directive européenne sur le temps de travail (DETT) de 2003. Vous connaissez ma position, je n'en veux pas non plus. Mais refuser la DETT ne nous exonère pas d'un travail interne sur la façon de mieux organiser et sans doute d'optimiser le temps passé au régiment.

Le deuxième défi réside dans la préservation du capital humain et la bataille des compétences. Nous avons gagné la bataille des effectifs – 11 000 hommes en deux ans – et retrouvé une masse critique au moment de la remontée en puissance, en 2015. Il nous faut désormais gagner la bataille des compétences. À partir de 2020, nous allons être confrontés au renouvellement des contrats des cohortes de la remontée en puissance initiée en 2015. Tout ceci nous impose un effort important en matière de fidélisation. Pour fidéliser, il nous faut donner des repères, dissiper au maximum les incertitudes. Nous devons éclairer l'avenir en ayant un discours de clarté et utiliser tous les leviers possibles pour fidéliser. À cet égard, le chantier de la réforme des retraites ou les travaux relatifs à la nouvelle politique de rémunération des militaires (NPRM) représentent des enjeux majeurs pour l'avenir de l'armée de terre. Ils doivent être envisagés de manière globale en respectant notre singularité et en prenant en compte leur impact sur le moral, sur l'attractivité du métier des armes et sur la condition du personnel. Il faut conserver à l'esprit, dans ces travaux de réformes, que les équilibres sont d'autant plus fragiles que nous touchons à l'humain. À chaque fois que des travaux étaient entrepris sur la question des retraites, nous avons constaté des départs parmi nos sous-officiers supérieurs spécialistes. Mais je voudrais vous rassurer : même si le sujet reste le premier abordé au cours des tables rondes en 2019, je n'ai pas constaté une hausse de départ par rapport à la moyenne, ce qui est plutôt un signe positif.

Troisième défi : la maîtrise des ressources et la consolidation de la remontée en puissance. La LPM 2019-2025 nous offre l'opportunité de rapprocher les moyens de nos ambitions et d'inscrire la remontée en puissance de l'armée de terre dans la durée, notamment au travers de l'approche « à hauteur d'homme ».

Vous savez à quel point il était devenu essentiel de remplacer des équipements à bout de souffle. Pour autant, comme le dit la ministre « chaque euro dépensé doit être un euro utile ». Nous devons donc veiller à quantifier et justifier le plus précisément possible nos besoins ; à être exigeants quant à la qualité et à la pertinence de la dépense ; à être rigoureux dans l'armement et l'exécution des contrats opérationnels. C'est la raison pour laquelle j'ai demandé au commandant des forces terrestres de consolider le cadrage de la préparation opérationnelle par les ressources. C'est un peu nouveau. Auparavant nous avions l'habitude d'allouer le temps par tiers. Il s'agit maintenant d'optimiser l'emploi de toutes les ressources : le potentiel des véhicules, les munitions, les infrastructures de préparation opérationnelle, et naturellement le temps disponible des unités.

Sans détailler les livraisons depuis janvier 2019, il faut noter que l'armée de terre a notamment reçu 5 000 fusils d'assaut HK 416 F sur les 9 600 prévus en 2019, dont 1 000 livrés en mai, soit l'équivalent d'un régiment ; deux hélicoptères Caïman sur les neuf prévus en 2019 (un livré le 7 mai 2019) ; un Cougar sur les quatre prévus en 2019 ; 75 postes de tir missiles à moyenne portée – MMP (soit la totalité de ce qui était prévu en 2019). La balle est désormais dans le camp des industriels pour les livraisons attendues en 2019.

Quatrième éclairage : l'armée de terre doit être une armée ouverte à d'autres champs, avec le défi du rayonnement. Cela passe notamment par la communication qui doit être adaptée aux attentes de la jeunesse, en tirant le meilleur parti des réseaux sociaux. Il est vrai que le recrutement se fait maintenant beaucoup grâce aux réseaux sociaux au travers notamment de clips du service d'informations et de relations publiques des armées (SIRPA) Terre, de Twitter ou de la communication très réussie de certains régiments. Mais la communication et les réseaux sociaux posent la question de l'équilibre délicat à trouver entre liberté d'expression et devoir de réserve. Pour autant, je note que les choses se déroulent plutôt bien cette année. L'armée de terre est aussi présente dans le champ des idées. C'est dans cette dynamique que s'inscrit le renouveau de la pensée militaire, dont l'École de Guerre Terre est une des illustrations. Nous inaugurerons, jeudi prochain, à l'École militaire, un colloque sur les grands principes de la guerre. J'ai délibérément voulu poser la question de savoir si, plus d'un siècle après Foch, les grands principes de la guerre demeuraient inchangés. J'ai choqué beaucoup de gens ! (*Sourires.*) Mais je note avec intérêt que tous les pays qui vont concourir à l'Initiative européenne d'intervention (IEI) ont répondu présents. Cela veut dire que l'armée de terre reste une référence grâce à plusieurs grands officiers penseurs en la matière.

Il nous faut en effet penser les guerres de demain. Le paysage guerrier est en mutation très rapide. La supériorité militaire occidentale qui était jusqu'alors difficilement contestable pourrait être concurrencée par des puissances mondiales. L'amiral Prazuck ne dit-il pas que la Chine produit l'équivalent de la marine française tous les quatre ans ? Les décennies à venir risquent donc de voir le rapport de force s'équilibrer avec le retour de la « haute intensité » (capacités de déni d'accès, technologies nivelantes). Que nous le voulions ou non, le combat aéroterrestre perdurera, voire restera au centre de tous les conflits.

Un dernier point : je ne veux pas terminer mon propos consacré aux défis sans affirmer la place de l'armée de terre dans les alliances et les grandes organisations internationales et rappeler que nos relations internationales militaires restent un défi. J'ai souhaité positionner l'armée de terre comme une référence en Europe. 11 000 hommes servent en permanence à l'extérieur de nos frontières, au contact de nos alliés et partenaires (OPEX, OME, PPE). L'armée de terre est naturellement et culturellement tournée vers l'international. On le dit trop peu. C'est pour renforcer son interopérabilité avec ses principaux partenaires que l'armée de terre développe des capacités intégratrices (CaMo, *Main Ground Combat System* – MGCS). Cette interopérabilité est la clé du succès en opération. C'est dans cet esprit que nous soutenons la constitution, à terme, d'une communauté SCORPION – on peut la rêver ! – comme il existe aujourd'hui une communauté Léopard. C'est d'ailleurs par ce type d'initiatives que nous garantissons notre capacité à jouer un rôle et à influencer au sein d'opérations, en coalition, dans un cadre européen, Otanien ou *ad hoc*. Le corollaire est que nous devons réfléchir à notre niveau d'ambition dans l'OTAN, ainsi qu'à l'articulation entre notre investissement dans l'OTAN et notre investissement dans l'Union européenne.

Je terminerai par quelques grands points d'attention, au cours de cette première année de programmation militaire. Comme je vous l'avais présenté schématiquement, lors de l'audition du 26 septembre, la LPM 2019-2025 s'inscrit dans l'ambition du président de la République de disposer d'une armée de premier plan et de référence. L'armée de terre est aujourd'hui en ordre de bataille et « prête à déboucher ». Les moyens humains et financiers sont au rendez-vous. Les moyens capacitaires sont sur axe. Ils nous donnent les moyens de nous engager simultanément dans les quatre compartiments de la LPM (hauteur d'homme, réparation, modernisation et innovation) pour atteindre nos objectifs. Pour autant, j'identifie trois points auxquels je suis particulièrement attentif et qui conditionnent cette manœuvre d'ensemble.

Le premier point d'attention concerne le moral. Celui-ci est bon, légèrement à la hausse, mais je considère qu'il demeure fragile. L'armée de terre est le reflet de la société. Elle n'est pas immunisée contre ses fragilités et ses maux. Toutes les tables rondes auxquelles je participe me le confirment : il y a de nombreuses préoccupations. Il y a des préoccupations liées au pouvoir d'achat. Les rémunérations et leur faible évolution sont problématiques, dans un contexte de pression fiscale et d'augmentation du coût du logement. Cette pression est renforcée par le coût de la mobilité. Je me réjouis que MM. Lainé et Furst abordent ce sujet à travers leur mission d'information sur la politique immobilière du ministère car c'est une préoccupation de premier ordre qui est grandissante.

Il y a aussi des attentes fortes quant à la concrétisation de la LPM. L'objectif d'un effort de défense porté à 2 % du PIB en 2025, l'annonce d'une LPM « à hauteur d'homme » ont fait naître, chez les soldats, de fortes

attentes qu'il ne faut pas décevoir, notamment en matière d'habillement ou d'équipements individuels. Concernant le plan Famille, engagé par Madame la ministre, et dont l'armée de terre a été l'un des principaux contributeurs, il est globalement positif. Notre ambition est maintenant que chaque unité de l'armée de terre puisse porter un projet fédérateur en 2019 et le concrétiser dans sa garnison. Nous devons être très attentifs à ces sujets et donner des repères, dissiper au maximum les incertitudes.

Le deuxième point d'attention est la lutte contre le détournement de nos ressources. Ce sont des mots qui sont peut-être un peu forts. Mais il y a eu jusqu'à l'année dernière une tentation récurrente d'employer nos soldats comme force d'appoint des forces de sécurité intérieures, ce qui n'est pas leur vocation. Je le rappelle, nos soldats ne sont ni équipés, ni entraînés, ni commandés pour remplir des missions de maintien de l'ordre. Nous avons veillé à ce que notre singularité militaire soit préservée. Nous sommes aussi très attentifs à la façon dont le service national universel (SNU) se met en place. Cette année, la contribution des armées à la mission de préfiguration du SNU a été décisive pour la réussite de cette première étape, avec la conception et la conduite du stage de formateurs de formateurs à Bretigny et aux écoles de Coëtquidan, il y a quinze jours. Nous en sommes fiers d'ailleurs ! Mais l'investissement pour la préfiguration du SNU ne peut être représentatif de ce que pourra soutenir l'armée de terre dans un dispositif qui concernera plus de 700 000 jeunes. Si nous devons être sollicités en 2020 pour 40 000 jeunes à la même hauteur que ce que nous faisons cette année pour la préfiguration (2 000 jeunes), cela aurait des conséquences majeures sur notre propre capacité de formation et sur notre capacité à remplir notre contrat opérationnel. Le SNU doit s'orienter vers une certaine autonomie avec, à terme, une administration dédiée et un budget spécifique, conformément à ce qui a été décidé initialement.

Le troisième et dernier d'attention est notre ambition capacitaire. L'armée de terre participe également à l'ambition européenne de défense, au plan industriel. Afin de prolonger SCORPION, il faudra lancer sérieusement le programme MGCS. La France doit en effet continuer à peser pleinement dans la définition de nos futurs matériels terrestres et elle ne pourra sans doute le faire qu'en coopération avec nos alliés les plus proches. C'est la raison pour laquelle je défends de plus en plus l'idée d'un trinôme associant armée de terre, direction générale de l'armement et industries de défense pour réussir la transition capacitaire et dépasser certaines difficultés. Ces dernières sont essentiellement culturelles et historiques. Entre l'armée de terre et les industries de défense, les visions peuvent parfois être en décalage, le segment terrestre au profit de notre armée de terre n'étant pas toujours le plus valorisant pour certains de nos industriels, par rapport à d'autres segments qui sont sans doute économiquement plus intéressants. C'est la raison pour laquelle j'appelle de mes vœux la tenue de revues des principaux programmes de la LPM. Nous devons veiller à ce que la dynamique engagée dans cette LPM « percole » jusque dans les usines de nos industriels.

M. le président. En temps et en heure ! La commission y est très attentive.

Général Jean-Pierre Bosser. J'y suis très attentif et je sais que la ministre, comme vous-même, l'êtes également. L'avenir de l'armée de terre passe aussi par une industrie terrestre forte et souveraine, mais surtout au rendez-vous.

En conclusion, laissez-moi vous redire tout le plaisir que j'ai eu à travailler à vos côtés. Je vous remercie pour toutes les marques d'intérêt que vous avez manifestées à l'égard de l'armée de terre. Sachez que nos soldats et leurs familles y sont particulièrement sensibles car ils savent pouvoir compter, au travers de leur représentation nationale, sur un soutien indéfectible de leur pays.

Je vous remercie.

(Applaudissements sur tous les bancs.)

M. le président. Je passe la parole aux nombreux parlementaires qui souhaitent vous poser des questions, en commençant par les deux rapporteurs pour avis compétents pour l'armée de terre et ses équipements, MM. Thomas Gassilloud et Jean-Charles Larssonneur.

M. Thomas Gassilloud. Je tiens à vous remercier, Mon général, non seulement pour cet exposé, mais aussi pour les excellentes relations que ma collègue co-rapporteuse Sereine Mauborgne et moi-même avons pu entretenir avec vous ; vous avez toujours répondu présent. C'est avec brio que vous avez accompli votre mission tout au long des cinq dernières années, durée d'ailleurs sans précédent depuis les années 1990. Vous avez mis en œuvre des projets structurants pour l'armée de terre, parmi lesquels je retiendrai notamment un effort de pédagogie qui permet de donner un sens à l'engagement et aux missions de nos soldats, parfois déboussolés par les grandes mutations de notre monde.

J'en viens à ma question, qui porte sur l'évolution du recrutement des officiers de l'armée de terre. Aujourd'hui, ils sont recrutés pour 30 % par voie directe, c'est-à-dire *via* l'école spéciale militaire de Saint-Cyr, pour 20 % sur contrat et pour les 50 % restants par voie de promotion interne. Avec le déploiement des matériels de la gamme SCORPION, votre modèle d'armée est appelé à évoluer ; vous avez d'ailleurs évoqué la création, dans l'organigramme de l'armée de terre, d'un « pilier » compétent pour le numérique et l'innovation. Pour les ressources humaines, l'acquisition des compétences nécessaires constitue donc un enjeu du point de vue du recrutement ainsi que de la fidélisation des personnels, afin de valoriser les acquis de l'expérience de nos soldats. Pour faire face à ces défis, il est prévu que les filières de recrutement soient complètement revues en 2020 ; pouvez-vous nous présenter les premiers axes de vos réflexions en la matière ?

M. Jean-Charles Laronneur. Je tiens à mon tour à vous remercier très vivement, Mon général, pour les excellents échanges que nous avons eus ces dernières années.

J'aimerais vous interroger sur certains aspects de l'exécution du budget 2018. Parmi les indicateurs de performance présentés par la documentation budgétaire, l'objectif 4 du programme 178 mesure la capacité de nos armées à « assurer la fonction stratégique intervention ». Dans son analyse des résultats, la Cour des comptes estime que les moyens de nos armées étaient insuffisants pour une opération correspondant à l'hypothèse d'engagement majeur de leur contrat opérationnel ; qu'en est-il pour l'armée de terre en particulier ?

Je souhaiterais vous interroger aussi sur deux autres sujets, qui sont d'ailleurs liés : le plan « MCO 2025 », qui modifie les équilibres entre maintenance opérationnelle et maintenance industrielle, et la préparation opérationnelle. En 2018, les crédits de l'entretien programmé des matériels ont été rehaussés de 13 %, afin de traduire la priorité accordée à ce domaine. Ces crédits ont ainsi permis de satisfaire de remplir globalement les objectifs de préparation opérationnelle fixés pour 2018, objectif d'autant plus ambitieux que les effectifs de la force opérationnelle terrestre ont crû de plus de 1 000 soldats. S'agissant de la disponibilité technique opérationnelle des matériels, elle serait globalement satisfaisante. Les AMX 10 RC, le VBCI de trente-deux tonnes et les VAB auraient fait l'objet d'une attention soutenue car ils sont particulièrement employés en OPEX. La documentation budgétaire évoque des avenants à leur contrat de soutien. Pourriez-vous nous en dire davantage sur ce point ?

M. Charles de la Verpillière. Mon général, j'ai pour vous deux questions, l'une d'ordre très général vaste et l'autre de nature plus technique. Moi qui, dans mon jeune temps, n'ai servi que sur une automitrailleuse légère Panhard, c'est-à-dire en vérité une « deux-chevaux » sur laquelle on avait greffé une tourelle, j'ai été très surpris de l'encombrant volume des engins du programme SCORPION que nous nous sommes fait présenter l'an dernier à Satory, à votre invitation, c'est-à-dire les véhicules Griffon et Jaguar. Comment manœuvrer avec des engins aussi hauts et aussi larges en milieu urbain, en même en terrain boisé, sans se faire arracher toutes les superstructures de ces engins ?

Ma seconde question concerne l'opération Barkhane. Certes, touchant à une opération extérieure, elle pourrait être adressée au chef d'état-major des armées. Mais puisque je ne vois ici personne, parmi mes collègues présents ce soir, qui soit désireux d'engager une controverse politique sur le principe même de cette opération, l'instant me paraît bon pour en évoquer certains aspects précis. Je dois vous dire, Mon général, que nous sommes nombreux à être inquiets de l'évolution de la situation dans la bande sahélo-saharienne. La situation se dégrade dans la zone, notamment au Burkina Faso – comme on a pu le constater à regret il y a quelques semaines – et au Mali, où les choses vont de mal en pis. Quel est votre sentiment sur cette situation ?

M. Philippe Michel-Kleisbauer. Lors de votre dernière audition, je vous avais interrogé sur l'intérêt que vous portiez aux obus de précision, téléguidés, filoguidés ou guidés par GPS ; vous m'aviez répondu que ce n'était pas votre priorité. Or, entre-temps, le président-directeur général de Nexter nous a indiqué que sa société investissait dans le développement d'obus de ce type et, il y a quelques instants, vous nous avez déclaré que pour nombre de sujets, la balle était dans le camp des industriels. Quel que soit son calibre, la balle a-t-elle changé de camp ?

M. Yannick Favennec Becot. Vous nous avez dit, Mon général, que le niveau de recrutement de l'armée de terre vous donnait satisfaction. Or un rapport sur l'exécution de la loi de finances pour 2018 en date du 15 avril dernier fait apparaître un déficit de 583 personnels dans les tableaux d'effectifs des armées, toutes armées confondues. Ce manque d'attractivité s'explique notamment par un manque d'attractivité des armées par rapport au secteur privé. Quelles sont les perspectives pour l'armée de terre en la matière ?

Mme Natalia Pouzyreff. En tant qu'utilisateur d'appuis de toute nature, quelle appréciation porte l'armée de terre sur les moyens de transport dont peuvent disposer les forces, comme les avions A400M, MRTT, C130J et C130H, les hélicoptères NH90, ainsi que ceux qui nous manquent peut-être, comme les hélicoptères lourds de type *Chinook* ? Pouvez-vous nous dresser un tableau d'ensemble de nos capacités et de nos besoins en la matière ? En outre, dans quelle mesure pouvons-nous appuyer sur nos alliés pour disposer de ces capacités de transport, si nous ne les possédons pas toutes nous-mêmes ? D'ailleurs, quelles initiatives serait-il pertinent que la France soutienne au niveau européen dans ce domaine ?

Général Jean-Pierre Bosser. Si j'ai bien compris votre question, Monsieur Gassilloud, vous m'interrogez sur le lien entre le recrutement de nos officiers – quelle que soit leur voie de recrutement – et le déploiement de SCORPION. C'est une question pertinente, car la guerre de demain crée de nouveaux besoins de compétences, notamment dans le domaine de l'espace, de la cybernétique ou du renseignement. Ce sont là des compétences d'importance majeure, que nous devons avoir à l'esprit dans nos politiques de recrutement. Le modèle de recrutement généraliste, celui de ma génération, n'est certainement pas celui de demain. Pour l'heure, dans les spécialités que j'évoquais, nous recrutons beaucoup d'officiers sous contrat, tout l'enjeu consistant à conserver ces spécialistes aussi longtemps que nous en avons besoin. En effet, je ne crois pas que ce soit à l'armée de terre de former des spécialistes dans certaines matières, comme la cybernétique et, qu'à ce titre, un recrutement sous contrat pour une durée donnée me paraît pertinent. C'est dans ce sens qu'évolue le mode de recrutement des officiers et qu'il continuera à évoluer, c'est-à-dire que cette évolution est moins déterminée par les règles de gestion des personnels que par les besoins de l'armée de terre.

Monsieur Larsonneur, les moyens de l'armée de terre sont calibrés de façon à lui permettre d'être engagée sur trois théâtres d'opération ; or elle est aujourd'hui déployée sur quatre théâtres, ce qui représente davantage que son contrat opérationnel. Dès lors, il est bien évident que l'armée de terre ne pourrait pas, du jour au lendemain, être immédiatement engagée dans une opération majeure de plus. En revanche, si elle devait se projeter sur un nouveau théâtre d'engagement majeur, moyennant le retrait de l'un de ses théâtres d'opération actuels, il ne fait aucun doute qu'elle le pourrait.

S'agissant du « modèle 2025 » défini pour la chaîne de maintien en condition opérationnelle, les besoins exprimés par l'armée de terre, en matière de maintenance des matériels terrestres comme en matière de maintenance des matériels aéronautiques, sont satisfaits, et ils le seront largement. Concernant par exemple l'entretien programmé des matériels aéronautiques, un effort d'un milliard d'euros a été fait au titre du PLF2019 en autorisation d'engagement pour permettre la notification des nouveaux contrats pluri annuels. Les conditions sont donc réunies pour permettre à nos équipages d'effectuer le nombre d'heures de vol que l'on attend d'eux ; la balle, une fois de plus, est dans le camp des industriels.

Monsieur de la Verpillière, pour tout vous dire, la remarque que vous faites sur le Griffon et le Jaguar, je me suis fait exactement la même il y a une quinzaine d'années en voyant le VBCI pour la première fois : j'avais dans l'esprit les rues étroites de Bangui et doutais qu'il puisse y manœuvrer. Pourtant, j'ai été moi-même surpris par les remarquables capacités de manœuvrabilité de ces véhicules. Vous avez pu le voir vous-même lors de la démonstration que vous évoquiez : ils sont capables de faire le tour d'un arbre avec bien davantage d'agilité qu'un poids lourd de même gabarit.

En somme, je crois que dans l'architecture de nos engins blindés, il faut privilégier la protection, l'autonomie, la puissance de feu, la mobilité et la vitesse. Or, aujourd'hui, pour résoudre cette équation, on ne saurait faire mieux qu'un Griffon, un VBCI ou un Jaguar, modèles qui nous donnent tous pleine satisfaction. Certes, s'il fallait faire la guerre dans les sous-bois, mieux vaudrait débarquer... Mais tel a d'ailleurs toujours été le cas. Et puis, lorsque cela est possible, il est tout de même préférable de ne pas écraser purement et simplement des hectares entiers de forêts, sauf à ce que l'on veuille en revenir aux temps du corps blindé mécanisé, où l'on n'avait guère de scrupule...

M. le président. Vous vous exposez à des questions sur le développement durable dans l'armée de terre !
(*Sourires.*)

Général Jean-Pierre Bosser. Monsieur le président, j'y suis tout à fait prêt car, aussi étonnant que cela puisse paraître, j'ai dans mes tiroirs une tribune écrite en mars sur « le rôle écologique du soldat » ! D'ailleurs, si l'un de vous a un média à recommander pour sa parution...

Mmes Patricia Mirallès et Josy Poueyto. C'est à M. Yannick Jadot qu'il faudrait vous adresser !

Monsieur Michel-Kleisbauer, lorsque vous m'avez posé la question de l'intérêt des obus de précision, nous opérons sur des théâtres encore relativement ouverts. Il est vrai que depuis, le retour d'expérience de notre artillerie au Levant a mis en évidence la nécessité de maîtriser davantage nos effets, dans des environnements de plus en plus contraints. Nous avons utilisé, pour la première fois, des obus Bonus, suffisamment précis, mais encore insuffisants pour limiter les dégâts collatéraux. C'est pourquoi, la semaine dernière, j'ai demandé à Nexter de remettre sur le métier un projet d'obus de précision de 155 millimètres que nous avons entamé il y a cinq ans.

Quant au recrutement, Monsieur Favennec Becot, je ne peux pas partager votre constat pour ce qui me concerne, car l'armée de terre est la seule des trois armées à avoir atteint ses objectifs de recrutement en 2018. Certes, cela ne veut pas dire que tous les postes sont pourvus, mais nos taux de sélection sont satisfaisants.

S'agissant des engagés volontaires de l'armée de terre, nous n'avons pas tout à fait retrouvé le ratio de deux candidats pour un poste que nous connaissions avant 2015, mais presque. En outre, tout ce que nous avons mis en place pour faciliter le recrutement a beaucoup de succès, notamment autour des réseaux sociaux. Je citerai en exemple une vidéo que nous avons publiée sur les tests physiques appliqués aux hommes et aux femmes, qui démystifie nos exigences.

S'agissant du recrutement de sous-officiers, à Saint-Maixent, il est satisfaisant tant en qualité qu'en quantité. Nous avons d'ailleurs ouvert des classes spécialisées pour former des étudiants dans les spécialités pour lesquelles la concurrence au recrutement est vive. Par exemple, nous avons mis sur pied un BTS CYBER au lycée militaire de Saint-Cyr-l'École, dont la première promotion est sortie le 14 juin. Nous avons aussi ouvert un centre d'enseignement technique à Bourges, filière Bac Pro maintenance des matériels aéronautiques ; dans les deux cas, ces projets sont très prometteurs et, d'ailleurs, rencontrent d'ores et déjà du succès ; en témoigne le fait que nous avons trois candidats pour une place.

S'agissant du recrutement d'officiers, le nombre de candidats a encore augmenté d'un pourcent à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr comme à l'École militaire interarmes. En outre, je tiens à souligner aussi que, cette année, neuf polytechniciens choisiront l'armée de terre à l'issue de leur scolarité : c'est une véritable révolution !

En somme, j'ai toutes les raisons d'être satisfait de notre recrutement. D'ailleurs, la ministre des Armées l'a bien compris lorsqu'elle assistait hier au comité stratégique de l'armée de terre : l'armée de terre réussit à recruter et se tient prête à le faire encore davantage, pour le cas où le ministère pourrait accroître encore ses effectifs d'ici la fin de l'année et où les autres armées ne réussiraient pas à recruter autant que prévu.

L'ambition qui est la nôtre de peser dans les états-majors internationaux se heurte à une insuffisance de capitaines et de commandants. Le taux d'encadrement, pour ces deux grades, est de 12 % dans les armées

britannique et allemande tandis que nous sommes, nous, bien en deçà de ce niveau. Si je ne suis donc pas forcément demandeur d'effectifs supplémentaires de militaires du rang, je suis en revanche favorable à ce qu'on amplifie le recrutement d'officiers.

S'agissant enfin de la mobilité des troupes, il est vrai que je ne suis pas très content de la transition entre le Transall, qui est en train de mourir, et l'A400M, pour une raison simple : si l'A400M est un avion exceptionnel en termes de transport logistique, il ne l'est pas du tout, à ce stade, en termes de transport tactique. Pour l'instant, on ne sait pas larguer de parachutistes autrement que par une seule porte – pour un avion qui devait quand même être un des meilleurs du monde ! Je m'en suis ouvert auprès des industriels qui travaillent sur l'A400M. Je leur prêterai des parachutistes le jour où ceux-ci pourront être largués par deux portes. Cette année, les chiffres en matière de capacités d'aérolargage seront sans doute les plus faibles des trois dernières années car nous sommes au point mort bas, entre la perte des Transall et l'attente de la montée en puissance de l'A400M. En revanche, vous avez parfaitement raison : l'A400M étant sur trajectoire, nous pouvons tous espérer qu'en termes de largage de matériel ou de personnel, il remplisse la mission qu'on attend de lui, sachant que la France est un des rares pays au monde qui fasse encore de la mise à terre par la verticalité. On l'a bien vu pendant l'opération Serval : une opération visant à s'emparer d'un aéroport et à évacuer des populations peut commencer par une manœuvre d'assaut vertical.

Le deuxième point auquel nous sommes attentifs – et l'Afghanistan nous avait d'ailleurs un peu mis la puce à l'oreille – est celui des hélicoptères lourds. Si les Britanniques n'étaient pas à Gao, il nous manquerait un outil de projection lourd. S'il est illusoire de croire que nous allons acquérir des hélicoptères lourds, nous avons quand même des alliés qui en disposent, notamment les Espagnols, alliés extrêmement proches puisque nos brigades d'aérocombat sont très similaires. Si jamais, un jour, les Britanniques venaient à prendre un peu de distance dans la bande sahélo-saharienne, nous ferions appel à nos camarades espagnols. Je ne suis donc pas très inquiet s'agissant des voilures tournantes. Je le suis davantage s'agissant des avions.

M. Jean-Michel Jacques. Mon général, certains d'entre nous ont lu avec beaucoup d'intérêt vos écrits sur la spécificité militaire : tout y est dit. Je tenais à vous remercier pour cette trace écrite que vous nous laissez. Elle nous sera très utile dans les mois qui viennent pour expliquer à nos concitoyens la spécificité du métier de soldat.

Ma question porte sur l'espace comme enjeu stratégique. La maîtrise de l'espace est plus que jamais indispensable sur les champs de bataille : elle permet d'écouter, de mieux naviguer, de mieux commander, de mieux communiquer et d'observer. Nous avons un commandement interarmées de l'espace qui monte en puissance. Quelle juste place l'armée de terre va-t-elle prendre en ce domaine ?

Mme Sereine Mauborgne. Général, je voudrais d'abord vous remercier à titre personnel pour votre implication à acculturer les néophytes que nous étions, il y a deux ans, avec Thomas Gassiloud lorsque nous avons été désignés rapporteurs sur l'armée de terre. L'énergie que vous et vos équipes avez déployée ne l'a pas été en vain et aujourd'hui, nous sommes de fervents défenseurs de notre armée. Vous disiez dans votre propos liminaire que cette audition était pour vous la dernière. Durant ces cinq dernières années, vous avez souvent su anticiper les événements afin de mieux y faire face. Comment voyez-vous la suite pour l'armée de terre ? Quels seront les défis majeurs à relever ?

M. Thibault Bazin. Mon général, nous avons eu la chance, avec le groupe d'amitié France-Tchad, d'aller à N'Djamena et d'y être très bien accueillis sur le camp Kossei. Nous avons été impressionnés par le professionnalisme de nos forces – sous une chaleur terrible. J'ai découvert à cette occasion le souci de nos forces de mener, parallèlement à leur mission, une action locale. Je pense notamment à leur intervention en soutien informatique dans un établissement de la capitale du pays. Ce type d'actions est-il généralisé à tous les sites ? Une certaine liberté est-elle laissée à nos forces en la matière ? Appliquez-vous des critères et une certaine éthique à ces activités de soutien ?

M. Fabien Lainé. Au fil des auditions, nous en avons appris davantage sur le futur système de combat aérien futur (SCAF) et sur l'avion de combat omnirôle. On sait que le Tigre est en cours de modernisation. Ces moyens aériens et aéromobiles proposés par notre industrie couvrent-ils la palette nécessaire que vous pourriez

espérer des moyens de la troisième dimension dans les combats futurs ? Sachant que vous êtes les premiers bénéficiaires des appuis-feu, de quels appuis-feu avez-vous besoin ?

M. Joachim Son-Forget. Vous avez fait état vous-même du calendrier des livraisons des HK416F. J'ai cru comprendre, pour ma part, que l'industriel était un peu en défaut quant aux délais de livraison, ce qui explique qu'il soit le grand absent de l'appel d'offres pour le fusil de précision semi-automatique alors qu'il aurait pu présenter le HK417. En cette période, beaucoup d'appels d'offres sont ouverts pour le renouvellement d'une grande partie de l'armement. C'est le cas pour nos pistolets en ce moment, ce le sera pour la mitrailleuse légère en remplacement de la Minimi dans quelque temps. La réflexion qui est menée actuellement intègre-t-elle assez les différentes contraintes de livraison ? Anticipe-t-on assez les changements à venir ? Arrive-t-on à dépasser le culte de l'interopérabilité, notamment en ce qui concerne les calibres choisis, là où nos alliés outre-Atlantique ne se gênent pas, eux, pour proposer de nouvelles solutions ? Nous avons des mécanismes, via les forces spéciales et via la structure intégrée du maintien en condition opérationnelle des matériels terrestres (SIMMT), qui font des acquisitions intéressantes. Mène-t-on la même réflexion pour ces appels d'offres importants puisque de long terme ?

Mme Patricia Mirallès. À Barkhane, où je me suis rendue avec des collègues de la commission, nous avons pu constater la dureté du terrain et des conditions du matériel aérien et terrestre. Nous avons noté des difficultés concernant le Tigre. Airbus vous a-t-il donné des garanties s'agissant de la boîte de transmission et de la fiabilité des pare-brise, afin de permettre la pleine efficacité et la pleine disponibilité de cet hélicoptère – et donc d'assurer la sécurité de nos hommes ?

M. Christophe Lejeune. « C'est bien souvent la famille qui contribue à la force morale [du soldat] et incarne au quotidien ce qu'il a mission de protéger. Ainsi, s'il est nécessaire de rendre hommage à l'engagement et à l'héroïsme de nos soldats, il est non moins juste de reconnaître et de soutenir leurs familles. » Voici les mots que vous avez utilisés, Mon général, pour décrire toute l'importance que vous accordez au plan Famille lancé par la ministre des armées. L'armée de terre a institué un réseau Terre « Plan Famille » et institué depuis un an une évaluation trimestrielle auprès des commandants de formation et des conjoints de militaires. La première évaluation de l'efficacité des mesures sur le terrain a été réalisée en mai 2018 auprès de 104 formations et de 1 500 conjoints : elle révèle une satisfaction globale des commandants de formation à hauteur de 68 %. Mon général, quelles nouvelles mesures avez-vous mises en application dans le cadre du plan famille ? Quels ont été les résultats des dernières évaluations ?

M. Jean-Louis Thiériot. S'agissant du service national universel, j'ai pu ressentir, lors de mes échanges avec certains cadres, une réelle inquiétude par rapport à l'investissement en personnel qui est demandé à nos armées. Bien évidemment, il ne s'agit pas d'un service militaire – on est censé faire de la formation de formateurs – mais quel est aujourd'hui le niveau d'engagement de nos personnels pour cette première phase du service national universel ? Qu'est-il prévu pour les années à venir ? Quels retours avez-vous eus des premières sessions de formation qui ont été animées par nos personnels ? Quelles garanties sont-elles données à nos armées que ce service national universel ne restera pas pour elles une charge, ce qui réduirait évidemment notre capacité à respecter le Livre Blanc ?

Général Jean-Pierre Bossier. S'agissant de l'espace, on pourrait penser de prime abord que c'est un cadre relevant exclusivement de l'armée de l'air. En réalité, comme la marine, l'armée de terre est pleinement concernée par cette évolution pour les raisons que vous avez évoquées : l'espace conditionne les liaisons GPS, les liaisons radio, le renseignement et la lutte informatique – offensive comme défensive. L'espace deviendra demain le relais de nos yeux et de nos oreilles sur le terrain. Vous avez parlé d'un commandement mais je ne suis pas certain que tel sera le cas. Cela sera plus certainement un organisme à vocation interarmées. Bref, l'armée de terre tient à être un des acteurs de ce domaine.

J'identifie quatre défis majeurs pour l'armée de terre.

Le premier est celui de la juste pression qu'il faut exercer sur notre industrie de défense dans le cadre du respect de l'exécution des contrats. Une fois un contrat signé, les industriels sont souvent nos seuls interlocuteurs dans le cadre d'une relation client-fournisseur. Si une banque me dit que je ne peux pas retirer plus de 200 euros sur mon compte, je changerai de banque et choisirai celle qui me laissera retirer 500 euros vingt-quatre heures sur

vingt-quatre. Dans le secteur de la défense, en revanche, je n'ai pas le choix. En matière de pièces détachées, que se passe-t-il si l'industriel décide finalement de livrer, en quarante-huit heures, des pièces détachées pour un hélicoptère, sur une plateforme pétrolière, alors qu'il attend une semaine pour nous donner une pièce détachée pour un hélicoptère déployé au Sahel ? Je force le trait mais la relation avec les industriels est celle d'un coude-à-coude de la DGA, non pas face à l'industriel, à ce stade, mais avec lui. Le premier rendez-vous est celui de Scorpion. Nous attendons tous l'arrivée de ce programme cette année – les industriels s'y sont engagés. C'est un objectif ambitieux car nous avons créé, sur ce projet, un groupe d'industriels. C'est pour moi le point majeur.

Le deuxième défi est celui de l'international, pour lequel j'ai tenu à dépenser beaucoup d'énergie car il y a beaucoup à retirer de la relation avec nos camarades étrangers. Nous parlons notamment beaucoup de capacitaire et je vous citerai, à titre d'exemple, les quatre sujets que nous avons traités lors de la dernière réunion tournante que nous avons tenue avec mes homologues britannique et allemand autour d'action terrestre future.

Le premier sujet portait sur la haute intensité : il est intéressant d'avoir les visions britannique et allemande sur ce qu'est la haute intensité et de voir à quel point cela structure les modèles d'armée.

Le deuxième sujet touchait à l'engagement des robots, la guerre à distance, par procuration – celle des robots autonomes, avec ou sans l'humain – ayant été un sujet d'intérêt majeur dans la presse il y a quelque temps. Il est intéressant de savoir que certaines armées sont plus allantes que d'autres dans ce domaine et que les armées qui ont des difficultés à s'engager en opérations extérieures sont probablement aussi celles qui auront du mal à engager des robots demain.

Le troisième sujet concernait la déception. Dans notre doctrine d'emploi, nous avons un peu oublié les actions de déception. Nous allons fêter demain le soixante-quinzième anniversaire du Débarquement. Or, l'année du Débarquement, a été conduite une opération de déception exceptionnelle, dénommée Fortitude. Si pour nos amis britanniques, la déception est restée dans la doctrine, nous l'avons un peu évacuée. C'est dommage car la déception est une capacité majeure qui va du simple camouflage jusqu'à des manœuvres de grande ampleur.

Le quatrième sujet était celui de la pharmacologie, sujet que l'armée de terre a été seule à porter. La question est de savoir si on imagine demain un soldat augmenté, à qui nous allons faire prendre des pilules et des produits pour qu'il puisse mener la guerre jour et nuit, ou s'il s'agit plutôt du soldat non diminué. Nous percevons, avec l'aide des chercheurs de l'Institut de recherche biomédicale des armées (IRBA) qui travaillent pour l'armée de terre, que nos soldats pourraient encore gagner en efficacité, à trois conditions : avoir un sommeil satisfaisant, une alimentation de qualité et une activité physique parfaitement adaptée à la préparation opérationnelle.

L'international permet de réfléchir à bien des sujets qui ne portent pas uniquement sur le fusil ou le Griffon. Nous pouvons partager des réflexions très intéressantes avec nos amis étrangers et c'est tout l'intérêt de ne pas oublier notre histoire. J'étais récemment au Japon où j'ai découvert que le général Lebon avait écrit toute la doctrine d'emploi de l'armée japonaise moderne. J'y ai aussi découvert que Georges Clemenceau avait déployé en 1919 des pilotes et des mécaniciens pour créer l'armée de l'air japonaise – dont on célèbre le centenaire. Enfin, nos ingénieurs maritimes ont créé les grands ports japonais. Bref, dans les relations internationales, il n'y a pas que le business et le capacitaire mais bien d'autres dimensions qu'il faut continuer à développer.

Le troisième défi est celui de la réserve, facteur de ressources majeur pour l'armée de terre. Nous atteignons nos objectifs quantitatifs et opérationnels. Nous pourrions d'ailleurs imaginer – pourquoi pas ? – que les Jeux olympiques de 2024 soient un grand objectif – dynamique et fédérateur – pour la réserve.

Enfin, le quatrième défi est celui de Scorpion, que nous avons déjà évoqué.

Vous m'avez interrogé sur ce que je qualifierais d'actions civilo-militaires. Il y a une tradition dans l'armée de terre qui veut qu'à chaque fois qu'un régiment part en opération, il y laisse une trace.

Je vous livre un exemple, il y a quelques années, alors que j'étais chef de corps, le régiment que je commandais est parti en mission au Liban avec des dizaines de livres et nous y avons construit une bibliothèque avec des ouvrages en langue française pour des jeunes de 0 à 15 ans. Vous évoquez, M. Bazin, un projet réalisé au Tchad dans le domaine de l'informatique qui est en pleine expansion en Afrique. Si ces projets sont courants, ce sont plus souvent des actions d'opportunité. Les unités projetées ont en effet à cœur de mener de nombreuses actions dites civilo-militaires allant du soutien médical à la réfection d'écoles, en fonction des besoins qu'elles perçoivent sur le terrain. Quel que soit le projet, il est avant tout le fruit de la relation que les régiments projetés entretiennent avec les pays dans lesquels ils sont déployés et avec les populations auxquelles ils sont attachés.

M. Lainé, très honnêtement, je suis un peu gêné pour vous dire ce que j'attends du SCAF et des nouveaux vecteurs aériens dans le domaine des appuis feux fournis par la troisième dimension. En effet, je n'imagine pas, pour le moment, qu'il y ait une révolution en termes de puissance de feu, entre les appareils qui existent aujourd'hui et ceux qui seront construits demain. En revanche, ce que j'attends des évolutions qui pourront être apportées dans la troisième dimension, ce sont des capacités de liaison améliorées pour travailler plus vite et en temps réel mais aussi bénéficier de capacités d'investigation plus développées, en s'appuyant sur l'intelligence artificielle. Dans ce domaine, j'ai récemment assisté à une démonstration du *Patroller* dorénavant équipé d'une boule optronique gyrostabilisée. Ce système d'observation est capable de détecter, d'identifier et de localiser, de jour comme de nuit, dans un champ atteignant presque 360°, tous les éléments observés. Il permet ainsi, presque immédiatement, de décrire une éventuelle unité ennemie. Voilà un progrès essentiel apporté par la troisième dimension à l'armée de terre. Pour répondre instinctivement à votre question, l'évolution résidera donc pour moi moins dans la puissance de feu que dans la désignation rapide des cibles et des objectifs.

Concernant le renouvellement des moyens, M. Son-Forget, je n'ai pas noté de retard dans la livraison des fusils d'assaut HK416. 5 000 exemplaires ont déjà été livrés et 9 600 autres seront reçus en 2019. Nous atteindrons alors la moitié de l'objectif fixé. Comme vous le savez, la firme allemande Heckler & Koch, comme Glock en Autriche, est une entreprise importante qui a produit, je crois, près de deux millions d'armes de poing l'année dernière. Je ne pense donc pas que les livraisons françaises soient complexes à mettre en œuvre. Mais pour l'armée de terre, le sujet est moins l'industriel qui nous fournit les armes que les processus de « certification » de nos besoins par la technostructure. Ainsi, si nous souhaitons acquérir un pistolet automatique déjà en dotation dans les forces spéciales dans des délais extrêmement courts en nous appuyant sur un industriel qui en a la capacité et avec les moyens financiers que vous nous avez fournis, nous ne le pourrions pas. En effet, pour acquérir cette arme, nous serions tenus de refaire l'intégralité du schéma de certification. C'est tout de même étonnant ! Il faudrait alors un an pour réussir à passer un marché concernant un matériel que nos armées utilisent déjà depuis 10 ans. J'en ai encore parlé au directeur de cabinet de la ministre des Armées ce matin et j'ai demandé à ce que les réflexions et les travaux se poursuivent sur la manière de raccourcir ces délais. La loi de programmation militaire « à hauteur d'homme » pourrait perdre une partie de son sens en raison de toutes ces lourdeurs. L'armée de terre demeure donc en appui comme elle l'a fait en mettant à la disposition de la direction générale de l'armement et de l'industriel Arquus des champs de tir à Mourmelon et à Mailly, dans le cadre des essais partagés pour le développement des tourelleaux téléopérés des Griffon, contribuant ainsi à ce qu'il n'y ait aucun retard sur le programme SCORPION.

Concernant votre question Mme Mirallès, le problème de boîte de transmission que vous évoquez concerne essentiellement l'hélicoptère NH90. Ce problème est connu et commun à toutes les flottes qu'elles soient française, espagnole ou autre. Je demeure persuadé qu'une des solutions est de n'avoir qu'un seul industriel. En effet, changer une boîte de transmission de NH90 en opérations demeure, encore aujourd'hui, compliqué. Si cet hélicoptère est très fiable, ce problème engendre des indisponibilités pouvant aller jusqu'à trois semaines.

Au sujet des pare brises de l'hélicoptère Tigre, je considère que c'est l'exemple type du problème des pièces détachées que j'évoquais précédemment. Il ne me semble pas envisageable d'annoncer qu'un Tigre est indisponible pendant 15 jours en raison de l'absence d'un pare-brise. Comme je l'ai déjà dit, j'estime que la gestion des pièces détachées des hélicoptères doit se rapprocher au maximum de celle des pièces détachées des automobiles. Sur ce point, les progrès sont encore trop lents. Il faudra probablement, un jour, taper du poing sur la table pour rappeler que nos hélicoptères sont engagés en opérations et qu'au vu des sommes déjà investies et de celles qui seront investies en 2019 dans le MCO aéronautique, l'armée de terre est en droit d'obtenir rapidement un joint qui coûte 15 euros et dont l'absence immobilise un hélicoptère pendant 15 jours.

Mme Patricia Mirallès. Ce qui me préoccupe le plus est le défaut de construction qui semble exister concernant ces pare-brises. L'industriel a-t-il traité ce sujet ?

Général Jean-Pierre Bosser. Pour moi, les défauts de jeunesse du Tigre étaient liés aux rivets des pare brises mais ont été corrigés. Il existe peut-être encore un problème de réflexion de la lumière mais Airbus Helicopters nous a, d'après les éléments en ma possession, proposé une solution qui a fait ses preuves en Australie et qui consiste à couvrir le pare-brise d'un film autocollant. Je réaliserai d'autres recherches et vous donnerai une réponse plus précise concernant ce sujet.

M. Lejeune, vous évoquez le plan Famille et, comme vous l'avez dit, la ministre des Armées a rappelé qu'il n'y a « pas de soldat efficace sans famille heureuse ». Les projets qui sont lancés dans chaque régiment de l'armée de terre sont souvent des projets ayant trait aux infrastructures et liés au plan Famille, qu'il s'agisse de la construction d'une maison des familles, de la réfection d'un foyer pour nos soldats ou de la mise en place du Wi-Fi. Mais il pourrait aussi s'agir de la construction d'un cinéma, structure qui existait auparavant et qui avait fait ses preuves. Pour moi, le succès du plan Famille repose avant tout sur le succès de la gestion de la mobilité. Certaines mutations ne sont aujourd'hui plus souhaitées par nos soldats et sont mal vécues. Au vu de la concurrence du secteur privé et de la nécessaire fidélisation, un de nos leviers demeure donc la mobilité. À ce titre, je vous encourage à recevoir en audition le directeur des ressources humaines de l'armée de terre afin qu'il vous présente les nouveaux projets mis en œuvre dans le domaine de la mobilité. J'estime, en effet, qu'il ne faut plus muter par principe. Il faut, par exemple, mettre en œuvre des logiques de bassin d'activité dans lequel nos hommes et nos femmes pourraient être affectés successivement, entre Suippes, Mailly, Mourmelon et Châlons-en-Champagne par exemple ou bien entre Pau, Bayonne, Montauban, Castres et Toulouse. Dans ces bassins, nos soldats peuvent faire carrière, changer de poste, progresser et avoir des responsabilités. Dans ce cadre, nous avons ainsi mis en place une « bourse aux emplois » qui consiste à proposer des postes et à laisser les intéressés s'arranger entre eux. Tout le plan annuel de mutation (PAM) ne se fera pas par les intéressés ni via ce système mais, cette année, c'est déjà entre 10 et 15 % du PAM qui aura été résolu par cette « bourse aux emplois ». C'est une petite révolution pour l'armée de terre qui est plutôt habituée à une logique verticale plus qu'horizontale mais cela fonctionne et évite certains désagréments. Une réflexion est également engagée concernant les mutations en région parisienne. En effet, il s'agit d'identifier le personnel qui souhaite y rester afin de ne pas le remplacer par quelqu'un qui ne souhaite pas y être muté. Il ne faut pas faire deux malheureux. Vous l'avez compris, pour moi, l'enjeu majeur du plan Famille est donc bien la mobilité

Pour le SNU, M. Thiériot, je voudrais vous rassurer et vous conforter dans l'idée que l'armée de terre est attentive et a été active dans la conception et dans la mise en œuvre de cette première phase expérimentale. Durant toute la phase de mise en situation, les armées ont appuyé le recrutement des cadres via les délégués militaires départementaux. De plus, la formation des cadres, que j'ai évoquée, a eu un grand succès, tant aux Écoles de Saint-Cyr Coëtquidan qu'à Brétigny, succès reconnu par M. Gabriel Attal qui s'est rendu sur les lieux. L'investissement est également important dans le module « Défense et mémoires nationales » qui sera le module dispensé par les armées dans la phase d'internat. De plus, l'armée de terre prépare déjà activement la phase 2 et les stages qu'elle y proposera. En effet, nous y voyons une opportunité de rayonnement et de recrutement en présentant l'institution à ces nombreux jeunes à travers ce module. Nous aurons même peut-être plus de jeunes volontaires à l'engagement que de postes à pourvoir. Soyez donc parfaitement rassurés sur l'investissement de l'armée de terre.

En revanche, je souligne qu'il s'agit actuellement d'une phase expérimentale mais que, lors de la mise en œuvre plus large du SNU, et ce dès l'année prochaine avec plus de 40 000 jeunes à encadrer, l'engagement de l'armée de terre ne doit pas aller au-delà de ce qu'elle est capable de faire. Cet engagement ne pourra pas être proportionnel à une telle échelle. À défaut cela ferait courir un risque dans le domaine de notre capacité opérationnelle et dans les domaines budgétaire et humain. Conformément à la volonté du président de la République, il s'agit de bien cloisonner ces deux missions.

M. Philippe Chalumeau. Mon général, je voudrais tout d'abord vous exprimer notre admiration, notre reconnaissance et vous adresser nos remerciements pour votre engagement et votre magnifique carrière.

Ma question portera sur l'arrivée de l'intelligence artificielle ainsi que sur la rupture technologique et les enjeux énormes qui l'accompagnent. En effet, comme l'évoquait notre collègue Thomas Gassilloud lors de l'examen

du rapport de la mission d'information sur les enjeux de la numérisation des armées, l'intelligence artificielle aura des implications aussi importantes que celles dues à l'invention de la poudre dans son temps. Dans ce cadre, je suis intéressé plus spécifiquement par le rôle des imprimantes 3D.

Après l'expérimentation réussie par le pôle ingénierie de la 13^e base de soutien du matériel, l'entreprise Prodways a annoncé la commande de deux imprimantes 3D industrielles de type ProMaker P1000 par la structure intégrée du maintien en condition opérationnelle des matériels terrestres (SIMMT). Selon l'industriel, ces deux machines seront livrées avant l'été et pourraient être ensuite déployées sur un théâtre d'opérations extérieures. Mon général, pouvez-vous nous détailler l'usage que l'armée de terre compte faire de ces imprimantes 3D et préciser les opportunités que présenterait ce premier déploiement au sein des armées françaises ?

M. Jean-Marie Fiévet. Mon général, nous constatons avec plaisir que l'armée française compte de nombreux réservistes, engagés tant sur le territoire national que, parfois, en opérations extérieures. Comme l'ont montré leurs interventions décisives lors des attentats ayant eu lieu à proximité de la pyramide du Louvre ou de la gare Saint-Charles à Marseille, leur compétence n'est plus à prouver. J'ai d'ailleurs eu le plaisir de rencontrer dernièrement un certain nombre de réservistes appartenant au 24^e régiment d'infanterie, commandé par le lieutenant-colonel Nicpon et composé uniquement de réservistes au nombre de 700. Leur engagement et leur dévouement font la fierté de nos armées et de la France tout entière. Mon général, avez-vous l'intention de former d'autres régiments de réservistes et, si c'était le cas, où les implanteriez-vous ?

M. Jean-Jacques Ferrara. Mon général, le 27 mai dernier, nous avons, avec notre collègue Mme Sereine Mauborgne, accompagné la ministre des Armées lors de son déplacement à Marignane sur le site d'Airbus Helicopters. Elle y a alors annoncé que le programme d'hélicoptères interarmées légers (HIL), appelé Guépard, serait anticipé et que les premiers appareils entreraient en service en 2026. Je souhaitais avoir votre avis sur l'état actuel du parc d'hélicoptères de l'armée de terre et savoir, en particulier, si des soucis pourraient apparaître dans les prochaines années avant la transition avec le HIL. Enfin, pour ne pas déplaire à mes collègues et au président de notre commission, je ne peux pas ne pas vous interroger sur le devenir de la flotte d'hélicoptères de type Caracal de l'armée de terre et son regroupement au sein de l'armée de l'air. Concernant ce dernier point, où en sommes-nous mon général ?

Mme Josy Poueyto. Général, sachez que nous vous regretterons mais que nous espérons tout de même vous retrouver dans d'autres lieux et d'autres circonstances. Au mois de septembre 2018, vous nous aviez fait part de votre réflexion sur la maintenance du matériel militaire, imaginant la mise en place de bases opérationnelles avancées qui feraient du MCO terrestre et influeraient évidemment sur le curseur maintenance industrielle – maintenance opérationnelle. Vous nous aviez alors annoncé que le général Soriano devait rendre un rapport sur ce sujet. Alors que nos équipements sont de plus en plus modernes et équipés de technologies de pointe rendant l'entretien délicat à mettre en œuvre sans ingénieur spécialisé, en particulier dans des environnements souvent hostiles, pouvez-vous nous préciser comment vous estimez possible de mettre en œuvre ces bases opérationnelles avancées et nous faire partager les premiers éléments de ce rapport ?

M. Loïc Kervran. Mon général, je confirme que nous vous regretterons, d'autant plus que vous avez cité deux fois le nom de Bourges aujourd'hui.

Je voulais plus sérieusement vous interroger sur la problématique de recrutement que vous avez évoquée et due tant à la remontée en puissance des effectifs qu'aux éventuelles sollicitations nées de la mise en place du SNU. À plusieurs reprises, j'ai eu vent de préoccupations concernant plus particulièrement la catégorie des sous-officiers supérieurs et vous avez évoqué tout à l'heure celles touchant les officiers subalternes, pouvez-vous nous en dire plus concernant ce sujet ?

Mme Séverine Gipson. Général, comme cela a été mentionné dans le rapport pour avis sur le projet de loi de finances pour 2019 dans le domaine équipement des forces et dissuasion de notre collègue Jean-Charles Larsonneur, les armées disposent de stocks de munitions qui paraissent minimales au regard de leur besoin, situation qui nous a encore été rappelée ce matin par l'amiral Morio de l'Isle lors de son audition.

Qu'il s'agisse de munitions simples ou complexes, une vigilance accrue doit être portée sur l'évolution des stocks et la LPM prévoit une remontée en puissance des stocks, particulièrement pour les seconds. Il n'en demeure pas moins qu'un manque persiste dans le domaine des munitions les plus basiques. Comment évaluez-vous la trajectoire engagée et cela vous paraît-il suffisant ?

M. Jacques Marilossian. Je vous remercie pour votre exposé et vos réponses. Vous pouvez constater que la commission, en la présence de presque tous les groupes, rend unanimement hommage à votre action. Vous aviez émis l'année dernière un diagnostic concernant Sentinelle en évoquant la disponibilité et la visibilité des soldats mobilisés. Sentinelle 1 a été un dispositif éprouvant pour les soldats, corrigé par Sentinelle 2 qui en avait tiré les leçons. Dans le contexte d'une menace terroriste, semble-t-il, en légère baisse un plan Sentinelle 3 serait-il en cours avec pour objectif d'accroître la visibilité des forces armées sur le territoire tout en réduisant le nombre de soldats mobilisés ? Si c'est bien le cas, quelles seraient les grandes lignes de ce plan ?

M. Philippe Folliot. Nous nous connaissons depuis bien longtemps Mon général et il me vient en mémoire ma première action officielle, le 18 juin 2002, en tant que nouveau député élu de la Nation. Il s'agissait du dépôt, à vos côtés, d'une gerbe devant le monument des anciens du 8^e RPIMa, au quartier Fayolle, alors que vous étiez chef de corps de ce régiment. Vous avez omis de citer Castres dans vos propos, ce qui est exceptionnel, je me dois donc de réparer cet oubli. Je tiens à exprimer le respect que m'inspirent votre parcours et l'ensemble de votre action en faveur de toutes les composantes de l'armée de terre. Vous avez répondu par anticipation à la question que je souhaitais vous poser sur les forces parachutistes et leur entraînement. Concernant la réserve, vous avez évoqué un objectif en rapport avec les jeux olympiques en 2024, vous auriez pu néanmoins fixer également un second objectif, celui de France 2023 avec la coupe du monde de rugby. Plus sérieusement, compte tenu de votre expérience et avec un certain recul et la liberté de ton qui vous caractérise, pouvez-vous nous indiquer quelle est la nature des relations entre l'armée de terre et ses homologues des pays membres de l'OTAN et de l'Union européenne ?

M. Claude de Ganay. Je souhaite m'associer aux remerciements et félicitations qui vous ont été adressés. Je fais partie des quelques députés présents en 2014 et je vous remercie pour la pédagogie et la franchise dont vous avez fait preuve, saluées à juste titre, ainsi que pour les informations précieuses et utiles dont vous avez fait bénéficier les élus. Je vous adresse à mon tour un clin d'œil en tant qu'ancien marsouin en citant à nouveau Castres et le 8^e RPIMa où vous avez servi à trois reprises, notamment en tant que moniteur parachutiste. Il existe par ailleurs, puisque Bourges a également été cité, une tradition de députés de qualité dans le Cher et Yves Fromion m'a prié de vous saluer.

Mme Anissa Khedher. Merci général pour vos encouragements concernant notre travail dans le cadre de la belle mission d'information sur le suivi des blessés que nous menons à bien avec ma collègue, Laurence Trastour-Isnart. Je souhaite souligner les efforts de l'armée de terre en matière de sensibilisation, aux blessures psychiques notamment. L'année dernière s'est ainsi déroulée une campagne concernant la prévention de la souffrance psychique. Le beau projet de la Maison des blessés que vous allez transmettre à votre successeur témoigne du sérieux avec lequel vous vous êtes emparé de ce sujet et également de la fraternité d'arme au sein de l'armée de terre. Je profite de votre présence pour remercier votre personnel pour son accueil et sa disponibilité. Merci beaucoup.

Général Jean-Pierre Bossier. Je répondrai aux questions dans l'ordre inverse, en commençant par un sujet qui m'est cher, celui des blessés. Au cours de ces cinq années, j'ai beaucoup réfléchi au sujet et j'ai rendu fréquemment visite aux blessés physiques et psychiques soignés à Percy. J'ai acquis la conviction que la cellule d'aide aux blessés de l'armée de terre, la CABAT que tout le monde connaît, est un outil sous-dimensionné au regard des besoins. Au travers de la Maison du combattant, que j'imagine pour demain, je souhaiterais restructurer les leviers du soutien au service de nos blessés que constituent les associations, Terre Fraternité, les entraides, les donateurs, et l'armée de terre qui reste le premier contributeur de l'action menée par l'intermédiaire de la CABAT. Un projet est en cours. Il est complexe juridiquement dans un domaine commun à l'armée de terre et au service de santé des armées. Des textes doivent être aménagés pour que les soldats bénéficient d'une protection juridique lorsqu'ils sont placés en congés maladie de longue durée. J'espère que ce projet aboutira, notamment pour les blessés psychiques pour lesquels il ne semble pas se produire beaucoup d'évolutions. Mais cinq ans est peut-être une durée trop brève pour apprécier les résultats, la guérison de ce type de blessures étant souvent très lente. Je suis toutefois convaincu que rester dans l'ambiance militaire serait

bénéfique à nos jeunes soldats qui n'ont parfois pas de famille et que vivre dans les maisons que j'envisage serait un bon facteur de réinsertion.

Vous saluerez de ma part le député Yves Fromion qui m'a accueilli ici lors de mes premières auditions. Il était pour nous une sorte d'icône, ancien militaire, alors le Saint-Cyrien de l'Assemblée nationale. Je ne pousse pas mes jeunes officiers dans cette direction mais pourquoi pas, s'ils le souhaitent. Bien qu'ayant combattu l'un de ses projets consistant à ramener la section technique de l'armée de terre (STAT) à Bourges, je tiens à saluer son action.

Pour revenir sur votre question concernant la réserve, nous sommes pleinement conscients que 2023 constituerait une bonne répétition avant les Jeux olympiques de 2024.

En matière de relations internationales, nous nous distinguons par notre capacité à accepter de payer le prix du sang. De surcroît, la Constitution de notre pays nous permet d'engager, sur décision politique et dans des délais très courts, une force opérationnelle. La décision qui a conduit à lancer la récente opération de libération d'otages au Sahel en est l'illustration. C'est ce qui nous différencie de la plupart de nos homologues. Pour autant, nous pouvons faire beaucoup en commun, dans de nombreux domaines, comme celui de l'instruction de nos hommes. Cette coopération trouve une limite dès lors qu'il s'agit de risquer la vie de nos soldats. Cette capacité est reconnue par les Américains qui la citent instantanément et sans l'ombre d'une hésitation quand ils sont interrogés sur les Nations qui comptent militairement.

M. Gassilloud vous demanderez peut-être des droits d'auteur, mais comme je partage l'idée selon laquelle la révolution que représente l'intelligence artificielle est identique à celle de la poudre en son temps, je la reprends à mon compte. L'intelligence artificielle va nous donner des capacités que nous ne mesurons pas aujourd'hui. Nos équipements modernes sont souvent source de belles surprises. Ainsi, en matière d'aéronefs, les évolutions du NH90 ne sont pas encore totalement exploitées. C'est vrai pour les hélicoptères mais cela le sera dans de nombreux domaines.

En ce qui concerne l'imprimante 3D, j'ai eu l'occasion d'interroger le général commandant le corps des marines des États-Unis, prochain chef d'état-major des armées américaines. Un *marine* a créé en peu de temps une pièce servant à la fermeture d'une porte d'engin blindé amphibie pour laquelle l'industriel demandait un prix faramineux. Nous nous sommes engagés dans la voie de la 3D et j'estime que la maintenance des forces est un bon point d'entrée, car de petites pièces conditionnent souvent des disponibilités techniques importantes. L'imprimante 3D fonctionne dans l'espace, elle devrait donc pouvoir fonctionner en bande sahélo-saharienne ! Nous allons la tester. À ce stade, l'interrogation porte notamment sur la capacité à produire des pièces résistantes à des pressions mécaniques ou à la chaleur. Il doit par exemple être facile de créer un percuteur par imprimante 3D mais plus difficile d'en apprécier la durée de vie.

En matière de réserve, le 24^e régiment d'infanterie, que vous avez cité, est l'exception qui confirme la règle. Une exception à laquelle nous devons notamment le soutien du 14 juillet qui, ce que beaucoup ignorent, repose essentiellement sur la réserve et plus particulièrement sur ce régiment sans lesquels nous aurions des difficultés pour remplir cette mission. L'idée n'est néanmoins pas de créer un nouveau régiment de réservistes. La dernière réunion de commandement sur le pilier des réserves a confirmé le principe fondamental selon lequel une réserve efficace est une réserve intégrée à l'active, ce qui assure la meilleure capacité opérationnelle. Vous avez cité, à la gare Saint-Charles à Marseille, des actions de réservistes efficaces parce qu'intégrés à un trinôme comptant également des militaires d'active. Des régiments intégralement de réserve seraient compliqués à soutenir, à entraîner, à évaluer et à engager.

Je suis un fervent adepte de l'hélicoptère interarmées léger. Il était important de l'avancer dans la loi de programmation militaire et les dernières annonces de la ministre des Armées me satisfont. Comme j'ai eu l'occasion de le dire devant vous, nous disposons de deux hélicoptères exceptionnels, le NH90 Caïman et le Tigre, accompagnés de la Gazelle, la génération précédente. L'hélicoptère léger futur, dont nous savons à présent qu'il sera le H160M que les trois armées ont décidé d'adopter dans des versions différentes, est l'hélicoptère dont nous avons absolument besoin demain pour conduire des opérations de bon niveau et disposer ainsi de la meilleure capacité d'aéro-combat d'Europe. Nous céderons bien volontiers les Caracal à l'armée de l'air, dès leur remplacement effectif par des Caïman supplémentaires, ce qui n'est pas prévu au

cours de cette LPM, non parce qu'ils ne conviennent pas, mais dans un objectif d'harmonisation des parcs et de rentabilité de la disponibilité opérationnelle.

En ce qui concerne l'idée de réaliser une partie du MCO de manière plus proche des opérations, par exemple à l'échelle de sous-régions, il s'agissait de comparer les coûts d'un tel schéma avec ceux de la pratique actuelle consistant à rapatrier systématiquement en métropole les matériels endommagés. Le sujet est toujours en cours d'étude dans le cadre du plan MCO 2025, mais pour être tout à fait honnête, je n'ai pas perçu un véritable enthousiasme des industriels concernés. Pourtant, je pense que cela leur offrirait une bien meilleure visibilité localement, contribuant potentiellement à l'obtention de marchés.

Les sous-officiers supérieurs sont l'objet d'une attention toute particulière, car il s'agit de cadres ayant atteint le sommet de leur art dans des spécialités très diverses, allant de la maintenance aéronautique ou terrestre à l'informatique, et donc indispensables au bon fonctionnement de l'armée de terre. Beaucoup sont dans une classe d'âge où ils ont fondé une famille et sont propriétaires, ce qui rend plus grande la tentation de la reconversion. De manière générale, il nous manque déjà de l'ordre de 3 500 titulaires d'un brevet de technicien supérieur de l'armée de terre (BSTAT). Si nous en perdons 1 000 ou 1 500, l'armée de terre sera sur le flanc. Pour l'instant, comme je vous l'ai dit, les flux de départ ne sont pas alarmants ; mais nous demeurons très vigilants, tout particulièrement par rapport aux annonces faites sur la prochaine réforme des retraites, car dire que les personnes à moins de cinq ans de la retraite ne seront pas affectées ne rassure pas les populations qui nous intéressent.

Le sujet des stocks de munitions est récurrent. Pour tout dire, depuis près de trente ans, nous sommes en dessous des niveaux fixés pour les stocks dits de guerre, destinés à une « guerre patriotique ». Par ailleurs, pour l'entraînement, l'essentiel est de disposer des stocks de munitions nécessaires : même si la situation est tendue, nous n'avons jamais eu à renoncer à une manœuvre d'entraînement faute de munitions. En outre, ce sujet est appelé à évoluer du fait des évolutions technologiques. Ainsi, s'agissant du MMP, la simulation se substituera totalement aux tirs d'entraînement.

Il y a effectivement eu plusieurs phases dans l'opération Sentinelle. La première, entièrement statique, était une catastrophe pour nous. La deuxième, qui est toujours en vigueur, associe protection statique et manœuvre dynamique, avec un ressenti très positif, nos militaires retrouvant ainsi leurs marques. J'avais réfléchi à une troisième phase qui permette d'alléger les déploiements dans les grandes villes au profit d'une présence accrue dans les espaces ruraux en quelque sorte lacunaires, moins protégés. Les travaux de réflexion se poursuivent. L'attentat de Strasbourg du 11 décembre nous rappelle que la menace est toujours présente sur le territoire national.

M. le président. Merci pour cette audition et pour toutes les réponses précises apportées aux questions.

(Applaudissements nourris sur tous les bancs.)

La séance est levée à dix-huit heures trente-huit.

*

**

Membres présents ou excusés

Présents. - M. Xavier Batut, M. Stéphane Baudu, M. Jean-Jacques Bridey, M. Yannick Favennec Becot, M. Jean-Jacques Ferrara, M. Jean-Marie Fiévet, M. Philippe Folliot, M. Claude de Ganay, M. Thomas Gassilloud, Mme Séverine Gipson, M. Fabien Gouttefarde, --Charles Larsonneur, M. Didier Le Gac, M. Christophe Lejeune, M. Jacques Marilossian, Mme Sereine Mauborgne, M. Philippe Michel-Kleisbauer, Mme Patricia Mirallès, Mme Josy Poueyto, Mme Natalia Pouzyreff, M. Gwendal Rouillard, M. Joachim Son-Forget, M. Jean-Louis Thiériot, M. Stéphane Trompille, M. Charles de la Verpillière

Excusés. - M. Florian Bachelier, M. Olivier Becht, M. Christophe Blanchet, Mme Aude Bono-Vandorme, M. Sylvain Brial, Mme Carole Bureau-Bonnard, M. Luc Carvounas, M. André Chassaigne, M. Alexis Corbière, Mme Françoise Dumas, M. Olivier Faure, M. Richard Ferrand, Mme Pascale Fontenel-Personne, M. Laurent Furst, M. Christian Jacob, Mme Manuëla Kéclard-Mondésir, M. Jean-Christophe Lagarde, M. Gilles Le Gendre, M. Franck Marlin, Mme Sabine Thillaye

Assistait également à la réunion. - M. Thibault Bazin

[Retour au sommaire](#)

Commission de la défense nationale et des forces armées

(Mercredi 3 juillet 2019

Séance de 9 heures 30)

Compte rendu n° 46

Présidence de M. Jean-Jacques Bridey, président

Audition de l'amiral Christophe Prazuck, chef d'état-major de la Marine.

La séance est ouverte à neuf heures trente-cinq.

M. le président Jean-Jacques Bridey. Amiral, nous sommes très heureux de vous recevoir aujourd'hui pour faire un point avec vous sur l'état de la marine nationale, les opérations actuelles et vos attentes en matière d'équipements et de ressources humaines. Nous avons déjà reçu au cours de ce cycle d'auditions le chef d'état-major des armées, les chefs d'état-major de l'armée de terre et de l'armée de l'air, ainsi que le délégué général pour l'armement. Une de nos questions n'a d'ailleurs pas trouvé de réponse à l'issue de son audition, et c'est donc vers vous que nous nous tournerons pour éclaircir le problème en question.

Je vous laisse la parole pour votre exposé liminaire ainsi que le commentaire d'un film que vous vous êtes proposé de nous projeter, avant que les commissaires puissent dans un second temps vous poser leurs questions.

Amiral Christophe Prazuck. Monsieur le président, mesdames et Messieurs les députés, je suis flatté que ce soit avec mon intervention que se conclue le cycle d'auditions que vous évoquiez. Depuis 2017, je viens devant vous deux fois par an ; l'une, en automne, pour des questions d'ordre budgétaire ou financier ; l'autre, au printemps ou l'été, me permet de faire un point sur l'activité de la marine. Je le ferai avec quelques propos introductifs ainsi qu'avec un film qui, je l'espère, donnera à voir un peu de notre activité concrète, à vous qui êtes nombreux à souhaiter embarquer.

Avant tout, permettez-moi d'exprimer ici une pensée toute particulière pour les premier-maîtres Cédric de Pierrepont et Alain Bertoncello, du commando Hubert, qui ont trouvé la mort au Mali il y a quelques semaines.

Permettez-moi aussi de vous dire que, lorsque j'assistais à l'hommage organisé aux Sables d'Olonne en la mémoire des sauveteurs de la société nationale de secours en mer récemment décédés en mission, j'ai été frappé par les similitudes entre les marins civils et militaires. Engagés au service de leurs concitoyens, ils accomplissent leur mission en toute simplicité mais sans réserve, y compris lorsqu'il faut prendre des risques.

Pour en venir à notre activité récente, je commencerai par indiquer que le porte-avions *Charles De Gaulle* sera de retour à Toulon dans quelques jours. Il revient d'une mission commencée au mois de mars qui l'a conduit d'abord à effectuer diverses opérations de montée en puissance, avec le soutien des marines italienne et espagnole, pour ensuite rejoindre la Méditerranée orientale afin de participer aux derniers combats contre le califat autoproclamé de Daech. Il a bénéficié alors de l'escorte de bâtiments portugais, danois, britanniques et américains pour conduire des opérations pendant plusieurs semaines sur le théâtre syrien. Il est ensuite passé en océan Indien, en particulier pour participer au plus grand exercice naval franco-indien à ce jour, organisé à Goa sous le nom de Varuna. Il s'agissait en effet d'un exercice impliquant des porte-avions, des sous-marins, des bâtiments de guerre des mines et des forces spéciales.

Dans le golfe du Bengale, le porte-avions a également conduit l'exercice « La Pérouse », avec les marines japonaise, australienne et américaine ; c'est le premier exercice que notre marine réalisait avec le porte-hélicoptères japonais *JDS Izumo*, que le Japon prévoit de transformer en porte-avions. Le *Charles De Gaulle* s'est ensuite rendu à Singapour au moment du *Shangri-La Dialogue*, avant de participer à des exercices conjoints avec la marine et l'armée de l'air singapouriennes. En outre, l'un de ses navires d'escorte, le *Forbin*, est allé naviguer en mer de Chine méridionale, faisant escale à Hô-Chi-Minh-Ville.

Page 54 sur 85

Dossier auditions à l'Assemblée nationale
des CEMA, CEMAA, CEMAT, CEMM
réalisé par l'ASAF en juillet 2019

Nous nous déployons en moyenne trois à quatre fois par an dans cette mer. Récemment, le passage du détroit de Taïwan par le *Vendémiaire* a donné lieu à des observations et des débats. Notre posture dans la zone n'a pas évolué : nous y naviguons régulièrement afin de réaffirmer notre attachement au droit maritime international que nous respectons scrupuleusement.

Je tiens à souligner par ailleurs l'importance de l'exercice *Formidable Shield*, que nous avons conduit en mai dernier. De façon cohérente avec ce que l'on imagine devoir être les menaces de demain, l'enjeu consistait pour notre frégate *Bretagne* à détecter et à intercepter un missile supersonique. Il était important de démontrer à cette occasion les performances en matière de combat anti-aérien de nos FREMM ainsi que les qualités de nos missiles Aster 15, qui ont été poussés assez loin dans leurs capacités. À tous égards, il s'agit d'une grande réussite. Les remarquables qualités de ces frégates étaient déjà unanimement reconnues dans le domaine de la lutte sous la mer, et le sont désormais également dans le champ de la protection et de la lutte anti-missiles.

Depuis ma dernière audition, le groupe *Jeanne d'Arc* constitué autour d'un porte-hélicoptères amphibie a appareillé de Toulon, où il doit rentrer prochainement. À l'occasion de son tour de l'Afrique, il a conduit un exercice d'ampleur avec la marine égyptienne, qui possède elle-même deux porte-hélicoptères amphibies. Croisant au large du Mozambique, qui venait d'être ravagé par un cyclone, le groupe a pris part aux opérations d'aide aux populations et démontré une fois de plus, à cette occasion, ses excellentes capacités amphibies et la capacité des bateaux de la Marine de passer sans préavis d'une mission à une autre, voire d'en conduire plusieurs simultanément. Enfin, aux Antilles, le même groupe a mené avec les Néerlandais un exercice conjoint relatif aux missions de secours après des catastrophes naturelles – appelées, dans le langage de l'OTAN, HADR pour *Humanitarian Assistance and Disaster Relief*. Cet exercice nous a permis de franchir un pas de plus dans la coordination avec les Pays-Bas.

Dans la même période, en raison de la perspective de Brexit, l'état-major de l'opération Atalante a déménagé de Northwood, au Royaume-Uni, pour le port espagnol de Rota, où se trouve le commandement de l'opération, et pour Brest, où est installé le centre de renseignement et de liaison avec les armateurs. Il se trouve d'ailleurs que c'est à Brest qu'est installé un centre qui remplit les mêmes fonctions pour le Golfe de Guinée ; il s'agit de collecter l'ensemble des informations relatives au trafic maritime et à sa sécurité, pour alerter très rapidement de tout risque d'attaque les armateurs ainsi que les marines des pays riverains. Ces mesures ont ainsi pour effet d'accroître nos capacités de surveillance maritime et d'alerte, concentrées à Brest.

Concernant la lutte contre les trafics illicites, notamment les trafics de drogue, vous avez certainement relevé que le début de l'année 2019 est marqué par une hausse très importante de nos saisies. En un an, nous avons intercepté dix-neuf tonnes de drogue, dans les Antilles, dans le Pacifique, dans l'océan Indien et en Méditerranée.

Le succès de ces opérations doit beaucoup au dispositif législatif de la dissociation qui permet d'intercepter des navires, de saisir et de détruire la drogue ainsi que de relever l'identité des marins, sans pour autant avoir à les conduire dans un port français. Il est particulièrement efficace.

Ce succès doit beaucoup aussi aux liens de coopération que nous avons tissés, tant avec les autres administrations françaises, notamment les douanes, qu'avec les administrations et les marines d'autres États. La récente saisie de sept tonnes de cannabis en Méditerranée occidentale constitue d'ailleurs un bon exemple de l'efficacité de la coopération non seulement avec nos alliés, mais aussi entre les douanes et la marine, les premières contribuant au succès commun par leurs capacités de renseignement et la seconde par ses compétences en matière de surveillance et d'intervention en mer.

Par ailleurs, l'année écoulée a été marquée par trois incidents majeurs en matière de sécurité maritime. En mars 2018, le cargo *Britannica Hav* s'est retourné dans la Manche et nous avons dû le remorquer jusqu'au port du Havre ; en octobre 2018, c'est l'*Ulysse* qui s'est encastré dans un pétrolier au large du Cap Corse ; enfin, il y a trois mois, le *Grande America* a fait naufrage dans le Golfe de Gascogne. Ce dernier cas est d'ailleurs, à ma connaissance, le premier naufrage de pétrolier au large de notre pays qui n'ait pas entraîné de pollution sur nos côtes ; certainement, la chance et des conditions météorologiques favorables nous ont aidés, mais il n'en reste pas moins que c'est là une première et, il faut le dire, un succès. Il a débuté par le sauvetage de l'équipage, avec l'appui d'une frégate britannique ; ensuite, nous avons conduit des opérations d'investigation pour

comprendre l'origine de l'incendie. Puis il a fallu mettre en œuvre très rapidement des mesures anti-pollution en surface, enfin, mettre en sécurité l'épave, qui repose par 4 000 mètres de fond, en colmatant les brèches par lesquelles auraient pu se répandre des produits polluants pendant plusieurs semaines.

Dernier point d'importance dans l'actualité de la marine : notre premier sous-marin nucléaire d'attaque de type Barracuda, le *Suffren*, rejoindra le 12 juillet son dispositif de mise à l'eau, pour commencer ses essais en vue de pouvoir prendre le relais des sous-marins d'ancienne génération. Nous disposerons ainsi de navires plus silencieux, plus imposants et plus endurants que les précédents. Je souligne qu'ils seront en outre dotés de capacités nouvelles, notamment de mise en œuvre de forces spéciales et de missiles de croisière. Précisons que ces nouveaux sous-marins ont été conçus *ab initio* de façon à pouvoir accueillir des femmes parmi leurs équipages.

L'amiral Christophe Prazuck commente ensuite un film sur la mission CLEMENCEAU du porte-avions Charles De Gaulle. Il présente toutes les unités qui constituent le groupe aéronaval, bâtiments de combat et de soutien, aéronefs et sous-marin, ainsi que les nombreux navires étrangers, qui ont concouru à la mission : frégates espagnole, italienne, britannique, portugaise, danoise et américaines. Il décrit en détail les capacités opérationnelles des bâtiments, les principales évolutions techniques à attendre ces prochaines années, les principales phases du déploiement, les opérations conduites et les partenaires stratégiques rencontrés. Il insiste particulièrement sur la somme de savoir-faire accumulés sur un porte-avions, de l'équipier de pont d'envol au commandant en passant par le pilote de chasse qualifié jour et nuit, et sur les temps de formation nécessaires, dans un environnement marin toujours exigeant et parfois hostile.

M. le président. Venons-en, amiral, aux questions de mes collègues, à commencer par notre rapporteur pour avis des crédits de la marine, M. Jacques Marilossian.

M. Jacques Marilossian. Amiral, merci de cet exposé vivant et richement illustré. Dans mon dernier rapport pour avis sur les crédits de la marine, j'avais souligné la faiblesse de nos stocks de différentes munitions complexes. Notamment, la reconstitution des stocks de missiles air-air et de certains missiles Exocet a pris du retard, en raison des arbitrages budgétaires des années passées. Des commandes nouvelles de missiles mer-mer ont été prévues, mais le rythme des livraisons reste lent. La marine a donc besoin de davantage de munitions complexes, y compris pour améliorer sa préparation opérationnelle. Ma question est simple : où en sont précisément les stocks de munitions complexes de la marine ?

Mme Aude Bono-Vandorme. Amiral, un récent référé de la Cour des comptes sur l'action de l'État en mer formule plusieurs propositions. L'une d'entre elles a particulièrement retenu mon attention : il s'agirait d'étendre à la zone guyano-antillaise, au Pacifique et à l'océan Indien la même organisation administrative de l'action de l'État en mer qu'en métropole, qui a l'originalité de confier au même amiral les responsabilités de préfet maritime, de commandant de zone maritime et de commandant d'arrondissement maritime. Le Premier ministre a exprimé de vives réserves envers cette idée ; qu'en pense la marine, pour ce qui la concerne ?

M. Jean-Louis Thiériot. Merci, amiral, pour cette intéressante présentation. Ma première question concerne les tensions croissantes dans le détroit d'Ormuz, où un drone américain a été abattu par les forces iraniennes. Les États-Unis affirment que ce drone volait au-dessus des eaux internationales, tandis que les Iraniens soutiennent qu'il avait pénétré dans leur espace souverain. La marine nationale, régulièrement présente dans la zone, a-t-elle pu recueillir des renseignements utiles à la compréhension de la situation ?

Par ailleurs, dans le Pacifique, comment la marine s'organise-t-elle pour assurer la surveillance de nos eaux et de notre vaste zone économique exclusive après le retrait d'un patrouilleur des forces armées Nouvelle-Calédonie ?

M. Stéphane Baudu. Amiral, la Revue stratégique n'a pas fait beaucoup de place aux enjeux de l'Arctique, indiquant néanmoins que le réchauffement climatique y est deux fois plus rapide qu'ailleurs et que, de ce fait, la zone arctique pourrait devenir un jour un espace de confrontation. En effet, l'attrait de cette zone tient tant à ses ressources qu'aux nouvelles voies de navigation qui pourraient y être ouvertes. La Russie ne s'y trompe pas, elle qui a toujours entretenu une flotte spécialisée, la flotte du Nord, et qui marque un intérêt renouvelé pour la zone. Notons par exemple qu'elle y maintient en condition opérationnelle trois brise-glaces à

propulsion nucléaire, capacité dont l'intérêt autant militaire que civil apparaît assez clair. Quelles sont les réflexions, tant stratégiques que doctrinales, de la marine sur les enjeux de cette zone ?

M. Olivier Becht. Amiral, ma question porte sur le groupe aéronaval. Votre exposé a bien prouvé – s'il en était encore besoin – l'utilité politique et stratégique des porte-avions ainsi que, partant, l'intérêt qu'aurait la permanence à la mer de cette capacité.

Si la construction d'un nouveau porte-avions est aujourd'hui acquise, le retrait du service du *Charles De Gaulle* est attendu pour 2040 et c'est à peu près à la même date que deux de nos bâtiments de projection et de commandement, que l'on appelle désormais « porte-hélicoptères amphibies », arriveront au terme de leur durée de service.

Jugez-vous envisageable de construire, pour remplacer ces navires, des bâtiments polyvalents, c'est-à-dire des porte-avions qui puissent également être configurés en porte-hélicoptères amphibies pour d'autres missions ? Si nous avons deux ou trois navires polyvalents de ce type, nous pourrions alors assurer la permanence à la mer du groupe aéronaval.

M. Yannick Favennec Becot. Quelles sont vos réflexions sur la façon dont nous pouvons faire face aux ambitions maritimes de la Chine, dont on lit parfois qu'elle possède davantage de navires que les Européens en Méditerranée et qui conteste le droit maritime international en mer de Chine méridionale ?

M. Joaquim Pueyo. Amiral, vous étiez le 10 juin dernier aux Émirats arabes unis. Pouvez-vous nous présenter un bilan de notre coopération avec ce partenaire, ainsi que de l'activité de notre base navale d'Abou-Dhabi ?

M. Bastien Lachaud. Le navire chinois *Xi'an* mouille depuis quelque temps dans la rade de Toulon, ce qui semble suggérer que les relations avec la marine chinoise se sont améliorées depuis l'incident autour du *Vendémiaire*. Comment évoluent les relations entre notre marine nationale et la marine chinoise ? En outre, au-delà des tensions en mer de Chine, quelle analyse faites-vous de notre position dans le Pacifique, où le chef d'état-major des armées perçoit une « envie de France » de la part de pays désireux d'échapper à l'état sino-américain ? Quel rôle la marine française pourrait-elle y jouer ?

Par ailleurs, avez-vous constaté un « effet "Chant du loup" » sur le nombre de candidats au recrutement dans la marine ?

M. André Chassaigne. Le gouvernement français a dévoilé le 31 mai dernier son projet de rapprochement entre Naval group et le chantier naval italien Fincantieri. Ce projet, appelé Poseidon et présenté comme l'« Airbus de la construction navale », est censé remédier à la fragmentation de l'offre européenne de construction navale et permettre de réduire les coûts en jouant sur des économies d'échelle. Concrètement, il est prévu de transférer à une structure commune l'élaboration et la maîtrise d'œuvre de programmes binationaux, parmi lesquels on évoque la refonte dès 2019 des frégates Horizon, ainsi que l'essentiel des projets de recherche et développement, comme la pile combustible à hydrogène ou encore la conception « 100 % numérique » des navires. Bref, il ne s'agit pas d'activités périphériques, mais du cœur stratégique de l'activité.

J'y vois pour ma part un bradage de nos intérêts stratégiques industriels aussi inquiétant qu'injustifié. Rien ne justifiait à mes yeux un tel abandon de souveraineté. Ne pensez-vous pas, amiral, que cette partie de Monopoly pourrait fragiliser la marine nationale, et que le recours annoncé à davantage d'équipements sur étagères n'est pas de nature à répondre aux besoins de la marine ?

M. Didier Le Gac. Amiral, j'aimerais revenir sur le naufrage du *Grande America*. Vous pardonneriez au député de l'une des circonscriptions de Brest que je suis s'il n'est pas complètement objectif, mais j'ai le sentiment que la crise a été remarquablement bien gérée par la préfecture maritime de Brest. La conduite des opérations de sauvetage a été exemplaire, et la coordination a été parfaitement orchestrée entre le centre opérationnel de la marine et les autorités britanniques et espagnoles, l'agence européenne pour la sécurité maritime, le centre d'expertise pratique de lutte antipollution et le centre de documentation, de recherche et d'expérimentations sur les pollutions accidentelles des eaux. Bref, la marine nationale a excellé.

Mme Marianne Dubois. Amiral, la marine recrute 3 600 jeunes de tous niveaux, du brevet à « bac + 7 ». En particulier, 500 matelots sont recrutés chaque année au titre de l'égalité des chances et *via* l'école des mousses. Nous savons néanmoins que vous rencontrez des difficultés de recrutement : quelles sont-elles précisément, et quelles mesures la marine a-t-elle prises ?

M. Fabien Gouttefarde. Amiral, nous savons bien que les très fortes tensions entre les États-Unis et l'Iran peuvent déboucher sur un grand inconnu stratégique, voire un conflit armé. Qu'un tel conflit soit bref ou non – qui peut le dire... –, se poserait alors la question de la sécurité maritime dans le détroit d'Ormuz. Comment la marine se prépare-t-elle à l'hypothèse que nos amis et alliés – entre guillemets – américains nous demandent de contribuer à assurer la sécurité maritime dans cette zone ?

Amiral Christophe Prazuck. Voilà nombre de questions intéressantes.

S'agissant des stocks de munitions complexes, Monsieur Marilossian, l'un des objectifs du plan Mercator, que j'ai publié l'an dernier, détaille notre ambition que chaque unité tire au moins une munition complexe tous les deux ans au titre de sa préparation opérationnelle, qu'il s'agisse d'un missile de croisière, d'un missile Aster ou d'une torpille. Il s'agit là d'un objectif à long terme, que nous ne sommes pas encore en mesure d'atteindre.

C'est d'ailleurs dans cette optique que j'ai insisté auprès de l'ensemble des acteurs concernés, y compris la DGA et les industriels, pour que nous puissions participer à l'exercice *Formidable shield*, ce qui supposait de répondre à d'assez fortes exigences techniques de l'OTAN.

Notez que dès 2018, nous avons commandé une vingtaine de missiles Exocet MM40. En outre, conformément au calendrier de la loi de programmation militaire, nous en commanderons en 2019 une vingtaine supplémentaire, ainsi que cent Aster 30 pour nos futures frégates de défense et d'intervention et qu'une version remotorisée de nos Exocet. Tout cela sera-t-il suffisant ? Pas tout à fait. La LPM consent un effort absolument nécessaire, mais les sous-investissements passés auront pour conséquence de nous placer dans une situation délicate dans les années 2020, 2021 et 2022. À nous de savoir gérer cette situation et reconquérir des ressources pour la suite.

Madame Bono-Vandorme, s'agissant de l'action de l'État en mer, je ne peux que me féliciter de ce que le référé présenté par Mme Brigitte Girardin loue la performance de notre organisation métropolitaine de l'action de l'État en mer. Dans les outre-mer, cette organisation est différente, notamment en raison des moindres moyens de nos administrations sur place, d'une articulation différente de celle de la métropole avec les préfets civils et du fait que les commandants supérieurs des forces armées ne sont pas systématiquement des marins. La réponse du Premier ministre à ce référé fait état de toutes ces raisons pour lesquelles il semble difficile d'aller aussi loin que ce que préconise la Cour des comptes. Nous travaillons cependant à améliorer l'organisation actuelle de l'action de l'État en mer dans nos outre-mer.

J'en viens à la question de Monsieur Thiériot concernant la situation dans le détroit d'Ormuz. Nous conservons dans cette zone des moyens d'appréciation autonome de la situation. La frégate *Provence* a été détachée du groupe aéronaval après les premiers incidents dans le détroit. Elle a été relevée par le *Surcouf* qui est désormais en situation de suivre les événements. Ce cas illustre bien la pertinence de la LPM qui fait une large place à la fonction stratégique de connaissance et d'anticipation, pour fournir à nos autorités politiques les informations les plus fiables possible. Ici, comme en Méditerranée orientale, nos bâtiments y contribuent de manière performante.

S'agissant de l'Arctique, Monsieur Baudu, c'est la première fois depuis 1940 qu'un navire militaire qui ne soit pas russe a emprunté le passage du nord-est, et ce bâtiment est français : c'est le *Rhône*. La navigation dans ce passage n'est pas encore un sport de masse... On n'en est pas encore à faire du passage du nord-est une voie de navigation aisée. Si le *Rhône* a pu réussir sa traversée dans une voie libre de glaces, c'est dans des conditions rarement réunies, où la glace est la moins épaisse et la plus reculée dans l'année. Quant aux bateaux civils qui empruntent ces routes, il s'agit de navires très spéciaux, à coque renforcée pour pouvoir passer dans les glaces. Fort heureusement, le réchauffement climatique n'a pas encore fait fondre les glaces au point de libérer le passage du nord-est pour des navires plus communs, et tel ne devrait pas être le cas avant quelques décennies.

Ainsi, la mission du *Rhône* a surtout servi à nourrir notre expérience de la navigation dans les eaux polaires. Nous le faisons aussi avec l'*Astrolabe*, un navire acquis par les Terres australes et antarctiques françaises et opéré par la marine nationale pour ravitailler la base de Dumont-Durville en Antarctique depuis Hobart en Tasmanie ainsi que pour patrouiller dans les ZEE des îles Kerguelen, Crozet et Amsterdam. Il s'agit là d'un partenariat très original, qui nous permet d'acquérir une expérience de navigation dans les glaces et d'aguerrir deux équipages de vingt-et-un marins aux conditions extrêmes de navigation.

J'en viens aux questions soulevées par Monsieur Becht. Il est vrai que si l'on est convaincu de l'intérêt politique et opérationnel du porte-avions, on ne peut que souhaiter disposer de cette capacité en permanence. Mais la grande différence entre l'architecture d'un porte-avions et celle d'un porte-hélicoptères, c'est le système de catapultage ; c'est là le facteur « dimensionnant » dans un porte-avions. Certes, à l'image des Japonais, on peut envisager des porte-avions sans catapulte, que l'on appelle des LHA (*Landing Helicopter Assault*). Mais de tels bâtiments ne peuvent mettre en œuvre que des avions à appontage vertical et à décollage court, dont l'autonomie, les capacités d'emport et le rayon d'action sont nettement inférieurs à ce qui est nécessaire pour intervenir en premier sur un théâtre d'opération, comme la France en a l'ambition.

Pour répondre à la seconde question de Monsieur Thiériot, relative aux patrouilleurs de la Nouvelle-Calédonie, nous allons prolonger la durée de service de l'un des deux P400 actuellement basés en Nouvelle-Calédonie en même temps que nous lancerons la commande des patrouilleurs outre-mer, ce qui ne devrait d'ailleurs par tarder. Nous visons ainsi de revenir au format arrêté en 1982, de sorte que chaque zone maritime outre-mer soit dotée au minimum d'un ou deux patrouilleurs, d'un bâtiment logistique et d'une ou deux frégates de surveillance. Indéniablement, nous subissons en matière de patrouilleurs des réductions temporaires de capacité. La plus longue de ces réductions a touché les Antilles, où les forces ne disposent plus de patrouilleur depuis dix ans ; elle doit être comblée cette année, avec l'arrivée de la *Combattante*, que la ministre a commandée il y a deux ans au chantier naval SOCARENAM.

Monsieur Favennec Becot, pour être précis, je ne crois pas avoir dit devant vous qu'il y avait en permanence davantage de bateaux militaires chinois qu'européens en Méditerranée, mais que pendant une semaine de juillet 2017, il s'y était trouvé davantage de grands navires militaires chinois que français. Cela n'est pas une situation permanente. Bien sûr, la Chine poursuit de grandes ambitions maritimes et, dans cette optique, a modifié ses priorités d'investissements militaires au profit de sa marine. Comme j'ai coutume de le rappeler, elle construit l'équivalent en tonnage de notre marine nationale tous les quatre ans. Ses ambitions portent à la fois sur ses approches et notamment la mer de Chine méridionale, où la République populaire revendique ce qu'elle appelle des droits historiques et remet en cause le droit maritime international et les arbitrages rendus. Les ambitions chinoises ne se limitent pas à cette zone. En effet, à l'ouest de Malacca, elle étend sa présence de façon continue depuis son engagement en 2008 dans la lutte contre la piraterie en océan Indien. La présence chinoise s'étend tout autour de l'Afrique et désormais aussi dans l'ouest de l'océan Pacifique.

Comment répondre à l'expression manifeste des ambitions chinoises ? Pour ce qui concerne la mer de Chine méridionale, le ministre Jean-Yves Le Drian avait formulé notre doctrine en 2016 à l'occasion du *Shangri-La Dialogue*. Elle a été confirmée par Madame la ministre Florence Parly il y a quelques semaines dans le même forum : un bâtiment de combat français passe plusieurs fois par an dans ce que le droit international reconnaît comme des eaux internationales. Affirmer ainsi son attachement à la liberté de circulation est à mes yeux une nécessité pour un pays qui dispose de la deuxième zone économique exclusive au monde.

Monsieur Pueyo, la base française aux Émirats arabes unis va bientôt fêter ses dix ans d'existence. Sa partie navale est un des points d'appui dont nous disposons dans la région stratégique du nord de l'océan Indien, l'autre étant Djibouti. Nous avons opéré depuis ce point d'appui au cours des quatre derniers mois deux chasseurs de mines qui ont blanchi les accès à certains ports de la région. Quand on fait de la chasse aux mines, il faut toujours avoir une situation de référence. Nous envoyons donc régulièrement – tous les deux ans, actuellement – des chasseurs de mines qui établissent cette situation de référence et qui donnent des informations aux pays riverains. C'est également depuis cette base aux Émirats arabes unis que nous pouvons suivre ce qui se passe et déployer des bateaux pour apporter une protection aux navires français qui croiseraient dans la région – il y en a en permanence une vingtaine. Je me suis rendu récemment aux EAU car nous avons un projet avec mon homologue émirien et avec la Sorbonne Abu Dhabi pour instituer un cursus de formation de stratégie maritime.

Vous m'avez interrogé sur l'escale du Xi'an à Toulon. J'ai rencontré mon homologue chinois en septembre dernier et nous avons convenu d'entretenir un rythme régulier d'escales – idéalement, de deux escales de bâtiments français en Chine et deux escales de bâtiments chinois en France – pour mieux nous connaître, mettre au point des mesures techniques de déconflition et ainsi éviter des incompréhensions en mer qui pourraient aboutir à des accidents. L'entretien de cette connaissance minimale me semble sain et nécessaire. C'est dans ce cadre que le Xi'an vient à Toulon.

S'agissant de Poséidon, nous avons déjà fait beaucoup de choses avec les Italiens. Les frégates de défense aérienne que j'ai présentées tout à l'heure et qui relèvent du programme Horizon sont totalement franco-italiennes. La FREMM est très largement franco-italienne aussi. Les pétroliers ravitailleurs qui vont remplacer les type « Marne » ont un design italien. Ainsi, les Italiens sont quasiment notre premier partenaire industriel en matière navale. Nous sommes aujourd'hui à un point de bascule avec l'arrivée des radars-plaques, des missiles supersoniques et hypersoniques et de drones qui vont nous demander d'innover. Il faut que nous joignons nos efforts au lieu de dépenser chacun dans son coin les mêmes sommes sur les mêmes objets. Je me réjouis donc à chaque fois qu'il y a un rapprochement européen. Quant à l'autonomie stratégique, c'est un des sujets clés de la revue stratégique de 2017. Pour moi, le cœur du cœur de cette autonomie stratégique réside dans notre capacité à concevoir, à construire et à entretenir seuls des sous-marins 100 % français.

Je n'ai pas mesuré d'effet immédiat à la suite de la sortie en salles du *Chant du loup*. Cependant, je me suis engagé dans la marine après avoir vu *Le Crabe-tambour* au cinéma. Il y a donc probablement quelque part un petit Prazuck qui est allé au cinéma cette année et qui s'est dit : « Je veux être sous-marinier ! ». D'ailleurs, si je viens de vous projeter un film, c'est que je sais à quel point le cinéma imprime les esprits. Je n'ai aucun doute quant aux effets du *Chant du loup* mais le recrutement suppose non pas une seule action mais un ensemble d'actions – auquel contribuera ce film. Les marketeurs expliquent l'importance de la « marque employeur » et de la disponibilité de notre circuit de recrutement. Nous n'avons pas de recruteur à la sortie des salles de cinéma pour faire signer des jeunes mais encore une fois, je ne doute pas que le film aura un effet positif pour faire comprendre, malgré toute la fiction du scénario, la manière dont nous travaillons et nos valeurs.

Je vous remercie, Monsieur le député Le Gac, pour vos éloges de l'action de la marine à l'égard du *Grande America*. Nous n'étions pas seuls, comme vous l'avez souligné : ce fut une opération européenne ayant aussi fait intervenir les Britanniques et les Espagnols et ce fut également une opération inter-administrations. Cette unité d'action a été permise par la connaissance qu'a le préfet maritime de ses homologues britannique et espagnol, par son commerce quotidien avec les administrations et avec les préfets terrestres et, enfin, par les moyens que la marine dédie à la lutte antipollution. Vous citez le Centre d'expertises pratiques de lutte antipollution (CEPPOL), basé à Brest, et j'ai salué hier le fait que pour la quatrième fois, le Laboratoire d'analyses, de surveillance et d'expertise de la marine de Cherbourg ait été classé premier laboratoire européen, sur cinquante, dans l'analyse des pollutions en mer. La marine nationale a ainsi une compétence interne qui vient s'ajouter à ses qualités de coordination et à ses capacités d'action.

La Marine nationale recrute 3 600 jeunes par an. Ce recrutement présente des difficultés dans certains métiers, comme les métiers de bouche ou le métier de détecteur et plus généralement l'ensemble des métiers techniques. D'où la multiplication de nos partenariats avec l'éducation nationale, les lycées professionnels et les BTS. Nous essayons aussi de nouer des partenariats avec des industriels. Nous disons par exemple à EDF que nous nous intéressons à ceux de ses alternants que l'entreprise n'embauchera pas ; nous pourrions les recruter et les lui rendre dans vingt ans avec une compétence technique, un esprit d'équipage et une autonomie d'action. Nous diversifions nos actions et j'ai mis la marine au poste de combat sur la question des recrutements – combat que, j'espère, nous gagnerons. Parallèlement, vous avez permis la création de primes de lien au service, à la fois pour le recrutement et pour notre attractivité en interne. En effet, il est bien d'avoir de nouvelles recrues mais encore faut-il qu'elles restent. L'attractivité doit donc être entretenue à l'extérieur comme à l'intérieur de la maison. Vous avez permis la création de bourses : j'espère en attribuer 160 en 2019 à de jeunes étudiants s'engageant en échange d'un engagement à servir dans la marine pendant quelques années, notamment dans les métiers de la cyberdéfense, du nucléaire et d'électricien-mécanicien. Je développe le recrutement local, que l'armée de l'air faisait depuis longtemps et que je m'étais interdit de faire jusqu'ici : cette année, nous lançons un recrutement local sur les bases de Landivisiau, de Lann-Bihoué, de Lanvéoc et de Hyères. Concernant l'attractivité interne, on nous dit souvent que les marins sont trop mobiles. Je travaille

donc à l'organisation – non pas de leur mobilité mais plutôt de leur immobilité afin de leur garantir, au cours de leur carrière, des moments d'immobilité. Bref, nous essayons d'actionner plusieurs leviers pour recruter les marins dont nous avons besoin et que vous nous avez autorisés à recruter en termes d'effectifs, puis les conserver à bord.

M. Gouttefarde, vous me posez la question de la sécurité maritime des bâtiments français qui naviguent dans la zone de tension autour du détroit d'Ormuz. Je rappelle que nous disposons d'une base navale à Abu Dhabi, qu'une frégate française patrouille continuellement pour apprécier la situation de manière autonome. Elle est capable d'accompagner des bâtiments civils si besoin était, comme nous l'avons fait durant de nombreuses années dans le golfe d'Aden pour prévenir les bâtiments français de la piraterie. Par ailleurs le MICA Center, notre centre de sécurité maritime de Brest, est en relation continue avec les armateurs français et leur transmet une appréciation de situation et nos recommandations.

M. Jean-Charles Laronneur. Amiral, préalablement à ma question, j'aimerais rendre un hommage appuyé à nos marins de l'École navale qui participent à la mission Jeanne d'Arc et qui ont quitté Charleston lundi. La diversité des missions accomplies et les étapes de leur parcours illustrent le savoir-faire de notre marine et assurent son rayonnement international.

D'autre part, on commémore aujourd'hui, 3 juillet, l'attaque de Mers el-Kébir. Je rends donc hommage à nos marins tués lors de cet événement.

Ma question porte sur le renforcement des capacités opérationnelles de la flotte du Ponant. À l'horizon 2024-2026, vous avez décidé de renforcer cette flotte avec deux frégates de défense et d'intervention. Une décision qui répond notamment à l'intensification des activités de la sous-marine russe au large de nos côtes atlantiques. Nos capacités antinavires – Atlantique 2, FREMM, NH90, patrouilleurs, SNA – sont-elles à la hauteur des enjeux ? D'autre part, s'agissant de l'accueil des navires de nouvelle génération, Brest va retrouver le nombre de frégates de premier rang dont le port disposait au début des années 2000. Des travaux sont déjà en cours, notamment sur les installations électriques, afin d'accueillir quatre nouvelles FREMM. L'arrivée de ces dernières va-t-elle nécessiter des travaux supplémentaires ? Qu'en est-il de l'accueil des nouveaux marins ?

Enfin, nous étions la semaine dernière sur la base de Lann-Bihoué avec le président de la commission Jean-Jacques Bridey et le vice-président Jean-Michel Jacques. Nos marins nous y ont rapporté que la livraison de simulateurs de l'Atlantique II était en retard d'un peu plus d'un an : à quoi ce retard est-il dû ? Sera-t-il bientôt rattrapé ?

Mme Françoise Dumas. Amiral, je voudrais tout d'abord saluer votre engagement personnel pour promouvoir l'égalité hommes-femmes qui revêt, dans la marine plus qu'ailleurs, une dimension particulière puisque les absences sont longues pour le personnel embarqué. L'égalité hommes-femmes revêt aussi un enjeu d'efficacité opérationnelle, nos armées ne devant se priver d'aucun talent. Il nous faut étendre et accélérer le recrutement, moduler les formations et les parcours qualifiants et améliorer la qualité de vie de tous les marins en leur permettant de concilier leur vie professionnelle et leur vie privée. Dans le cadre du plan Mercator, quelles sont vos priorités pour favoriser la rotation des équipages, l'attractivité et la mixité ? Je voudrais moi aussi saluer, en ce domaine, votre volontarisme exemplaire qui me paraît duplicable à l'ensemble des armées.

Mme Patricia Mirallès. Nous sommes allés le 6 décembre dernier sur le *Charles De Gaulle* dont nous avons eu la chance de voir l'appontage, les travaux de rénovation et un équipage qui avait l'air plutôt heureux et bien en forme. Je voulais donc vous en remercier, amiral.

Le 12 mars de cette année, l'amiral Jean-Philippe Rolland, lors de son audition ici-même, a annoncé que les frégates multi-missions *Languedoc* et *Aquitaine* bénéficieraient dès cette année d'un double équipage. Il a par ailleurs rappelé que dix bâtiments de la force d'action navale fonctionnaient d'ores et déjà suivant ce système. Le principe du double équipage présente l'avantage de permettre aux troupes d'anticiper leur période à terre et de se préparer au mieux à leur mission tout en menant sereinement leur vie de famille. Si ce mode de fonctionnement a un coût, il permet d'assurer la disponibilité de nos navires sans porter atteinte aux conditions de vie de nos personnels. Ce système, s'il était généralisé, pourrait répondre à de nombreux problèmes

rencontrés par notre marine. Qu'en est-il du développement de cette pratique ? Quelle est la teneur des premiers retours des unités concernées ? Quelles sont les perspectives à venir pour le principe du double équipage ?

M. Charles de la Verpillière. Amiral, je voudrais revenir sur la question des recrutements à l'École navale. Je ne sais pas si *Le Chant du loup* a eu un effet à cet égard mais en prenant un peu de recul, au cours des cinq dernières années, comment les candidatures à cette école ont-elles évolué, en termes de nombre, de niveau et d'origine sociologique mais aussi de mixité des candidats ?

M. Fabien Lainé. Amiral, depuis le mois de février dernier, mon collègue Laurent Furst et moi-même menons une mission d'information sur la politique immobilière du ministère des armées. Dans ce cadre, nous nous intéressons particulièrement à la problématique du logement et de l'hébergement des militaires. Cette question, extrêmement sensible à Toulon – compte tenu de l'attractivité de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et de la côte varoise en particulier – est régulièrement soulevée et l'a notamment été lors de notre audition du Conseil supérieur de la fonction militaire (CSFM). Le fait de devoir se loger à trente ou quarante kilomètres de son lieu de travail peut remettre en cause l'attractivité du métier de marin. Quelles solutions imaginez-vous, peut-être sur les emprises existantes, pour résoudre ce problème de logement et d'hébergement ?

M. Thomas Gassilloud. Je souhaite vous poser une question de poids. Le NGF (*Next generation fighter*), le successeur du Rafale dans le cadre du programme SCAF, a été présenté lors du dernier salon du Bourget. Son poids, bien supérieur à celui du Rafale, est estimé à 30 tonnes. Cet élément est déterminant en matière de transport, de maintenance et de catapultage. Le tonnage du futur porte-avions (PANG) serait impacté en conséquence et augmenterait de 60 % pour atteindre 70 000 tonnes au lieu des quelque 42 000 tonnes du *Charles De Gaulle*. Je m'inquiète du surpoids du PANG, comme j'ai coutume de me préoccuper du poids des équipements portés par le fantassin, limité dans sa mobilité. Quel avis portez-vous sur les conséquences de ces 70 000 tonnes en matière de capacités, de coût, de mobilité et de furtivité ?

M. Joachim Son-Forget. Vous connaissez mon attachement à la marine et c'est toujours un plaisir que d'entendre des explications que vous nous donnez sur votre action. Ma question concerne la force maritime des fusiliers marins et commandos (FORFUSCO). Une procédure de dédoublement des unités spécialisées est en cours. Cela s'inscrit-il dans la même lignée que le dédoublement d'équipage évoqué ? Ou s'agit-il d'augmenter la redondance au risque de poser des problèmes en termes de recrutement dans la mesure où les exigences demeurent élevées ? Par ailleurs êtes-vous satisfait des délais actuels et des procédures d'homologation et d'achat de nouveau matériel, je pense par exemple à l'homologation des missiles moyenne portée (MMP). Si ce n'est pas le cas, quelles sont vos préconisations ?

M. Louis Aliot. Ma première question concerne l'incident qui a eu lieu au Vanuatu où un bateau français a été empêché d'accoster. De quelles informations disposez-vous ? Quelle est, considérant nos moyens limités, la stratégie de surveillance de notre immense espace maritime au regard des drones de surveillance opérant notamment dans le Pacifique, et plus spécialement aux abords de la Polynésie et de la Nouvelle-Calédonie ?

Mme Séverine Gipson. Les infrastructures militaires, et notamment celles de la marine, ont une place tout aussi importante que celle des bateaux. Le littoral français compte ainsi 59 sémaphores. Ces moyens terrestres sont, pour les forces maritimes, les tours de contrôle de la navigation et représentent une chaîne de surveillance exceptionnelle le long de nos côtes. Ces sémaphores sont isolés, parfois insulaires, et exposés aux tempêtes. Quelles dispositions particulières sont prises pour garantir leur fonctionnement face à d'éventuelles attaques terroristes physiques ou cyber ?

M. Christophe Blanchet. C'est un plaisir de vous retrouver, amiral, après les belles fêtes du 6 juin sur les plages de Colleville-Montgomery en l'honneur des commandos *Kieffer*. Vous avez évoqué dans votre présentation un drone remarqué et vous militez pour l'accroissement conséquent du nombre de drones marins dont les missions sont multiples : lutte anti sous-marine, secours en mer, lutte contre les trafics de stupéfiants. Où en sont vos demandes ? La France dispose-t-elle du savoir-faire et des facultés d'innovation nécessaires au développement de tels drones ou devra-t-elle s'inspirer des appareils de l'US Navy ?

M. Jean-Pierre Cubertafon. La marine semble, je dis bien semble, éprouver des difficultés à maintenir ses capacités d'intervention dans sa fonction de garde-côtes qui relève de la souveraineté maritime. Certaines

propositions portent sur le recours à l'affrètement de moyens privés pour compléter le matériel de la marine par des navires de faible tonnage, une piste présentée comme plus efficace et en cohérence avec des critères budgétaires et écologiques. Il est suggéré d'inclure cette solution dans le PLF 2020. Quel est votre avis en la matière ?

M. Jean-Philippe Ardouin. Le système de lutte anti mines marines futur remplacera à terme des chasseurs de mines, trois bâtiments remorqueurs de sonar, quatre bâtiments-bases de plongeurs-démineurs et un bâtiment d'expérimentation de la guerre des mines. Le 6 juin dernier, l'entreprise Thales a fait une démonstration des premiers bateaux drones dans la rade de Brest, des bâtiments entièrement télécommandés capables de larguer et de récupérer des sonars. Cette nouvelle manière d'appréhender la lutte anti-mines s'inscrit dans un programme plus large de coopération franco-britannique. Quelles sont les avancées dans le cadre de ce programme compte tenu de l'hypothèque que fait peser le Brexit sur la coopération avec le Royaume-Uni dans le domaine des recherches portant sur la chasse aux mines traditionnelles ?

Mme Natalia Pouzyreff. Alstom fournissait les turbines nucléaires du *Charles De Gaulle* et des sous-marins nucléaires, avant son rachat par l'américain General Electric. Les turbines à vapeur étaient produites par GE via sa filiale Thermodyn. Vous avez insisté sur le fait que concevoir et entretenir des sous-marins était essentiel et au centre des préoccupations. Quel est votre sentiment sur la dépendance de notre flotte de sous-marins au regard de cette production aux mains de GE ? Je pose cette question car j'ai été membre de la commission d'enquête chargée d'examiner les décisions de l'État en matière de politique industrielle, au cours de laquelle ce sujet a été évoqué.

M. Philippe Folliot. J'aimerais, amiral, que vous reveniez sur l'incident survenu avec la marine chinoise dans le détroit de Taïwan au mois d'avril. Pouvez-vous nous donner des précisions sur sa nature ? D'autres forces navales, notamment les marines américaine et britannique, essaient de faire respecter le droit international de manière stricte. La limite des 12 miles marins ne peut se justifier que par rapport à des îles reconnues et non des îlots, au sens de la convention de Montego Bay. Les forces américaines naviguent dans cette limite des 12 miles. S'en abstenir revient en quelque sorte à reconnaître ces îlots en tant qu'îles et à justifier l'extension de la zone économique exclusive à moyen terme. C'est bien la stratégie chinoise. Quelle est la stratégie française en matière de liberté de navigation dans cette zone ? Sommes-nous prêts à aller jusqu'au bout ? Par ailleurs, nous recevons actuellement un bâtiment chinois en escale à Toulon alors que, pour le soixante-dixième anniversaire de la marine chinoise, le *Vendémiaire* n'a pas été « invité ». Quelle est votre appréciation sur cette situation ?

M. Jean-Jacques Bridey. La dernière question est la toute première question d'Agnès Thill dans la commission.

Mme Agnès Thill. Je vous remercie de m'accueillir dans la commission de la défense nationale et des forces armées. Je vous remercie, amiral, pour votre présence et votre disponibilité pour répondre à nos questions. La diplomatie française a réitéré la volonté de la France de continuer à naviguer en mer de Chine méridionale, une zone de tension avec Pékin qui se dispute de nombreuses îles avec les pays voisins. Pouvez-vous revenir sur les perspectives du renforcement de la coopération de défense entre les différents acteurs de cette région à court, moyen et long terme ?

M. Jean-Jacques Bridey. Dans l'ordre que vous voulez, amiral !

Amiral Christophe Prazuck. Vous me chouchoutez, Monsieur le président. La mission principale des unités qui sont à Brest est la sûreté de la mise en œuvre de la force océanique stratégique avec les moyens de lutte sous la mer que sont notamment les FREMM aujourd'hui et que seront les frégates de défense et d'intervention qui auront le même système sonar que les FREMM. Par ailleurs, les pilotes de Lann-Bihoué me disent à propos de la rénovation de l'Atlantique 2 au dernier standard que la peur va changer de camp en raison des performances attendues dans la chasse aux sous-marins. Ces moyens seront compétitifs dans les vingt ans à venir face aux menaces anticipées. Il faudra les compléter par des moyens de guerre des mines, car les moyens actuels vieillissent, ce sur quoi je reviendrai. J'ai une pensée pour les quatorze camarades russes qui sont décédés dans un accident de sous-marin. Nous avons nous aussi connu des drames. Il s'agit d'un métier dangereux et difficile, un incident limité peut prendre des proportions importantes dans un espace confiné. Je

pense par ailleurs que la multiplication des bateaux à double équipage augmentera encore nos capacités d'action en Atlantique. Vous avez noté que le simulateur de l'Atlantique 2 standard 6 a un an de retard. Je n'ai pas la réponse à cette question. Mais je veux renforcer le domaine de la simulation dans les années qui viennent, c'est l'axe de la marine en pointe. J'ai toujours eu besoin de simulateurs pour l'aéronautique navale ainsi que pour les sous-marins. Je veux approfondir cet usage pour les forces de surface.

Des travaux d'alimentation électrique et de mise en cohérence avec leurs besoins sont en cours pour les FREMM. Il en va de même pour les frégates de défense et d'intervention (FDI).

Je vous remercie, Mme Dumas, en tant que réserviste citoyenne de la marine, pour votre participation au groupe de réflexion sur la mixité dans la marine. Je suis en train de traduire vos recommandations et celles du groupe des réservistes citoyens en actions pour la marine afin de décliner le plan de la ministre des armées. Je constate que le taux de mixité a augmenté de 0,3 %, ce qui est tout à fait insuffisant pour atteindre les 21 % que je vise en 2030, mais constitue peut-être un frémissement. Les conditions du passage de l'École de guerre ont été modifiées afin de les rendre plus attractives, un réseau sur l'échange des bonnes pratiques en matière de mixité a été créé et j'espère mettre en œuvre rapidement les préconisations que vous avez faites. Les ressources humaines sont la question stratégique des dix ans à venir pour la marine. Il faut impérativement élargir les viviers de recrutement ; je recrutais 2 400 jeunes il y a cinq ans et j'en recrute 3 600 aujourd'hui que je vais chercher là où nous n'allions pas. Je dois changer mes méthodes de recrutement, encourager les services de recrutement à aller voir ailleurs. Il s'agit également de la représentation de la marine qui n'est pas un monde à part mais reflète la société et doit, de ce fait, accroître sa mixité. La marine américaine est d'ailleurs féminisée à plus de 20 %. Certains porte-avions américains comportent 30 % de personnel féminin. Or il n'y a aucun doute quant à la capacité opérationnelle de nos camarades américains, pas plus qu'il n'y en a quant à celle de l'armée de l'air française qui est, elle, féminisée à 22 %. Qu'il s'agisse d'image, d'ouverture, de compétences, je suis certain des bénéfices que nous apportera une mixité élargie.

Ce qui nous amène à la question de l'École navale, où le taux de mixité reste stable. Vous le savez, le concours de l'École navale n'est plus un concours spécifique ; il s'appuie sur la banque d'épreuves du concours de l'École centrale, précisément afin d'élargir la base de recrutement à des jeunes qui sont *a priori* étrangers au monde militaire. La part des jeunes ayant préparé l'École navale dans des lycées militaires représente toujours 50 % des élèves ; l'autre moitié est issue de classes préparatoires civiles, si je puis dire. Le changement de concours avait vocation à faire évoluer cette sociologie mais, finalement, la proportion est restée à peu près identique. C'est plutôt par d'autres formes de recrutement qu'elle est susceptible d'évoluer. Premièrement, je crois souhaitable de porter une attention particulière aux candidatures féminines à l'École navale, à chaque étape de la sélection. Entre l'admissibilité, l'oral et l'intégration, il y a beaucoup de déperdition. Dès cette année, nous allons tenter de mieux en comprendre les raisons. Deuxièmement, je pense que le brassage sociologique peut être favorisé par les officiers sous contrat (OSC), dont le recrutement n'a fait l'objet d'aucune démarche active pendant longtemps. Depuis quelques années, nous cherchons à reprendre contact avec des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur qui ont tenté une première fois le concours d'entrée à l'École navale et se sont réorientés ou qui ont fait une année de césure dans la Marine comme volontaire. Nous essayons de les recruter comme officiers sous contrat. Nous avons allongé le cursus de formation des officiers sous contrat, en y incluant la mission *Jeanne d'Arc*, autrement dit six mois supplémentaires au contact des jeunes officiers de l'École navale. Ce recrutement d'officiers sous contrat répond probablement mieux à certaines attentes de notre jeunesse, qui est toujours un peu inquiète à l'idée de signer un engagement pour vingt-sept ans et est plus encline à signer un contrat de quelques années. Nous en attendons une plus grande diversité sociologique, une plus grande variété de compétences ainsi qu'une mixité plus importante.

Ensuite, Madame Mirallès m'a interrogé sur les bâtiments à double équipage. Il y a déjà des bâtiments à double équipage dans la Marine : tous les sous-marins, les bâtiments multi-missions, les bâtiments de soutien logistique outre-mer, le *Dupuy-de-Lôme*, le bâtiment hydrographique et océanographique *Beautemps-Beaupré*, etc. J'ai proposé à la ministre d'adopter le double équipage en 2019 sur l'*Aquitaine*, le *Languedoc*, et le patrouilleur *Flamant* à Cherbourg. Nous étudions comment poursuivre ce mouvement en 2020. Mon objectif, pleinement partagé par l'amiral Jean-Philippe Rolland, vous l'avez dit, c'est d'abord la prévisibilité des programmes d'activité. En moyenne, les marins sont absents plus de quatre mois par an. S'ils peuvent s'organiser, ils seront ravis de naviguer ; s'ils n'ont que deux jours de préavis, beaucoup moins. En retour, je vais augmenter le nombre de jours de mer de ces bateaux, en passant de 120 à 180 jours de mer par an pour

chaque coque. J'aurai donc un bénéfice opérationnel qui répond à une pression croissante. Certes, je vais augmenter les besoins de maintien en condition opérationnelle mais j'aurai deux équipages pour contribuer à l'entretien du bateau, au lieu d'un seul. J'espère ainsi gagner en attractivité, en fidélisation, en disponibilité opérationnelle et en qualité du MCO. Le nombre de volontaires pour embarquer au sein de la force d'action navale commence déjà à augmenter du fait de ces perspectives. Des hommes et des femmes disent : « Je veux et je peux aller sur une frégate multi-missions. Je peux rendre ce mode de vie compatible avec ma vie privée. »

Monsieur Lainé, merci beaucoup de votre intérêt pour les questions relatives au logement et à l'hébergement. C'est un sujet d'importance pour la Marine et les militaires en général. En regardant le journal télévisé de 20 heures, que voit-on ? Souvent des Français qui cherchent un emploi autour de leur logement. Les marins, et les militaires en général, cherchent des logements à proximité de leur travail ; la recherche est inversée. Les militaires se partagent ensuite entre ceux qui occupent des logements gérés par le ministère des Armées et ceux qui occupent les logements disponibles dans le civil. La différence de coût est très importante, en particulier dans des zones tendues comme Toulon ou Paris. Cette différence de coût entre un loyer dans le civil et celui d'un logement Défense est, à mon avis, bien supérieure aux différences de primes entre les uns et les autres. L'accès à la propriété est une autre question récurrente ; la proportion de marins propriétaires de leur logement est bien inférieure à la moyenne constatée dans le monde civil. La ministre est très investie sur ce sujet, comme du reste sur la question de l'hébergement. Dans la Marine, 100 millions d'euros seront consacrés à la rénovation d'hébergements qui sont dus aux quartiers-maîtres et aux matelots. Je suis allé visiter des hébergements de ce type à Lorient, sur la base des fusiliers-marins et commandos. Ils sont six par chambre, avec des sanitaires collectifs. Autrement dit, les standards ne sont pas du tout ceux que les jeunes attendent aujourd'hui. Nous devons donc augmenter le nombre d'hébergements mais aussi faire évoluer leurs normes. L'ensemble du ministère s'attelle actuellement à ce travail de définition des nouvelles normes et de rénovation. Ce chantier est essentiel pour l'attractivité et la fidélisation.

Ensuite, vous m'avez interrogé sur le tonnage du futur porte-avions pour accueillir le futur avion de combat (NGF). Nous sommes encore en phase d'études. Il n'est pas plus question aujourd'hui de 70 000 tonnes que de 60 000 ou 90 000 tonnes. La donnée de départ, c'est en effet la masse du NGF. Elle est compatible avec les catapultes EMALS (*Electromagnetic Aircraft Launch System*) des porte-avions américains. Il faut évidemment se demander combien d'avions nous voulons avoir sur notre porte-avions et pour quel scénario. La question est alors, moins la masse, mais l'envergure et corrélativement, la superficie, celle du pont d'envol, celle du hangar. Ensuite, il faudra déterminer la propulsion possible pour ce porte-avions, sachant que la vitesse maximale doit être d'au moins 27 nœuds. Pourquoi ? Parce que c'est la vitesse à laquelle on récupère un Hawkeye E-2C ou E-2D en avarie sévère.

Monsieur Son-Forget m'a posé la question des commandos-marine du Contre-Terrorisme et Libération d'Otages (CTLO) et de l'équipe spéciale de neutralisation et d'observation (ESNO). C'est une logique différente de celle du double équipage sur les bateaux, qui voit alterner les deux équipages. L'enjeu, c'est d'avoir une unicité d'organisation des différents commandos qui permette de mieux les gérer. Auparavant, il y avait des commandos spécialisés, comme *Jaubert* et *Trépel*, dans la libération d'otages, et d'autres dans la neutralisation à distance. Nous voulons davantage de commandos comme le commando *Hubert*, qui dispose de ces deux capacités simultanément. La question est, une fois encore, de disposer de la ressource humaine. Les sélections ont lieu en ce moment. L'agilité d'achat d'équipements est par ailleurs indispensable. Les commandos-marine acceptent d'aller dans des endroits épouvantables, de prendre des risques insensés, à condition de disposer de ce qu'il y a de mieux sur le marché. L'expérimentation et la veille technologique sont consubstantielles aux commandos et je dirais que, par construction, les moyens d'acquisition ne sont jamais assez rapides pour eux. C'est évidemment un point auquel je suis sensible et j'espère que l'Agence d'Innovation de la Défense (AID) permettra de développer davantage l'innovation d'usage.

Monsieur Aliot, vous m'avez interrogé sur les moyens limités de nos drones et sur nos moyens outre-mer, ainsi que sur l'escale annulée aux Vanuatu à la demande des autorités locales. Nous y retournerons et ferons escale une autre fois. S'agissant des drones, j'ai aujourd'hui cinquante appareils, dont aucun n'est encore opérationnel. Ils sont tous en expérimentation, dont beaucoup au sein de la force maritime des fusiliers marins et commandos (FORFUSCO). Mon objectif, vous le savez, c'est de disposer d'un drone par bateau en 2030 – petit drone, petit bateau ; gros drone, gros bateau. J'estime donc qu'en 2030, dans la Marine, il y aura environ 1200 drones : 900 drones aériens pour équiper les bateaux, les bases à terre et les sémaphores ; une

cinquantaine de drones de surface pour la surveillance et deux cents drones et *gliders* sous-marins pour la guerre des mines et la surveillance de l'environnement. Parmi les drones aériens, il y aura des petits drones mais aussi des drones de moyenne altitude et longue endurance (MALE) qui peuvent voler plusieurs heures, pour compléter nos avions de patrouille et de surveillance maritime, ainsi que nos hélicoptères. En équipant nos patrouilleurs de petits drones, j'espère multiplier par un chiffre compris entre six et dix la surface couverte annuellement par nos moyens. Enfin, nous avons plusieurs projets visant à exercer une surveillance satellitaire de nos zones économiques exclusives (ZEE). Ainsi, je pense que les programmes qui sont lancés, même s'ils n'augmentent pas le nombre de bateaux présents outre-mer, vont augmenter nos moyens de surveillance et d'action et seront à la hauteur des enjeux de la surveillance de nos ZEE.

Madame Gipson m'a posé la question de la protection des sémaphores face au terrorisme. Nous nous sommes posé cette question il y a quelques années quand un jeune, qui avait passé quelques mois dans la Marine, avait été arrêté après qu'on eut découvert qu'il envisageait d'attaquer un sémaphore en Méditerranée. Nous avons renforcé significativement les moyens de protection des sémaphores et leurs conditions d'accès, ainsi que les moyens de défense individuels des guetteurs sémaphoristes, qui sont donc entraînés en conséquence. Les sémaphores sont connectés avec les forces de sécurité locale.

Aurons-nous besoin des Américains pour acquérir des drones ? Je ne pense pas. Il y a aujourd'hui une offre française ou européenne, que ce soit sur les petits drones ou sur les drones MALE, susceptible de répondre à nos besoins. S'agissant des drones embarqués, sachez que des expérimentations entre Naval Group et Airbus ont été organisées, par exemple, autour d'un drone à voilure tournante – un petit hélicoptère, en somme –, le Colibri, qui a pris depuis le doux nom de VSR700. L'objectif serait qu'il puisse être embarqué, apponte de manière automatique, vole dix heures, s'éloigne à cent nautiques du bateau et emporte cent kilos de charge utile, autrement dit un radar et de l'optronique.

J'en viens à l'idée de recourir à des affrètements pour compléter les capacités mises au service de la fonction de garde-côtes, notamment dans les navires de petit tonnage. Nous affrétons déjà des bateaux, les Abeille, les gros remorqueurs, des bateaux pour l'entraînement. Chaque fois que l'on envisage d'acquérir une nouvelle capacité « non combattante », nous nous demandons s'il est préférable de recourir à l'affrètement ou à l'acquisition patrimoniale. Il y a évidemment un enjeu économique, financier – cela va-t-il coûter plus cher de le faire chez nous ? – et aussi une recherche de cohérence interne – est-ce que pour la formation de mes équipages et de mes commandants, j'ai besoin de ces bateaux-là ? Pour commander le *Charles De Gaulle*, il faut avoir commandé une frégate de niveau 2, une frégate de type *La Fayette*, par exemple. Pour commander une frégate de niveau 2, il faut avoir commandé un « petit bateau », c'est-à-dire un bateau de cinquante mètres avec cinquante personnes à bord. Il faut bien que j'aie ces bateaux-là. Pour commander un sous-marin nucléaire d'attaque, j'exige qu'un commandant ait commandé un petit bateau pour m'assurer de sa capacité à conduire une mission, à commander un équipage et aussi accroître son sens marin. Il faut donc que j'aie ces petits bâtiments dans ma « hotte », si je puis dire. Maintenant, en matière de garde-côtes, chaque fois que quelqu'un vous propose de distinguer entre des petits moyens qui seraient nécessaires pour garder les côtes et les gros moyens, qui relèveraient de la Marine, au large, c'est vraiment un contresens ! Je vais vous expliquer pourquoi. Quand il y a une crise, qu'un bateau coule et pollue la mer, c'est qu'il y a une tempête et quand il y a une tempête, pour sortir en mer, il faut un gros bateau. Il est absurde de dire que près des côtes un petit bateau suffit ! C'est un raisonnement qui ne peut être tenu que par quelqu'un qui n'a jamais mis les pieds sur un bateau ! Aux Sables d'Olonne, les sauveteurs de la SNSM sont morts à huit cents mètres du rivage ! Toutes ces astuces basées sur le découpage géographique de l'océan sont décalées, inopérantes. Elles pourraient peut-être fonctionner quand la mer est plate mais dans la tempête, ce sont des songes de terriens !

J'en viens à présent au système de lutte anti-mines marines futur (SLAMF) et au programme franco-britannique MMCM (*Maritime Mine Counter Measures*). Un essai a été conduit au début du mois de juin, permettant de faire le point sur l'état d'avancement des travaux de Thales. Nous entrerons dans une phase de tests plus aboutie à partir de 2020. Nous doter d'une capacité autonome de lutte anti-mines constitue une nécessité.

Ce programme opère une véritable évolution conceptuelle : auparavant, le bateau qui parcourait un champ de mines, s'il n'explosait pas, était chargé de les détecter ; dorénavant, l'idée est d'envoyer des drones autonomes dans la zone minée pour détecter les mines puis les détruire. Ce programme n'est néanmoins pas révolutionnaire, et j'en veux pour preuve que de nombreuses marines travaillent déjà sur ce concept. Bien sûr,

le recours aux drones pose un certain nombre de difficultés sur lesquelles nous travaillons. À titre d'exemple, nous nous interrogeons sur la manière dont le drone peut transmettre les informations collectées : doit-il être doté de capacités d'intelligence artificielle et être capable d'évoluer de manière autonome ? Lui faut-il ramener l'ensemble des données sur un bâtiment, ou à terre, où elles seraient analysées ? Une fois qu'une mine a été détectée, faut-il envoyer un autre drone pour la détruire ? Nous devons répondre à toutes ces questions, et nous le ferons dès lors que le prototype nous sera livré et que nous ouvrirons la phase de tests que j'évoquais tout à l'heure.

Vous m'avez également interrogé sur notre BITD, le maintien des compétences et les risques d'obsolescence concernant les turbines. Loin de moi l'envie de me défausser mais, en l'espèce, je ne suis pas compétent pour vous répondre car c'est bien la responsabilité de la direction générale de l'armement (DGA) de s'assurer du maintien des savoir-faire. Cela recouvre deux aspects. D'abord, il s'agit de garantir le caractère national de ces savoir-faire. Ensuite, il s'agit de gérer les effets du temps et d'anticiper l'obsolescence des matériels comme des hommes. Par exemple, un porte-avions comme le *Charles de Gaulle*, c'est cinquante ans de durée de vie. Puisque nous évoquons son successeur, il faut avoir conscience qu'il entrera en service vers 2038, et qu'il le sera toujours en 2090 ! Il faut donc veiller à maintenir notre capacité à le concevoir aujourd'hui, mais également à l'entretenir dans le futur. Il en va de même pour les sous-marins, qu'il faut être en mesure de maintenir durant quarante ans. Se pose donc la question, à un moment donné, de notre indépendance nationale pour la conception et la construction, mais il ne faut pas négliger notre capacité à entretenir des objets dont la durée de vie est quasiment unique dans l'industrie. La DGA œuvre donc à l'animation de notre BITD, et identifie les domaines dans lesquels il nous est possible de partager des savoir-faire – par exemple la maintenance des tourelles de 76 millimètres des FREMM est confiée à des acteurs italiens – et ceux qu'il nous faut être en mesure de maîtriser de manière autonome – c'est le cas de l'entretien de la bibliothèque de guerre électronique des FREMM.

Mme Natalia Pouzyreff. À ce sujet, êtes-vous satisfait du service fourni par une entreprise comme General Electric ?

Amiral Christophe Prazuck. En l'état actuel des choses, oui.

Pour quelles raisons respectons-nous les eaux territoriales et la limite des douze miles nautiques ? La raison est simple : notre objectif est de manifester notre attachement au droit maritime international. Chaque île, chaque îlot est placé sous la souveraineté d'un État et est donc entouré d'eaux territoriales. Or, en droit international, un bâtiment militaire peut pénétrer dans les eaux territoriales pour un passage inoffensif ; dans ce cas, il ne peut pas mettre en œuvre un sonar, un hélicoptère ou des armements ; son transit doit être continu. Lorsque nous évoluons entre les îlots de la mer de Chine méridionale, nous choisissons de rester à l'extérieur des eaux territoriales et sommes ainsi libres de nos mouvements.

J'évoquais plus tôt le *Rhône*. Lorsqu'il a emprunté le passage du Nord-Est, il se trouve que la banquise était tellement proche de la côte en mer de Sibérie orientale qu'il est entré dans les eaux territoriales russes. Même s'il n'y était pas obligé, l'équipage a pris contact avec le patrouilleur russe qui suivait le bâtiment afin de le prévenir de ce mouvement, commandé par des raisons de sécurité. Cela n'a posé aucune difficulté.

M. Philippe Folliot. Et le *Vendémiaire* amiral ?

Amiral Christophe Prazuck. Il ne naviguait pas en mer de Chine méridionale mais dans le détroit de Taiwan. Or, il se trouvait à plus de douze miles nautiques des côtes, et donc en dehors des eaux territoriales. Les autorités chinoises estiment que ce n'était pas le cas, et je n'ai toujours pas compris leurs arguments. Nous continuerons à échanger, ne serait-ce que parce que nos bâtiments respectifs se croisent régulièrement. Dans ce contexte, le maintien d'un contact technique entre nos deux marines me semble nécessaire, à tout le moins pour éviter que ne se produisent des incidents nautiques générés par une simple incompréhension.

M. Philippe Folliot. Nous y repasserons donc !

Amiral Christophe Prazuck. Tout à fait ! Comme c'est d'ailleurs le cas chaque année.

Amiral Christophe Prazuck. Enfin, s'agissant de la coopération de défense dans la région Asie-Pacifique, notre partenaire le plus important est l'Australie, notamment depuis que Naval Group a remporté le marché, dit « du siècle », de construction de douze sous-marins. Les Australiens sont donc devenus des partenaires industriels et stratégiques de la France. Nous avons travaillé avec eux dans le nord-ouest de l'océan Indien et continuons de le faire. Ils disposent d'une expertise très pointue en matière de chasse au narcotrafic dans le nord de l'océan Indien. Nous avons collaboré dans le golfe du Bengale dans le cadre de l'exercice « La Pérouse ». Nous sommes également en train de travailler à la conduite, l'an prochain, d'un exercice amphibie mobilisant des moyens australiens, français et probablement japonais autour de la Nouvelle-Calédonie. L'Australie est donc bel et bien un partenaire de premier plan ; je rencontre d'ailleurs mon homologue australien très régulièrement. Le Japon est également un partenaire important. Nous avons conduit des exercices ensemble et j'ai signé avec mon homologue nippon, il y a quelques mois, une feuille de route retraçant l'ensemble des points sur lesquels nous souhaitons travailler et pour lesquels il nous fallait améliorer notre coopération – rappelons qu'ils comptent une base à Djibouti – ; cela va du domaine amphibie à la liaison de données. Je n'oublie pas l'Inde, pays avec lequel nous avons noué des partenariats industriels – en particulier avec la construction par Naval Group de sous-marins – et opérationnels – j'ai mentionné tout à l'heure l'exercice bilatéral « Varuna ». Il y a peu de pays avec lesquels nous menons des exercices d'une ampleur comparable à celui-ci. Dès cet été un officier français sera inséré au sein de la marine indienne, plus précisément à New Dehli, au centre de fusion d'informations maritimes indien. Il s'agit donc d'un partenariat très robuste sur un très large spectre de domaines.

Enfin, la France est riveraine tant de l'océan Indien que de l'océan Pacifique, à Mayotte, à La Réunion, en Nouvelle-Calédonie ou en Polynésie. À ce titre, elle participe aux différents forums des pays riverains de ces océans. Les marins et les unités qui y sont basés sont des acteurs essentiels de ces partenariats.

Monsieur le président Jean-Jacques Bridey. Amiral, un grand merci pour la richesse et la précision de vos réponses.

La séance est levée à onze heures cinquante.

*

**

Membres présents ou excusés

Présents. - M. Louis Aliot, M. Jean-Philippe Ardouin, M. Stéphane Baudu, M. Thibault Bazin, M. Olivier Becht, M. Christophe Blanchet, Mme Aude Bono-Vandorme, M. Jean-Jacques Bridey, Mme Carole Bureau-Bonnard, M. Philippe Chalumeau, M. André Chassaigne, M. Jean-Pierre Cubertafon, Mme Marianne Dubois, Mme Françoise Dumas, M. Yannick Favennec Becot, M. Philippe Folliot, M. Thomas Gassilloud, Mme Séverine Gipson, M. Fabien Gouttefarde, M. Loïc Kervran, M. Bastien Lachaud, M. Fabien Lainé, M. Jean-Charles Larssonneur, M. Didier Le Gac, M. Jacques Marilossian, Mme Sereine Mauborgne, M. Philippe Michel-Kleisbauer, Mme Patricia Mirallès, Mme Josy Poueyto, Mme Natalia Pouzyreff, M. Joaquim Pueyo, M. Gwendal Rouillard, M. Joachim Son-Forget, M. Jean-Louis Thiériot, Mme Agnès Thill, Mme Sabine Thillaye, Mme Laurence Trastour-Isnart, M. Stéphane Trompille, Mme Alexandra Valetta Ardisson, M. Charles de la Verpillière

Excusés. - M. Florian Bachelier, M. Xavier Batut, M. Mounir Belhamiti, M. Sylvain Brial, M. Luc Carvounas, M. Alexis Corbière, M. Olivier Faure, M. Richard Ferrand, M. Jean-Jacques Ferrara, M. Jean-Marie Fiévet, Mme Pascale Fontenel-Personne, M. Laurent Furst, M. Claude de Ganay, M. Benjamin Griveaux, M. Stanislas Guerini, M. Christian Jacob, Mme Sandrine Josso, Mme Manuëla Kéclard-Mondésir, Mme Anissa Khedher, M. Jean-Christophe Lagarde, M. Gilles Le Gendre, M. Christophe Lejeune, M. Franck Marlin, M. Thierry Solère, M. Patrice Verchère

[Retour au sommaire](#)

Commission de la défense nationale et des forces armées

(Mercredi 15 mai 2019
Séance de 16 heures 30)

Compte rendu n° 35
Présidence de M. Jean-Jacques Bridey, président

Audition du général Philippe Lavigne, chef d'état-major de l'armée de l'Air.

La séance est ouverte à seize heures trente.

M. le président Jean-Jacques Bridey. Mon général, je vous remercie d'avoir accepté cette invitation. Notre commission a en effet jugé utile de voir l'ensemble des chefs d'états-majors d'armées une seconde fois dans l'année, afin de pouvoir faire le point sur les opérations en cours et les questions relatives aux équipements et aux ressources humaines.

Général Philippe Lavigne, chef d'état-major de l'armée de l'air. Cher Président, Mesdames et Messieurs les députés, je vous remercie de m'accueillir au sein de votre commission.

C'est toujours un plaisir d'échanger avec vous sur les sujets d'actualité de notre défense et de notre armée de l'air. Je commence à avoir une idée précise de ses capacités, et des orientations à prendre pour être - demain comme aujourd'hui - au rendez-vous des opérations.

Je souhaitais aussi vous dire que je suis fier des aviateurs. Leur engagement fait honneur à notre pays. J'ai une pensée bien évidemment pour nos équipages de Nancy, les commandant Baptiste Chirié et capitaine Audrey Michelin, tombés en service aérien commandé en ce début d'année, ainsi que pour les premiers maîtres de Pierrepont et Bertoncello, et le médecin Laycuras.

Les aviateurs ont de l'audace. Ils sont précis. Ils sont agiles et passionnés. Ils forment ensemble une armée de l'air de premier rang, qui nous protège et qui gagne en opération. Hier encore, mon homologue Irakien me témoignait son estime et ses remerciements pour le rôle qu'a tenu la France, au sein de la coalition anti-État islamique grâce à notre action décisive par les airs à leurs côtés. Nous avons collectivement réussi à réduire le califat et à rétablir la souveraineté irakienne. Mais ce n'est pas terminé. Il y aura encore un rôle à jouer dans la région. J'aurais peut-être l'occasion d'y revenir.

Je suis très heureux de venir à votre rencontre aujourd'hui. Je vous propose un tour de piste – quoi de plus normal pour un aviateur ! – qui nous conduira à aborder l'un après l'autre tout d'abord l'actualité des opérations aériennes et des coopérations internationales air, ensuite la modernisation et la préparation de l'avenir de l'armée de l'air, et enfin l'expertise des aviateurs, et le besoin de fidélisation de cette ressource rare sans laquelle aucun de nos succès ne serait possible.

Commençons par les opérations. Vous le savez, l'armée de l'air est présente sur l'ensemble du spectre des missions des armées : protection, dissuasion, intervention. Auxquelles s'ajoutent les deux grandes fonctions stratégiques que sont la prévention et la connaissance - anticipation. J'ai choisi plusieurs anecdotes pour illustrer l'engagement des aviateurs, dès le temps de paix, sur et à partir du territoire national, jusqu'en opération.

Je commencerai par la protection des Français, avec la posture permanente de sûreté aérienne (PPS). Le 3 avril, un dispositif aérien de plusieurs aéronefs en rapprochement rapide de nos frontières a été détecté par nos alliés au nord-est de l'Europe. Leur alerte de défense aérienne a décollé pour les intercepter. Deux bombardiers stratégiques de type TU 160 ont été identifiés, alors que le reste du dispositif faisait demi-tour vers l'est. Ces bombardiers stratégiques à long rayon d'action sont des menaces potentielles à prendre très au sérieux : ils sont capables d'atteindre les capitales européennes avec des missiles de croisière. Alors qu'ils faisaient cap via le Danemark vers l'Angleterre puis la France, des avions de chasse alliés les ont escortés. L'objectif est alors de surveiller leur comportement, les maintenir à distance des côtes européennes, et être en mesure d'intervenir immédiatement en cas de commission d'un acte hostile. Notre centre national des opérations aériennes de Lyon-Mont Verdun, ainsi que nos centres de détection et de contrôle ont suivi la situation très en amont. Notamment grâce au partage d'information de défense aérienne que nous avons mis en place avec nos alliés et partenaires européens et de l'OTAN. Notre avion de détection et de surveillance aéroporté (AWACS) a décollé, pour renforcer notre détection et la coordination avec les pays frontaliers. Des Rafale et Mirage 2000 de la posture permanente de sûreté aérienne étaient alors, comme chaque jour, en alerte. Cette fois-ci, ils n'ont pas eu à décoller, les TU160 ayant fait demi-tour en mer du Nord, peu avant d'atteindre les côtes anglaises.

Des épisodes comme celui-ci, il y en a chaque mois, plusieurs. Et il arrive que cela se termine par une interception de chasseurs Rafale ou Mirage 2000 au large des côtes françaises. Cette mission de défense aérienne, qui inclut la protection des sites sensibles et des grands événements comme le 14 juillet ou le G7, assure également l'assistance aux aéronefs civils et commerciaux. Elle mobilise sept jours sur sept, 24 heures sur 24 :

– les trois centres de détection et de contrôle de Lyon, Tours et Mont-de-Marsan, lesquels s'appuient sur un maillage national de sites radio sol-air et de sites radars de détection à basse, moyenne et haute altitude ;

– ainsi qu'une vingtaine d'avions et d'hélicoptères en alerte permanente et capables d'une très forte réactivité, c'est-à-dire en mesure d'intercepter une menace aérienne n'importe où en France en moins de 15 minutes – à supposer d'être détectée.

Dans le cadre de Sentinelle, un trinôme d'aviatrice et d'aviateurs mécaniciens des bases aériennes de Nancy et de Luxeuil a intercepté pendant les fêtes de fin d'année un individu armé et dangereux dans l'aéroport d'Orly, avant de le remettre aux forces de l'ordre.

Ce ne sont pas les seules missions que conduit l'armée de l'air sur le territoire national. Nous avons aussi, la recherche et le sauvetage des aéronefs, la coordination et la conduite des secours, le concours aux services de l'État lors de catastrophes naturelles, l'ouverture des bases aériennes à la biomédecine, la lutte contre l'orpaillage clandestin en Guyane, le concours à la police des pêches et la surveillance des narcotrafics, la veille spatiale des satellites, et les diffusions de l'alerte en cas de danger de collision et de retombées atmosphériques à risque pour la population.

Comme vous pouvez le constater, l'armée de l'air veille et agit à la protection des Français... « sans média ni projecteur ».

En moyenne chaque année, ce sont plus de 1 000 décollages sur alerte, chasse ou hélicoptère, dans le cadre de la PPS, quatre assistances en vol, 30 vies sauvées ou personnes secourues lors d'opérations de recherche et sauvetage, une centaine d'ouvertures de terrains permettant des transferts d'organe, le suivi d'une centaine de retombées atmosphériques à risque, plus de 4000 aviateurs en posture opérationnelle chaque jour, rien que sur le territoire national.

Notre seconde mission permanente est la mission de dissuasion. La composante aéroportée est structurante pour l'armée de l'air. Elle doit être crédible et robuste, parce qu'elle garantit, en toute occasion, la survie de la Nation, notre autonomie de décision et notre liberté d'action. Elle fait aussi l'objet d'un dispositif d'alerte permanent, et est complémentaire de la composante océanique maritime. Dernièrement, les forces aériennes stratégiques ont conduit une mission de 11 heures avec deux Rafale et un A330 Phénix en vol direct retour depuis l'île de la Réunion. Onze heures de vol depuis le beau milieu de l'océan Indien ! Et le Phénix a été au rendez-vous des capacités opérationnelles, ce qui a été noté par nos alliés américains... Cela vous donne une

idée des capacités de la composante aéroportée, qui permet cette démonstrativité, plutôt importante dans le dialogue stratégique. Pour compléter le tableau, nous avons procédé en début d'année à un tir d'évaluation du missile ASMPA depuis un Rafale. Le tir a été une pleine réussite, après un vol d'une durée équivalente, en France, au travers d'un dispositif de déni d'accès spécialement mis en place, avec une opposition composée d'avions de combat, de systèmes sol-air et de brouillage, de façon à répliquer le type de dispositif de déni d'accès rencontré sur les théâtres d'opération, en Syrie par exemple.

La mission Hamilton de frappe aérienne à longue distance d'avril 2018 illustre bien cette capacité à conduire un raid, qu'il soit conventionnel ou nucléaire, depuis la métropole dans un dispositif fortement défendu.

D'ici 2023, l'armée de l'air aura la capacité de projeter 20 Rafale en moins de 48 heures en Polynésie ou en Nouvelle-Calédonie, grâce au couple Rafale-Phénix, pour intervenir dans une crise régionale et protéger nos Ultra-marins.

Concernant les opérations extérieures, l'armée de l'air est engagée sur trois théâtres principaux, en Europe, en Afrique et au Levant. En Europe, nous conduisons dans le cadre de l'Alliance atlantique des missions de réassurance et de police du ciel au profit des pays baltes et des pays de l'Est européen. Je suis frappé par le dispositif de déni d'accès mis en place dans l'emprise de Kaliningrad, qui est de nature à fragiliser la souveraineté des espaces aériens et maritimes des pays européens limitrophes autour de la mer Baltique.

En Afrique, notre aviation couvre des espaces grands comme l'Europe, apportant renseignement, mobilité, frappe et protection au profit de la force Barkhane depuis plus de six ans. Le bilan 2018 est éloquent, avec près de 200 djihadistes mis hors de combat. Inutile de vous dire que l'aviation y prend toute sa part, aux côtés des forces terrestres. Début février, nos Mirage 2000 sont intervenus à trois reprises à la demande des autorités Tchadiennes. Ils ont stoppé la progression d'une colonne de rebelles d'une cinquantaine de véhicules armés, qui avait fait incursion au Tchad depuis la Libye dans le nord-est du pays. Grâce à la permanence des drones *Reaper*, à leur capacité à commander une mission aérienne complexe, élément nouveau par rapport à l'année dernière, et à la vitesse d'intervention et la puissance de feu des chasseurs, la colonne a été neutralisée, mettant fin à la tentative de déstabilisation du régime.

Au Levant, après bientôt cinq années d'engagement ininterrompu de nos bases aériennes projetées qui, au passage, forment un outil de combat au couple remarquable entre l'efficacité dans la durée et le coût de fonctionnement, la fin du Califat a été proclamée le 23 mars.

Comme l'a rappelé la ministre, cela ne signifie pas que les combats contre Daesh soient terminés. Mais nous pouvons déjà être collectivement fiers de ce résultat. Daesh occupait en 2014 deux tiers de l'Irak, et était aux portes de Bagdad. Grâce à l'action combinée des forces partenaires – au sol, et de l'aviation de la coalition, nous avons progressivement repris la totalité des territoires occupés, et mis hors de combat un nombre très significatif de terroristes, dont certains étaient à l'origine des attentats sur notre sol, à Paris. Ces excellents résultats opérationnels ne doivent pas nous faire oublier que la menace est toujours présente.

D'un côté du spectre, il y a la menace terroriste. La France a encore une fois été durement touchée, à Strasbourg, lors du marché de Noël. De nouvelles menaces émergent, auxquelles je prête une attention toute particulière, comme celles constituées par les drones et les mini-drones.

De l'autre côté du spectre, certains États développent des stratégies hybrides, des modes d'action cyber et l'espionnage pour affaiblir et déstabiliser des pays européens. Des armes nouvelles sont conçues et développées. J'avais déjà évoqué les avions de chasse de cinquième et sixième génération, les bombardiers furtifs et les drones de tous types. Je pourrais compléter le descriptif avec les missiles balistiques intercontinentaux, les missiles – aéroportés ou tirés depuis la surface – et les planeurs hypersoniques ou les lasers anti-aériens. Des dispositifs de déni d'accès prolifèrent un peu partout aux frontières de l'Europe et de la Méditerranée. En Asie-Pacifique également. L'espace devient un champ de conflictualité, comme en témoigne le récent tir de destruction d'un satellite par l'Inde.

Par ailleurs, de nouveaux enjeux s'ouvrent à nous, comme le développement quasi exponentiel de l'aviation commerciale – qui va doubler d'ici 15 ans pour atteindre huit milliards de passagers, soit l'équivalent de la population mondiale transportée chaque année par air ! Il y a aussi l'ouverture au Ciel unique européen, la révolution des lanceurs spatiaux réutilisables et la généralisation de l'emploi des drones. Après Gatwick l'hiver dernier, c'est au tour de l'aéroport de Francfort d'être immobilisé jeudi dernier par un drone. 150 atterrissages et décollages annulés, une cinquantaine d'avions déroutés et 15 000 passagers impactés en seulement trois quarts d'heure ! Il y a des choses à faire pour prendre en compte cette nouvelle donne. L'objectif est selon moi de fédérer les acteurs des milieux aérien et spatial au service d'une action de l'État encore plus réactive et efficace, notamment en cas de crise sur le territoire national. Je salue à ce sujet l'initiative de votre commission avec la mission d'information sur l'action aérospatiale de l'État.

L'armée de l'air y travaille également, avec les autres acteurs du domaine, notamment dans la perspective des Jeux olympiques de 2024 et de la Coupe du monde de rugby 2023.

Si la menace terroriste persiste – et elle est prise en compte - je considère que ce qui doit en premier lieu structurer notre préparation opérationnelle et notre préparation de l'avenir, c'est le retour des États-puissance. C'est vis-à-vis d'eux qu'il faut veiller à conserver une supériorité opérationnelle. Et cela nécessite le moment venu d'être prêts. La loi de programmation militaire (LPM) va nous y aider.

Pour commencer, il faut pouvoir détecter et attribuer une menace ! Cela paraît évident, mais il y a aujourd'hui certaines fragilités qu'il faut réparer. Dans le domaine aérien, comme dans le domaine spatial. Je pense notamment à notre capacité radar de détection, à très basse altitude pour les objets lents et de petite taille – comme les drones. À notre capacité de détection « au large », c'est-à-dire loin de nos frontières, pour réagir suffisamment en amont vis-à-vis de menaces rapides - comme les missiles balistiques ou les armes hypervéloces. Je pense aussi à notre capacité de surveillance de l'espace, pour des enjeux évidents de souveraineté.

Une fois détectée, il y a besoin de prendre en compte cette menace. Donc avoir la supériorité aérienne. C'est l'histoire du glaive et du bouclier. Au plan qualitatif, cela veut dire disposer de systèmes d'armes performants et de personnels bien entraînés. Là aussi la LPM y pourvoira. Par ailleurs, j'accorde une grande importance aux travaux que nous menons sur l'innovation et la connectivité.

Au plan quantitatif, il faut avoir une masse de combat suffisante. C'est nécessaire pour opposer un rapport de force qui nous soit favorable, couvrir l'ensemble de nos engagements aux quatre coins du monde, compenser l'attrition et tenir dans la durée. Staline disait à l'époque: « Quantity has the quality of itself ! ».

M. le président. Où est le président Chassaigne ? (Sourires.)

Général Philippe Lavigne. Il est toujours éclairant de regarder ce qui se fait chez les autres... D'ici 2030, la Royal Air Force devrait disposer d'environ 230 avions de combat, la Luftwaffe 260, l'US Air Force 2 500, quant à la Chine et la Russie, de 750 et 1 000 avions de combat dont les deux tiers seront de quatrième génération au moins. C'est pourquoi, il faut accorder une attention particulière au format des flottes, mais aussi à celui des équipements de missions et des armements, ainsi qu'à l'activité aérienne des équipages. Sur ce dernier point, l'armée de l'air travaille de concert avec la direction de la maintenance aéronautique (DMAé) et l'industrie pour améliorer la disponibilité des aéronefs. Et pas uniquement des aéronefs : les radars et les équipements sol pour aéronefs et plateformes aériennes sont également concernés. L'armée de l'air met notamment en œuvre un nouveau projet de maintenance opérationnelle, dénommé NSO 4.0, afin de garantir notre capacité à réaliser nos missions, en tous lieux, en toutes circonstances et à des coûts maîtrisés.

Cette démarche prolonge les efforts réguliers de transformation de l'armée de l'air dans ce domaine qui est vital pour elle. L'organisation est revue, la fonction ordonnancement est renforcée, le « *lean management* » permet d'optimiser encore davantage l'emploi des ressources, avec une meilleure mesure de la performance. L'innovation est aussi au cœur de ce nouvel état d'esprit avec la mise en place de nouveaux processus : maintenance prédictive, imprimantes 3D, etc. Nous nous adaptons donc – mécaniciens de l'armée de l'air en tête - pour tirer profit des marges de manœuvres que l'on espère dégager des verticalisations de contrat. Car au bout du compte, ce sont nos mécaniciens qui ont la responsabilité de mettre en œuvre et dépanner les avions

pour en faire un emploi opérationnel : sous abri nucléaire, depuis l'algéco en bout de piste, après un déroutement en plein désert malien ou sous les roquettes à l'époque à Kandahar...

Car le sujet n'est pas tant pour moi la disponibilité des avions que l'activité qui est réalisée au service de la mission opérationnelle. Aujourd'hui, nous ne sommes pas aux standards d'activité que nous souhaitons avoir. Nous devrions les rejoindre en deuxième partie de LPM.

J'évoquais les coopérations internationales. C'est un moyen d'être forts, ensemble. En matière de défense aérienne, je vous ai parlé des accords bilatéraux avec nos voisins, et en multilatéral avec l'OTAN, pour gagner en force et en profondeur stratégique. L'initiative européenne d'intervention (IEI) permet à l'armée de l'air d'animer un groupe de travail sur la projection de puissance. Nous visons à pouvoir conduire un raid de type Hamilton entre Européens. Être forts ensemble - quand cela est pertinent, quand cela est possible, c'est aussi être capables de mutualiser ses capacités de transport et de ravitaillement en vol. C'est le commandement européen du transport aérien (EATC) ou le futur escadron C130J franco-allemand. C'est partager l'effort de guerre, comme c'est le cas à Barkhane, pour l'EUTM ou la MINUSMA. C'est enfin bâtir des capacités dont nous avons un besoin commun, comme le SCAF, l'A400M, les missiles ASTER ou bientôt le drone MALE européen. Bien sûr, cela nécessite d'être interopérables. Nous y travaillons depuis longtemps déjà mais cela doit rester un objectif permanent, car il ne faudrait pas que l'arrivée de nouveaux systèmes fermés en Europe limite notre capacité à travailler ensemble.

Mon homologue israélien m'a fait remarquer que notre armée de l'air est une armée de l'air mondiale. Je pense que c'est le cas. Et qu'elle est crédible à l'international. Crédible sur le plan opérationnel. Crédible grâce aux investissements consentis pour la modernisation de notre armée. Le Rafale en est le parfait exemple, sur tous les plans. Crédible en raison du positionnement particulier de la France sur le plan politique. C'est pourquoi je pense qu'il faut être capable de fédérer et, dans certains cas, d'intégrer les capacités de nos partenaires. Nous disposons enfin d'un atout : les autres armées de l'air sont intéressées par notre retour opérationnel. Et certaines, qui se reconstruisent comme en Irak ou en Afrique où nous sommes fortement engagés depuis des années, peuvent se montrer intéressées par une coopération, notamment en matière de souveraineté.

J'évoquais la modernisation en cours. Là encore un formidable chantier s'ouvre à nous. Un chantier complexe, exigeant. Un chantier qui nous oblige. Cette modernisation, corollaire de la remontée en puissance prévue par la LPM, a un effet positif sur le moral des aviateurs. Elle permet d'insuffler un vent d'optimisme et de confiance. Cette année par exemple, nous attendons la commande de deux avions de recueil de renseignement électromagnétique CUGE, pour remplacer nos C160 Gabriel à bout de souffle, quatre systèmes de drones de surveillance européen, un Caracal en remplacement de celui détruit en opération, j'imagine la grande satisfaction de M. Ferrara (*Sourires.*), ainsi que la rénovation des trois radars de trajectographie SATAM utilisés pour la restitution de nos tirs et le suivi des satellites dans les basses couches.

M. le président. Comme vous le savez, Mon général, MM. Christophe Lejeune et Jean-Jacques Ferrara sont précisément aujourd'hui en déplacement à Cazaux dans le cadre de leur mission d'information sur l'action aérospatiale de l'État.

Général Philippe Lavigne. De plus, de nouveaux équipements ont été livrés ou le seront dans l'année. Pour la chasse, nous avons touché les deux premiers pods de désignation laser Talios, actuellement en expérimentation, et nous recevrons des missiles de supériorité aérienne METEOR dont nous avons réalisé les premiers tirs depuis des Rafale en début d'année. C'est essentiel pour l'atteinte de la pleine capacité opérationnelle du standard F3R du Rafale prévu début 2020. Les derniers PC21 ont été livrés et nos élèves vont pouvoir voler avec ceux-ci dès ce mois de mai. Pour l'aviation de projection, nous avons reçu fin avril le quinzième A400M. Ses capacités tactiques s'affirment, avec blindage, posé sur terrain sommaire, ravitaillement en vol de chasseurs et largage de parachutistes en ouverture automatique par une porte. Le second A330 Phénix arrivera le mois prochain. Le premier KC130J sera livré d'ici la fin d'année, ouvrant la voie au ravitaillement en vol de nos hélicoptères Caracal, dont la spécialité est la mission dans la profondeur. Le premier des huit C130H sera modernisé au standard forces spéciales. Concernant les flottes de renseignement et de surveillance, nous avons reçu le simulateur *Reaper*, tant attendu, et nous recevrons les deux derniers systèmes avant la fin d'année, ainsi qu'un premier avion léger de surveillance et de

reconnaissance. Les drones seront armés. S'agissant du contrôle de l'espace aérien, l'armée de l'air recevra cette année deux radars tactiques GM200, un radar d'approche et un centre de contrôle local d'aérodrome.

La préparation de l'avenir est aussi bien lancée. Au-delà des principaux équipements prévus dans la LPM, comme le Rafale F4, l'A330 Phénix, le CUGE ou les satellites CSO, CERES et SYRACUSE 4, nous préparons également le temps long. Des équipements emblématiques comme le système de combat aérien futur (SCAF), le successeur de l'AWACS, l'hélicoptère interarmées léger (HIL) et de futurs armements sont à l'étude.

Une plus grande prise en compte du domaine spatial pourrait avoir lieu, en fonction de la stratégie de défense spatiale qui sera retenue.

Je souhaite m'arrêter un instant sur le SCAF. C'est un projet qui avance. Un projet porteur de nombreux enjeux : opérationnels, technologiques et aussi de souveraineté. Nous avons rapidement convergé sur les besoins opérationnels communs, d'abord en franco-allemand, puis avec l'Espagne. La coopération s'est concrétisée par le lancement fin janvier d'une étude de concept conjointe pour définir ce que sera cet outil de combat constitué de systèmes multiples autour d'un avion et travaillant en réseau. En parallèle, de premières études de recherche & technologie font l'objet de négociations en cours, notamment pour être au rendez-vous du premier vol de démonstrateur avion et du développement d'un nouveau moteur.

Par ailleurs, nous encourageons et travaillons sur tous les types d'innovation : l'innovation du quotidien, qui facilite la vie des aviateurs, l'innovation opérationnelle, comme la simulation massive en réseau, le combat collaboratif connecté ou la maintenance prédictive. Nous travaillons également sur l'innovation technologique, comme l'hypervélocité, les armes à énergie dirigée, la collaboration homme-machine ou l'énergie. L'intelligence artificielle est au cœur de toute cette innovation. Nous avons d'ailleurs mis en place un processus simple pour favoriser cette dynamique, en lien avec l'Agence de l'innovation de défense.

J'ai tout de même quelques points d'attention, sur lesquels nous travaillons finement.

Le premier tient à notre capacité de détection et de contrôle. Nos radars et nos radios sol-air sont anciens, et nous avons déjà bien été retardés dans le passé pour leur renouvellement, qui est désormais prévu. Les conséquences opérationnelles sont aujourd'hui maîtrisées, même si nous avons quelques « trous dans la raquette » pour prendre en compte les nouvelles menaces comme les drones. Mais il ne faudrait pas que de nouveaux retards viennent excessivement fragiliser la posture permanente de sûreté aérienne. D'autant que s'ajoute à cela des difficultés sur le programme ACCS qui vise à doter l'OTAN et la France d'un système unique et intégré de commandement et de contrôle des opérations aériennes. Ce programme accuse du retard. Un plan d'action volontariste soutenu par la France et l'armée de l'air a été proposé. Or aujourd'hui, plusieurs nations qui ont fait le choix du F-35 souhaitent le remettre en cause. Le comité militaire de l'OTAN a demandé à ACT en janvier dernier l'étude de solutions alternatives, si bien que la décision de poursuite du programme devrait avoir lieu mi 2020.

Par ailleurs, notre flotte d'hélicoptères Puma est hors d'âge, et affiche une disponibilité insuffisante pour couvrir le fort besoin opérationnel outre-mer. Or, la perspective de leur renouvellement est lointaine. Nous travaillons donc à des options pour les remplacer de façon anticipée et maîtrisée en termes de coûts.

Pour réaliser les missions que je vous ai indiquées, l'armée de l'air s'appuie sur des aviateurs experts du milieu et des opérations aérospatiales. Or l'expertise, ça ne se décrète pas : c'est le fruit d'une expérience sagement accumulée, après des années d'opérations. Et nos aviateurs ont aujourd'hui une forte légitimité dans de nombreux domaines, comme l'emploi des drones, l'appui aérien, le contrôle tactique des aéronefs, les missions dans la profondeur, le ravitaillement en vol, le renseignement aérien, le ciblage et la planification et la conduite d'une campagne aérienne.

Ces compétences font référence au sein des grands commandements de l'armée de l'air et dans nos centres de formation. L'Air Warfare Center de Mont de Marsan en est un exemple. Le centre de formation à l'appui aérien de Nancy en est un autre. Nous réfléchissons à créer une école interarmées des drones, à partir de notre

actuel centre d'excellence de Salon-de-Provence. Le commando parachutiste de l'air n° 30 devrait rejoindre les forces spéciales air. Nous avançons de façon très active dans le domaine de la lutte anti-drones.

Les milieux aérien et spatial ont aussi des spécificités, qui sont liées aux modes d'engagement des aviateurs.

Un premier exemple : l'aviateur opère depuis ses bases aériennes. Cela paraît trivial, mais nos A400M, nos C135, nos AWACS, nos drones *Reaper* et nos C160 Gabriel font quotidiennement des missions en opération extérieure, tout en décollant et se posant sur des bases aériennes métropolitaines ou projetées. Les chasseurs du raid Hamilton ont décollé depuis la métropole. Les avions de posture permanente de sûreté aérienne et de dissuasion également. Et pour faire décoller ces avions, afin qu'ils transportent du fret de combat, ravitaillent des chasseurs en BSS, surveillent des terroristes ou interceptent des bombardiers stratégiques, il faut mettre toute la base aérienne au rythme des opérations : les officiers renseignement, les sous-officiers mécaniciens, les militaires du rang agents d'opération, les contrôleurs aériens, les escales, les unités de protection, les pompiers, etc. Tout le monde vit sur le rythme des opérations. Ce qui fait des bases aériennes autant d'outils de combat complets, engagées sept jours sur sept, 24 heures sur 24. Cela nécessite un fort alignement des soutiens, des infrastructures opérationnelles, techniques et de vie, ainsi que la prise en compte des conditions particulières d'engagement des personnels, qui opèrent sur ou en opération sans pour autant nécessairement y poser le pied.

Un deuxième exemple : l'arme aérienne fonctionne avec un commandement centralisé. C'est une condition d'efficacité et d'économie des moyens. Ce qui n'empêche en rien d'en décentraliser l'exécution. Ce qui fait qu'il est difficile d'affecter définitivement un avion à un commandant de force, comme c'est le cas pour d'autres moyens militaires. Car la force opère dans un espace géographique donné, et l'avion s'affranchit des distances. Pour illustrer, un même A400M va travailler le lundi pour Barkhane, le mardi pour les forces françaises à Djibouti, le mercredi pour les forces françaises aux Émirats arabes unis, et le jeudi pour l'opération Chammal ! Et à chaque fois il vide l'escale. Nous n'avons pas les moyens d'affecter un A400M sur chaque théâtre. Il faut les partager. C'est pour cette raison, et aussi pour avoir la réactivité nécessaire dès le premier jour d'une nouvelle opération que nous commandons nos opérations depuis un centre permanent, le JFAC France de Lyon Mont-Verdun.

J'ai besoin de pouvoir compter sur une équipe forte, sur des aviateurs individuellement et collectivement forts pour ancrer cette expertise. En amont, cela suppose de les recruter. La DRH de l'armée de l'air a fait un gros travail depuis la phase de déflation qu'a connue l'armée de l'air pendant 15 ans, car il a fallu quasiment doubler nos objectifs de recrutement. Et cela fonctionne. Ensuite il faut les former. Là, un important chantier est en cours. L'objectif est de gagner du temps opérationnel, afin de permettre aux recrues de rejoindre plus rapidement les unités opérationnelles, le terrain. Les jeunes n'attendent que ça : ils ne veulent plus « sécher » sur les bancs d'école. Et l'armée de l'air a un besoin criant d'effectifs à employer. Nous profitons donc de l'apport du numérique et des outils modernes de formation pour gagner en agilité et en qualité. C'est la *Smart School*. Nous nouons des partenariats d'initiative locale pour développer les métiers de l'aéronautique, à Rochefort, Salon, Bordeaux ou Ambérieu. L'École de l'air a changé de statut, pour devenir un grand établissement public capable d'ajuster son offre de recherche et de formation aux besoins de l'armée de l'air – et de développer de nouvelles formations dans les domaines de l'espace, du cyber et des drones entre autres.

Nous développons aussi des formations continues, pour préparer les aviateurs à leurs futurs emplois tout au long de leur carrière. Par exemple, le centre de préparation opérationnelle du combattant d'Orange a mis en place un stage d'excellent niveau avant projection dans l'opération Sentinelle ou opérations extérieures. Nous allons également revisiter la formation des personnels navigants. Le but est d'avoir moins de changements d'avions dans la phase d'instruction, pour de meilleurs délais et qualité d'apprentissage. Toutes les pistes sont étudiées car les projections de format concernant les pilotes d'ici 2025 sont assez préoccupantes.

Car ma difficulté, aujourd'hui, n'est pas tant de recruter mais de fidéliser les aviateurs. Je vous ai rapidement parlé des pilotes, mais il y a bien d'autres métiers concernés tant l'attrait du civil constitue une concurrence puissante : spécialistes SIC des réseaux de communication, spécialistes nucléaires, contrôleurs aériens, mécaniciens, etc. Là aussi nous faisons feu de tout bois pour fidéliser. Évidemment, l'outil de travail y contribue. Et de ce point de vue la modernisation des équipements est très positive. Mais toutes les bases ne sont pas concernées, tout de suite. Il y a aussi un travail sur les conditions d'exercice du métier : des effectifs

en nombre suffisant, le niveau d'entraînement, l'activité aérienne, les pièces de rechange, les infrastructures, la simplicité des processus administratifs, le soutien de proximité, la cohésion ou l'apport de certaines technologies – comme la vidéosurveillance ou les drones, pour compenser la faiblesse des effectifs de protection.

Tout ceci est lancé au sein du ministère, et devrait porter progressivement ses fruits. Mais c'est du temps long et d'ici là il faut conserver nos talents... C'est pourquoi nous cherchons à actionner également d'autres leviers, comme la reconnaissance, la rémunération, les parcours professionnels, la qualité et la transparence du dialogue avec le gestionnaire, les conditions de vie et le plan famille. Et puis nous allons lancer dès cet été, à petite échelle dans un premier temps, une dynamique en direction de la jeunesse - qui peut aussi porter ses fruits en matière de recrutement : les escadrilles air jeunesse. Cela s'adressera à des jeunes entre 12 et 25 ans, sélectionnés localement, et en parfaite cohérence avec le dispositif de service national universel. Le dispositif sera porteur d'une identité air, avec un parcours attractif et fidélisant, un fil conducteur aéronautique, et promouvra les valeurs, le savoir-être et le savoir-faire de l'aviateur.

Vous voyez que l'armée de l'air ne chôme pas ! Opérations, international, chantier de modernisation et de transformation, nombreux projets d'innovation et de préparation de l'avenir, fidélisation des aviateurs, cela fait une sacrée feuille de route... un plan de vol plus exactement !

Et je tiens à souligner que tout ceci est possible grâce à l'effort que consentent les Français pour leur défense. Nous en avons bien conscience. C'est pourquoi l'armée de l'air utilisera avec le plus grand sens des responsabilités les ressources qui lui sont confiées.

Avant de répondre à vos questions, je souhaitais faire quelques annonces sur les occasions que nous aurons de nous retrouver d'ici la rentrée. Tout d'abord, je souhaitais vous réitérer mon invitation à venir sur les bases aériennes. Nous proposons le 11 juillet un embarquement de votre commission sur la base aérienne de Cognac. C'est une base aérienne magnifique en plein chantier de modernisation concernant la formation des équipages, les drones et le renseignement aéroporté. Et puis je vous donne rendez-vous au Salon international aéronautique du Bourget, ainsi qu'à l'Université d'été de la défense, qui sera accueillie mi-septembre par l'armée de l'air sur la base aérienne d'Avord, un de nos plus anciens camps d'aviation près de Bourges.

Je suis désormais prêt à répondre à vos questions. (*Applaudissements*)

M. le président. Vous venez de rappeler nos différents rendez-vous. La commission se déplacera effectivement au Bourget le mercredi 19 juin prochain et je crois qu'une quinzaine de députés se sont déjà inscrits à cette journée. Nous nous rendrons ensuite à Cognac au mois de juillet et à l'université d'été de la défense au mois de septembre dans une de vos bases aériennes.

M. Jean-Philippe Ardouin. Mon général, les débats sur le projet de loi de programmation militaire ont permis de mettre en lumière la faiblesse de notre flotte d'hélicoptères. Le cas des deux hélicoptères Caracal non remplacés en 2017, tout comme la panne imprévue d'un Caïman en avril dernier dans le cadre de l'opération Barkhane, montrent l'urgence du renouvellement de la flotte d'hélicoptères de l'armée de l'air. Les hélicoptères lourds présentent ainsi des insuffisances en termes de capacité. Vous avez souhaité mettre en place une coopération avec l'armée allemande pour apporter une solution à cette situation. Quelles mesures pourraient-elles être prises pour améliorer notre flotte d'hélicoptères ? Une coopération avec nos alliés européens est-elle envisageable à ce jour ?

M. Fabien Gouttefarde. Mon général, j'aimerais vous interroger sur les développements des capacités tactiques de l'avion de transport A400M Atlas. Notre collègue Jean-Jacques Ferrara faisant un point sur ce sujet dans son rapport, je vous poserai une question précise. Quand la qualification relative au largage des quarante à quatre-vingts parachutistes en ouverture automatique par les portes latérales sera-t-elle obtenue ?

Mme Marianne Dubois. En tant que députée du Loiret, je ne peux pas ne pas poser, moi aussi, une question sur l'A400M. Général, vous l'avez rappelé, l'armée de l'air a reçu son quinzième avion de transport A400M. Après les déboires techniques et financiers que nous connaissons, pourriez-vous nous donner des précisions

sur les prochaines livraisons de ce programme ? Pouvons-nous espérer un déplacement de la commission en A400M pour apprécier toutes ses qualités ?

M. le président. Juste avant de débiter cette audition, le général m'indiquait envisager une audition dans un équipement aérien en vol. Nous allons essayer d'étudier cela pour 2020.

Mme Josy Poueyto. Le système de combat aérien du futur est un ambitieux programme européen, tant du point de vue de la composition des acteurs que de celui du caractère opérationnel de l'appareil, qui augmentera nos capacités pour des décennies. C'est sur le concept opérationnel pour les forces aériennes du futur que je souhaiterais vous interroger. Les études sur le moteur de l'aéronef, au cœur du système, ont d'ores et déjà débuté. La conception du moteur oriente nécessairement le rôle souhaité pour un appareil au regard des contraintes qu'on souhaite lui faire supporter : appareil piloté ou non, chasseur, bombardier, omnirôle ou encore plateforme mère pour nos drones aériens. Cette conception oriente à plus long terme la capacité de l'appareil à être projeté en mer en définissant un décollage horizontal ou vertical, ce qui influe sur le choix de notre capacité porte-avions. Notons par exemple que le choix particulier des Japonais s'est porté sur des F-35B qui transforment avec une certaine habileté leurs porte-hélicoptères en porte-avions. Dès lors, général, pourriez-vous nous apporter des précisions, ou du moins votre point de vue, sur le concept opérationnel qui sous-tend le programme SCAF à l'heure actuelle et sur son adéquation avec la vision que peut avoir votre armée sur le rôle et la forme de la force aérienne du futur ?

M. Olivier Becht. Mon général, vous avez longuement insisté dans votre propos sur les aspects spatiaux. Nous sommes probablement à quelques semaines de l'annonce d'une stratégie de défense spatiale – en tout cas, on peut le souhaiter. L'armée de l'air est-elle prête à changer de nom pour devenir l'armée de l'air et de l'espace ? *(Rires sur l'ensemble des bancs.)*

M. le président. Joker ! *(Sourires.)*

M. Joaquim Pueyo. Mon général, la revue stratégique de défense et de sécurité nationale de 2017 a mis en avant plusieurs nouvelles menaces qui se développent depuis quelques années, concernant notamment la cybersécurité et l'espace exo-atmosphérique. Si certains drones sont utilisés par les États, d'autres, plus artisanaux, sont utilisés par des organisations terroristes pour cibler des sites très précis et peuvent être très dangereux. Aux États-Unis, l'*US Air Force* développe des lasers pour lutter contre ces drones. Le Royaume-Uni a lancé une compétition pour se doter d'un système de protection. L'armée française travaille-t-elle sur cette question ? Avez-vous du matériel pour maîtriser ces drones ? Quant au drone MALE, qui est une belle opération européenne associant l'Allemagne, la France, l'Italie et l'Espagne, a-t-il été livré ?

Général Philippe Lavigne. Non, sa livraison est prévue à compter de 2025.

M. Joaquim Pueyo. Il faudra donc encore attendre cinq ou six ans.

M. Mounir Belhamiti. Vous avez parlé de nos lacunes en matière de détection de drones légers à basse altitude. Vous avez aussi évoqué le projet de drone européen MALE : ce projet emblématique illustre nos capacités d'innovation, en partenariat avec nos alliés européens. À la veille d'élections majeures pour l'avenir de l'Europe, quelle doit être selon vous la stratégie d'innovation, en Europe, en matière de défense aérienne et d'équipement de pointe ?

Général Philippe Lavigne. Je répondrai tout d'abord à M. Jean-Philippe Ardouin sur la flotte d'hélicoptères. Nous avons un parc de 76 hélicoptères, dont 40 Fennec, des Puma, des Caracal, deux EC225 et des Super Puma. Nous avons effectivement des faiblesses, notamment en termes de disponibilité des Puma. Ce sont des appareils anciens, qui vont atteindre quarante ans d'âge. Or, il y a ce qu'on appelle un « effet cuvette » en termes de maintenance aéronautique : plus un équipement s'approche de la fin de vie, plus le coût de sa maintenance augmente – de manière exponentielle. Il est prévu de remplacer les Puma à l'horizon 2028. L'armée de l'air est en train de proposer une façon innovante de les remplacer plus rapidement à coûts maîtrisés, en réduisant le coût de cette maintenance aéronautique et en réallouant les crédits ainsi économisés sur une flotte plus moderne et donc plus disponible. Le Fennec est un appareil qui fonctionne bien et qui ne

présente pas de difficultés majeures. On attend le programme d'hélicoptères interarmées légers, sachant qu'il nous faudra veiller aux capacités spécifiques que nous aurons à exiger de ces appareils.

En ce qui concerne la coopération, les discussions sont en cours avec l'Allemagne et le Royaume-Uni, concernant soit le Chinook, soit le CH-53. Il n'y a rien dans la LPM à ce sujet. Cette coopération pourrait prendre la forme d'une capacité à former quelques pilotes mais nous n'en sommes qu'au début de la discussion avec nos partenaires allemands et britanniques.

S'agissant des capacités tactiques de l'A400M, le largage par ouverture automatique de trente parachutistes sera prêt en 2019, de jour et par une porte, et en 2020, pour 116 parachutistes, par deux portes latérales.

Madame Dubois, les prochaines livraisons d'A400M s'étaleront de la façon suivante : le quinzième a été livré en 2019, il y en aura vingt-cinq en 2025 et trente-cinq en 2028, avec une cible de cinquante. En 2028, nous aurons ces trente-cinq A400M ainsi que dix-huit appareils de type C-130. D'autre part, je prends en compte votre demande de déplacement en A400M qui est un avion très fiable. Comme je l'ai indiqué dans mon discours à Orléans, l'appareil avait fait l'Afrique puis s'était rendu à La Réunion avant de repartir sur Chamamal. Puis, le jour d'après, il était en entraînement sur la base d'Orléans. C'est en outre un avion qui a des capacités logistiques incroyables puisque quand il arrive en Afrique – ou ailleurs –, il vide les escales aériennes.

Sur le système de combat aérien du futur, Madame Poueyto, il est évident que le moteur est important pour le nouvel avion de combat mais le système de combat aérien du futur n'est pas qu'un avion de combat : c'est un ensemble d'équipements dont il va falloir définir l'architecture pour pouvoir gagner la « guerre des opportunités ». Le déni d'accès étant de plus en plus important, et les défenses de plus en plus complexes, il est important de pouvoir saisir la moindre opportunité, de lutter contre la furtivité de certains équipements et de lutter contre l'allonge de certains missiles ennemis. Comment y parvenir ? Notamment en mettant en œuvre des équipements de type drones qui pourront voler dans les lignes ennemies et récupérer de l'information. S'agissant par exemple de la furtivité, un avion est furtif quand on est en face à face mais quand on arrive à passer à l'arrière de celui-ci, on est capable de récupérer sa chaleur et donc sa signature infrarouge. Maintenant, si je veux me soustraire à l'allonge de missiles ennemis et que je veux, moi, tirer un missile ou un armement, il faut que je sois capable de le faire et ce drone peut être le relais de mon arme. Certes, une étude va être faite sur le moteur. Des démonstrateurs sont en pourparlers et nous espérons que le premier démonstrateur pourra voler à l'horizon 2026 pour pouvoir valider les différents concepts, dont le moteur, et pour pouvoir développer ensuite un système qui arrivera à l'horizon 2040.

Concernant l'élaboration d'une nouvelle stratégie de défense spatiale, Monsieur Becht, nos études sont terminées et nos recommandations sont formulées. Nous n'attendons plus que la décision du président de la République, qui doit annoncer quel niveau d'ambition orientera cette stratégie.

L'enjeu, pour maîtriser le domaine spatial, consiste à pouvoir détecter les menaces, les identifier, protéger nos propres moyens spatiaux et, peut-être, agir. En la matière, c'est le niveau d'ambition fixé par le président de la République qui déterminera notre niveau d'équipement ainsi que l'organisation de nos moyens, c'est-à-dire leur gouvernance.

À ce propos, la *Space Force* dont la création a été annoncée par le président Donald Trump pourrait, dit-on, être placée sous l'autorité de la secrétaire à la Force aérienne des États-Unis, qui exerce aujourd'hui la tutelle de l'*US Air Force*. Ainsi, la *Space Force* américaine serait en quelque sorte une sœur jumelle de l'*Air Force*.

Pour ce qui nous concerne, je ne peux pas vous dire si l'armée de l'air s'appellera demain « armée de l'air et de l'espace » car nous attendons les décisions du président de la République, mais soyez assurés que le ministère des Armées continue à travailler aux questions de défense spatiale.

M. le président. Ce ne serait pas une mauvaise idée !

Général Philippe Lavigne. Ce ne sont ni les compétences, ni l'envie qui nous manquent ! Et en effet, ce ne serait pas une mauvaise idée.

Monsieur Pueyo, la lutte anti-drones fait bien partie de nos préoccupations. Les exemples récents de Gatwick et de Frankfort doivent nous le rappeler. C'est d'ailleurs une préoccupation partagée par les armées de l'air du monde entier. Pour lutter contre les drones, la France n'a pas développé de lasers, mais les armées ont développé des équipements permettant de détecter puis de traiter cette menace. Pour la détection, il s'agit notamment de jumelles ou de radars. Pour le traitement, celui-ci peut reposer sur l'emploi de brouilleurs portatifs à flux dirigé, sur le tir direct avec des armes, et un système de moyens mobiles de lutte anti-drones appelé MILAD est en cours d'expérimentation par l'armée de l'air à Mont-de-Marsan ainsi qu'à la section technique de l'armée de terre. Nous travaillons aussi beaucoup avec Aéroports de Paris, acteur stratégique qui a un intérêt tout particulier dans la lutte contre les menaces véhiculées par les drones, et nous étudions des drones intercepteurs de drones. Quelle que soit la solution technique, l'enjeu des innovations à l'œuvre tient aussi à la fusion des données de nos différents capteurs et à leur transmission en temps utile à un opérateur doté des moyens d'interception adéquats.

Bien entendu, sur ces sujets, nous discutons à l'échelon européen et dans un cadre international plus large avec les autres armées de l'air, puisque ce sont elles qui sont le plus souvent responsables de la lutte anti-drones.

Concernant notre stratégie d'innovation, je veux souligner l'intérêt du Fonds européen de défense et de la coopération structurée permanente, structures qui favorisent le développement de nombreux projets d'innovation. L'Europe se dote ainsi d'outils permettant de fédérer les démarches d'innovation de nombre d'Européens. D'ailleurs, l'initiative européenne d'intervention contribue elle-aussi à l'innovation, en permettant de réfléchir entre partenaires à des concepts et à des scénarios d'opérations, dont nous déduisons une analyse de nos besoins.

Mme Carole Bureau-Bonnard. Je saisis cette occasion pour évoquer les enjeux de sécurité autour de la Baltique. Mme Florence Parly s'y est rendue récemment, et nos partenaires scandinaves et baltes craignent le déploiement de forces russes. Avec nos partenaires de l'OTAN, nous déployons une force de réassurance et appuyons les Baltes pour assurer la police du ciel dans leur espace aérien. La France contribue à ce dispositif depuis 2014. Compte tenu de l'inquiétude croissante des autorités politiques locales, que j'ai pu constater, le volume de notre force aérienne dans ce dispositif est-il appelé à croître ?

M. Yannick Favennec Becot. Je comptais vous interroger sur votre stratégie spatiale de défense, mais notre collègue Olivier Becht l'a excellemment fait avant moi. Pourriez-vous nous préciser si un changement de dénomination de l'armée de l'air est bien envisagé dans les réflexions stratégiques en cours sur la défense spatiale ?

M. Jean-Louis Thiériot. Je vous remercie, Mon général, de cet exposé très complet et je partage votre analyse sur la recrudescence des menaces de la puissance. Outre la Russie et la Chine, quelles autres forces montent en puissance au point de menacer notre capacité de pénétration soit par des moyens aériens, soit par des moyens anti-aériens, c'est à dire de déni d'accès et d'interdiction de zone ?

M. Christophe Blanchet. Si vous me permettez une intervention d'ordre personnel, étant titulaire de mon brevet de parachutiste et mon carnet de sauts étant à jour, je ne demande qu'à tester les capacités de largage de parachutistes de l'A400M ! (*Rires.*)

M. le président. Dont acte ! (*Sourires.*)

M. Jacques Marilossian. Je vous suggère tout de même de signer au préalable une décharge de responsabilité ! (*Rires.*)

M. Christophe Blanchet. Réjouissantes perspectives pour ma suppléante ! (*Rires renouvelés.*)

Plus sérieusement, comme la commission des Finances l'avait bien souligné il y a deux ans, nous avons dû recourir à des affrètements d'Antonov auprès de sociétés russes et ukrainiennes pour pallier les retards de livraisons d'A400M. Si les contrats russes sont rompus, qu'en est-il des contrats ukrainiens ? La loi de programmation militaire a consolidé le format de notre flotte d'A400M et, vous l'avez dit, le quinzième exemplaire de cet appareil vient de nous être livré. Cette flotte suffit-elle aujourd'hui à nous passer d'affrètements d'appareils ukrainiens ?

Mme Aude Bono-Vandorme. Général, vous nous avez dit étudier des projets de planeurs hypersoniques ; pourriez-vous nous préciser dans les grandes lignes les caractéristiques techniques de ces engins et les missions auxquelles ils pourraient servir ? Quant au doublement des objectifs de recrutement, quand prendra-t-il effet au concours d'entrée à l'école de l'air ?

M. Philippe Michel-Kleisbauer. En vous entendant parler de l'attrition des effectifs recrutés, je me suis souvenu que les commandants successifs de l'escadron de transport 3/60 Esterel m'ont confié avoir du mal à « fidéliser » les pilotes du fait de barrières d'âge qui les conduisait à passer dans le secteur privé à un stade relativement précoce de leur carrière, ce qui posait des difficultés pour conserver un vivier de pilotes qualifiés et dégager des cadres pour l'armée de l'air. Ce problème est-il toujours d'actualité ?

M. Charles de la Verpillière. La fin de l'emprise territoriale de Daech remet-elle en question si ce n'est l'existence de nos deux bases aériennes au Levant, du moins leurs moyens et leur configuration ? Par ailleurs, à l'époque de l'opération Hamilton, nous n'avions pas jugé opportun de pousser trop loin nos questions, mais un an après, quel est le retour d'expérience qu'en fait l'armée de l'air, sans préjudice de celui qu'en fait la marine nationale ?

Général Philippe Lavigne. Pour répondre à Mme Bureau-Bonnard, notre armée de l'air effectue en moyenne un vol par mois de réassurance au-dessus de la mer Baltique et assure par ailleurs diverses missions de protection, de surveillance et de détection aéroportée. Le volume de nos forces aériennes engagées dans la zone n'est pas appelé à s'accroître ; ainsi, en 2020, lorsque nous reprendrons notre tour dans le dispositif de police du ciel, nous déploierons quatre Mirage 2000, comme nous l'avons fait par le passé.

La semaine dernière, au séminaire des chefs d'état-major des armées de l'air de l'Union européenne, mes homologues se sont montrés très satisfaits de notre participation et de notre capacité à partager des vols d'entraînement et des éléments de retour d'expérience. Ce sont deux domaines dans lesquels nous poursuivons notre effort.

Concernant l'espace, Monsieur Favennec Becot, je n'en dirai pas plus, si ce n'est que j'en rêve !

M. le président. Voilà des réponses de plus en plus précises ! (*Rires.*)

Général Philippe Lavigne. Concernant les moyens anti-aériens, les stratégies de déni d'accès peuvent reposer sur différents leviers. Il peut s'agir de moyens aériens, c'est-à-dire de missiles et d'avions de combat pour les porter, toutes capacités que la Russie et la Chine modernisent sans cesse. Il peut s'agir également de moyens sol-air, comme les systèmes S400 que l'on a vu déployés en Syrie, ce qui signifie que le développement de la génération suivante, appelons-la S500, est en cours de développement. Il peut aussi s'agir de moyens de brouillage ou de moyens cybernétiques offensifs à même d'attaquer nos centres de commandement des opérations aériennes.

Quels autres pays que la Russie et la Chine peuvent mettre en œuvre des moyens de déni d'accès à notre mesure ? Il s'agit principalement de ceux qui achètent ces matériels russes ou chinois.

Quant au saut en parachute d'un A400M, je prends bonne note de vos souhaits, même si je dois vous dire que pour le pilote que je suis, vouloir sauter d'un avion en vol est une curieuse idée ! (*Rires.*)

Concernant plus largement nos capacités de transport aérien stratégique, Monsieur Blanchet, j'évoquerais les capacités de l'A400M : nous en avons 15 aujourd'hui et en aurons 25 en 2025, cet avion permet d'acheminer

35 tonnes de fret directement depuis la France à nos théâtres d'opérations africains, et nous envisageons la mise en place en Afrique d'un *hub* logistique autour de l'A400M. La montée en puissance de cette flotte a pour effet de réduire nos besoins de recourir à d'autres moyens et, pour satisfaire les besoins restants, nous recourons aux C130 et aux moyens que nos partenaires européens peuvent partager avec nous. Ainsi, les Allemands étudient la possibilité de déployer des A400M à Niamey, au sein d'infrastructures que nous pourrions partager ; quant aux Britanniques, leurs hélicoptères lourds Chinook ont des capacités qui sont parfois équivalentes à celles de nos C160 dans certaines conditions de hautes températures. J'ajoute que nous disposons aussi d'un Casa au Tchad, fourni soit par la France soit par l'Espagne. Toutes ces capacités réduisent d'autant nos besoins d'affrètements.

Madame Bono-Vandorme, concernant les planeurs hypersoniques, je crois qu'il faut étudier cette technologie de rupture comme il convient de les étudier toutes, c'est-à-dire sous trois angles : comment fonctionnent-elles, comment les utiliser, et comment s'en défendre ? Tel est l'objet du projet appelé VMAX.

Concernant le recrutement, l'armée de l'air compte environ 50 % d'officiers de carrière et 50 % d'officiers sous contrat ; c'est sur cette seconde catégorie d'officiers que portent l'essentiel de nos besoins de recrutements supplémentaires. Globalement, le nombre de recrutements passera de 2 000 en 2014 à 3 500 en 2019.

Pour répondre à la question de M. Michel-Kleisbauer sur les difficultés de fidélisation liées à l'attractivité de l'industrie civile de transport aérien, nous sommes confrontés aux mêmes problèmes fondamentaux que toutes les armées de l'air occidentales. Nous avons conclu avec Air France un *gentlemen's agreement* au terme duquel nous orientons les candidatures au recrutement par cette compagnie. Ensuite, nous misons sur la modernisation de notre système de formation pour fidéliser nos jeunes pilotes. J'évoquais le recours au PC21, qui pourrait s'accroître à mesure du retrait progressif de service de l'Alpha Jet. Cet effort de modernisation porte aussi sur la formation initiale des pilotes, pour laquelle nous allons rendre notre flotte de formation plus homogène et utiliser davantage les moyens de simulation, tant en vol qu'au sol. Tout l'enjeu consiste à gagner du temps dans la durée de la formation.

En outre, nous avons toujours besoin de personnels navigants. Pour satisfaire nos besoins, nous pourrions réfléchir par exemple à faire évoluer les limites d'âge ou à employer davantage de réservistes. Cette dernière piste concerne plutôt les vols d'instruction que des vols en opération.

Monsieur de la Verpillière, depuis le 23 mars, le califat territorial est battu, mais il existe encore des besoins d'action aérienne dans la région. Tant que le président de la République en décidera ainsi, nous continuerons à effectuer des missions aériennes depuis Abou-Dhabi, comme depuis la Jordanie où quatre Rafale restent engagés avec un rythme de sortie cohérent et adapté aux besoins de l'opération.

S'agissant de l'opération Hamilton, l'expertise de nos aviateurs a été remarquable. Nous avons acquis de l'expérience, notamment face au déni d'accès et sur la manière dont il est possible de passer au travers de défenses constituées de systèmes sol-air, de chasseurs et de brouilleurs GPS. Nous avons aussi acquis des connaissances concernant ce brouillage. On dispose également de retours d'expérience sur la capacité à commander et à planifier ce type d'opérations aux côtés d'alliés, et notamment aux côtés des Américains. Les deux grandes leçons tirées de cette opération sont donc le déni d'accès et le renforcement de notre capacité à les dépasser, et la manière de travailler en interalliés pour commander une telle opération.

M. le président. Nous étions par ailleurs leader du versant aérien de cette opération !

Général Philippe Lavigne. En effet, les Français étaient bien leaders.

M. Jean-Charles Larssonneur. Mon général, je me dois d'abord de vous témoigner la plus grande satisfaction depuis Cazaux de notre rapporteur air M. Jean-Jacques Ferrara, qui se félicite de la décision s'agissant du Caracal. Je tiens par ailleurs à saluer ce que vous avez mentionné à propos de la dissuasion dans sa composante aéroportée. J'ai pu moi-même récemment participer à un exercice et me rendre compte du professionnalisme de nos forces. Il s'agissait d'ailleurs un exercice dans lequel le Phénix était employé pour la première fois afin

de ravitailler nos chasseurs. Je souhaite donc saluer le professionnalisme et le talent de nos aviateurs dans ce domaine.

J'ai deux questions sur le volet capacitaire : le rapport annuel de performances, qui vient d'être publié, mentionne le report de l'opération d'intégration du système de transmission CONTACT, pour les équipements non équipés nativement, qui concernent les communications numériques, tactiques et de théâtre. Quelle appréciation portez-vous sur ce report ?

D'autre part, et il s'agit encore une fois de parachutes, nous utilisons aujourd'hui essentiellement des parachutes américains équipés de *black boxes*, que pensez-vous donc de l'opportunité de créer une filière souveraine de parachutes en France ?

Mme Natalia Pouzyreff. Général, avec mon collègue M. Charles de la Verpillière, nous avons mené une mission conjointe avec le Parlement britannique, à l'issue de laquelle nous avons rédigé un rapport concernant les futurs missiles de croisière et les futurs missiles anti-navires. À cette occasion, nous avons assisté à une présentation à l'état-major de l'armée de l'air sur le concept d'emploi de missiles de croisière. Au cours de nos entretiens avec nos homologues britanniques, il s'est avéré que le missile, plutôt dans sa version missile de croisière – même si nous ne sommes pas certains qu'il puisse y en avoir deux versions - devrait pouvoir équiper les F-35 britanniques. Cela pourrait avoir des conséquences en termes d'emport puisque le F-35 est davantage destiné à porter des armements en soute et non pas en *pod*. Je voudrai donc savoir si, dans les travaux lancés autour du SCAF, a été prévue une convergence des besoins opérationnels, notamment en termes de protocole de connectivité entre le F-35, un éventuel *Tempest* et le SCAF.

M. Patrice Verchère. Mon général, je voudrai reprendre une partie de la question de mon collègue Charles de la Verpillière concernant les opérations au Levant. Vous nous avez indiqués que, suite à la perte de l'emprise territoriale de Daesh, vous maintenez des forces. Maintenez-vous l'ensemble des forces ou une partie sera-t-elle redéployée, notamment au profit de l'opération Barkhane, où les besoins sont importants ?

Enfin, une question sous-jacente, concernant les OPEX : nos pilotes sont mobilisés sur trois missions, vous l'avez rappelé, en Europe, en Afrique et au Levant. Pouvez-vous nous indiquer si cela a eu des conséquences quant à leur formation ?

Mme Patricia Mirallès. Général, j'ai eu la chance de pouvoir me rendre avec une délégation de la commission auprès de l'opération Barkhane et de constater la situation difficile sur le terrain et plus spécifiquement, concernant la problématique des hélicoptères. Airbus vous a-t-il donné des garanties s'agissant de la boîte de transmission et de la fiabilité des parebrises des Tigre afin de garantir leur pleine efficacité, leur disponibilité et bien évidemment, ce qui me préoccupe le plus, la sécurité de nos militaires ?

M. Jacques Marilossian. Mon général, merci pour votre exposé et vos réponses. À l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN), ma collègue Séverine Gipson et moi-même avons eu l'occasion de rencontrer l'ingénieur général de l'armement Monique Legrand-Larroche, directrice de la DMAé. Nous avons bien sûr pu aborder les questions du maintien en condition opérationnelle aéronautique, de la modernisation des flottes, qui est un facteur d'amélioration en lui-même, de la formation des techniciens, du recrutement de davantage d'ingénieurs en remplacement des anciens, de l'industrie 4.0, de la maintenance prédictive, de l'intelligence artificielle et enfin, du *lean management*. J'ai par ailleurs eu l'occasion de visiter l'atelier industriel de l'aéronautique (AIA) de Bretagne où le *lean management* montre de bons résultats. Quelles sont d'après vous les mesures les plus efficaces de cette réorganisation de la DMAé ? Quelle est exactement la participation de l'armée de l'air à l'amélioration de ce MCO ? À quel horizon attendez-vous les progrès les plus significatifs concernant le MCO aéronautique, hors remplacement des avions anciens par des plus récents ?

M. Joachim Son-Forget. Vous confirmez ce que j'ai pu lire dans la presse quant à l'intégration du CPA 30 au Commandement des opérations spéciales (COS). À quel effectif cela correspond-il ? Pour combien d'opérateurs ? Le CPA 10 et le CPA 30 sont tous deux basés à Orléans. Quel élément empêcherait que le CPA 20 d'Orange soit également, sur le modèle de l'ALFUSCO (Force maritime des fusiliers marins et commandos), affecté sous le commandement du COS ? Cela aurait-il des implications en termes de déploiement des escadrilles d'hélicoptères et des escadrons de transport, l'ET Poitou et l'escadron

d'hélicoptères Pyrénées ? Y aurait-il besoin de davantage de vecteurs ? Cela soulève-t-il des enjeux par exemple en termes de limite d'emport pour les opérateurs, qui doivent arbitrer stratégiquement entre davantage d'hommes ou davantage de matériel ? Y aurait-il donc des conséquences techniques, sur le terrain, qui découleraient de l'intégration de cette unité ?

Mme Séverine Gipson. Général, j'aurai deux questions à vous poser. La première est celle de ma collègue, Mme Sereine Mauborgne, qui a dû s'absenter et que je vous prie d'excuser. Comme vous l'aviez déjà évoqué dans le cadre de l'examen du projet de loi de finances 2019, et comme vous venez de le rappeler, les capacités de détection, radar et radio sol-air, nous font défaut et sont pourtant indispensables à la garantie de la souveraineté de notre espace aérien. Pourriez-vous nous faire un point de situation sur ce sujet et nous expliquer, en particulier, comment l'armée de l'air compense ces lacunes ?

Ma seconde question concerne les drones. En effet, au mois de novembre 2017, l'engagement a été pris par le ministre d'armer les drones de type *Reaper* détenus par les armées françaises. Pouvez-vous nous indiquer comment et quand seront formés nos pilotes à ces nouvelles capacités, sachant que les premiers missiles ont été récemment ou seront très prochainement homologués ?

M. Philippe Chalumeau. Merci Mon général pour vos propos particulièrement précis et toujours passionnants. Je voudrais saluer ce soir l'excellence technique et humaine de ce fleuron emblématique de l'armée de l'air qu'est la Patrouille de France et vous demander ce qui succèdera à l'Alpha Jet.

Mme Patricia Mirallès. C'est une excellente question.

M. Philippe Chalumeau. Je pense que nous avons besoin de la Patrouille de France. Nous l'aimons et nous voulons la conserver.

Général Philippe Lavigne. Je répondrai tout d'abord à M. Larsonneur et à sa question concernant la connectivité et le report de CONTACT. Comme vous le savez, la connectivité est essentielle et le SCAF ouvre sur ce point de grandes perspectives car, pour gagner la « guerre des opportunités », il va falloir communiquer et transférer rapidement des informations et des données dont le volume sera de plus en plus important. Évidemment, nous n'attendons ni le SCAF ni l'année 2040 pour commencer à augmenter la connectivité de nos systèmes. C'est en particulier le sens du projet *Connect@aéro* développé au sein de l'armée de l'air qui prend en compte les systèmes existants, qu'il s'agisse de Syracuse 4 ou du système de navigation Oméga, ou bien du Rafale F4 pour lequel la brique connectivité est très importante. Nous allons également développer la connectivité sur l'A330 Phénix lors de sa phase de modernisation qui sera réalisée avant 2025.

Concernant les parachutes américains actuellement utilisés par les armées françaises, des parachutistes seraient plus à même que moi de vous répondre mais, si vous le souhaitez, je pourrais interroger la direction générale de l'armement sur cette question afin de savoir s'il est nécessaire de créer une filière souveraine française de conception de parachute ou bien essayer d'en développer une en Europe.

Pour répondre à votre question, Mme Pouzyreff, sur les futurs missiles de croisière et le nécessaire besoin de convergence concernant les protocoles de connectivité du SCAF et du F-35, le défi est bien là. Le développement d'un protocole de connectivité convergent est évidemment un des enjeux du SCAF. Il est en effet aujourd'hui nécessaire de développer en Europe un système intéropérable, avec nos alliés, et ce dès le début du projet. Et de ne pas bâtir, comme certains pays ont pu le faire, un système fermé pour lequel toute interaction nécessiterait la mise en œuvre de passerelles complexes. Ainsi ce système sera, tel le système d'exploitation mobile Android, un système ouvert dont le protocole pourra être partagé rapidement avec les Américains afin de communiquer et d'être interopérable immédiatement.

Au sujet de l'opération Barkhane et de la rigueur des conditions météorologiques, Mme Mirallès, l'armée de terre met en œuvre les hélicoptères Tigre, et le général Bosser sera davantage compétent pour évoquer leurs problèmes. Pour autant, il est évident que tous les systèmes aériens, des hélicoptères aux avions de chasse, sont soumis à rude épreuve d'où l'intérêt d'avoir une maintenance aéronautique la plus proche du terrain ; et cela rejoint la question de M. Marilossian sur la DMAé c'est-à-dire avoir des aviateurs et des soldats capables de

réparer les aéronefs où qu'ils soient, de mettre en œuvre un flux logistique important depuis la métropole, comme peut le faire actuellement l'A400M apte à transporter 35 tonnes de matériel, et, bien évidemment, s'appuyer sur une industrie qui réagit rapidement à la résolution des différents problèmes rencontrés.

Pour répondre à la question de M. Verchère concernant le rythme du déploiement opérationnel d'avions de chasse et les conséquences que cela a pu avoir pour la formation de nos pilotes, il faut reconnaître que l'armée de l'air a connu une période de surengagement, essentiellement due à la déflation de ses effectifs, qui a eu des conséquences sur la formation, en particulier celle des jeunes. Actuellement, du fait de la réduction de nos missions, l'armée de l'air n'est plus confrontée à un surengagement, ce qui permet aux pilotes de partir en opérations moins souvent et d'être ainsi présents pour la formation des plus jeunes. Par ailleurs, nous mettons en place des formations plus modernes et plus courtes qui nous permettent également de rattraper le retard que nous avons pu prendre.

Concernant le MCO aéronautique, il y a, selon moi, deux points à aborder. Tout d'abord, comme le rappelle Madame la ministre : « il faut que ça vole ». Vous connaissez ma passion pour le rugby, je considère donc que la maintenance aéronautique est avant tout un travail d'équipe qui regroupe bien sûr la DMAé, mais aussi l'armée de l'air, des marins, des soldats, la DGA et l'industrie. De son côté la DMAé prend en charge la gestion des contrats avec les industriels afin d'obtenir une meilleure disponibilité de nos matériels en optimisant les processus mais aussi en apportant une solution à ce qui obère cette disponibilité comme le sont les délais de livraison de pièces de rechange ou les durées de résolution de problèmes techniques.

Du côté de l'armée de l'air, il y a aussi des actions à mener. Il nous faut donc nous inspirer de processus mis en œuvre par les industriels en dehors de nos structures mais aussi aller chercher des idées chez ceux qui sont déjà au sein de nos escadrons de soutien, tout en demeurant responsables de l'ordonnancement des actions à mener. Il est donc nécessaire que les deux équipiers, DMAé et armée de l'air, progressent ensemble.

Cela étant, nous n'avons pas de baguette magique et il faudra du temps pour améliorer la disponibilité. La DMAé a été créée il y a seulement un an et depuis ont pu être signés les contrats pour l'entretien des Fennec et des Rafale. Dans le rapport Chabbert, il était estimé qu'il faudrait de l'ordre de trois à quatre ans pour voir les effets en termes de disponibilité de cette réorganisation, et c'est d'ailleurs sur ces durées que se sont engagés les industriels de manière contractuelle.

En ce qui concerne le CPA 30, le nombre de personnels concernés est d'environ 180. Jusqu'à présent, seul le CPA 10 faisait partie des forces spéciales. Le CPA 30 intéressait tout particulièrement ces dernières en raison de ses compétences spécialisées, en matière d'appui aérien et de recherche et sauvetage au combat dans la profondeur par exemple. Ce n'est pas le cas du CPA 20, dont la mission porte avant tout sur la protection et la sécurisation des bases aériennes, tout particulièrement en OPEX.

Les premiers drones *Reaper* armés entreront en service fin 2019. Vous aurez l'occasion de voir à Cognac que les pilotes et mécaniciens sont déjà formés, tandis que la formation des armuriers est engagée. Au demeurant, les bombes GBU 12 qui seront dans un premier temps utilisées sont bien connues de ces derniers. Cette année arriveront les premiers *Reaper* au standard Block 5. Ils permettront en 2020 l'emploi d'une palette d'armements plus étendue puisque s'ajouteront les bombes GBU 49 qui nous sont également familières, à guidage laser et GPS, ainsi que les missiles *Hellfire*. La montée en puissance en matière de drones armés est donc bien engagée.

Je suis entièrement d'accord avec vous, M. Chalumeau : la Patrouille de France constitue un ambassadeur remarquable pour l'armée de l'air. J'étais d'ailleurs jeudi à Salon-de-Provence pour valider leur programme, mais aussi ceux de tous les autres ambassadeurs que sont l'équipe de voltige, les démonstrateurs Rafale et Alpha Jet ainsi que l'équipe parachutiste de présentation et de compétition de l'armée de l'air. Notre souhait est de faire voler les Alpha Jet aussi longtemps que possible au sein de la Patrouille de France. Nous serons aidés en cela grâce à l'arrivée des PC21 ainsi que par les réflexions en cours sur une réduction du nombre d'Alpha Jet déployés à Cazaux ; tout ceci nous permettra de récupérer des avions et donc du potentiel au profit de la Patrouille de France, repoussant la nécessité d'un remplacement à l'horizon 2035. Dans l'intervalle nous réfléchissons naturellement à la succession de l'Alpha Jet.

S'agissant de nos capacités de détection radar et sol-air, la LPM précédente s'est en effet traduite par de nombreux retards. Ces capacités sont vitales pour la posture permanente de sûreté aérienne et nous devrions bénéficier de prochaines livraisons. Nos lacunes concernent principalement la détection à basse altitude, mais aussi la haute et moyenne altitude lorsque les vitesses sont importantes, surtout au-dessus de la mer. Aussi la LPM prévoit-elle la livraison de quatre radars d'approche, de trois radars moyenne et haute altitudes, dont deux pour les stations de Nice et de Lyon et un modèle transportable, ainsi que la rénovation de dix radars du type précité et du radar GRAVES pour la surveillance de l'espace. Nous attendons aussi la livraison de douze radars fixes basse et moyenne altitudes ainsi que des centres de commandement et de contrôle. Enfin, nous devrions recevoir cinq radars GM60, quatre radars tactiques GM200, neuf centres de contrôle locaux d'aérodromes et un système radio sol/air. En quelque sorte : merci la LPM ! Je serai vigilant sur ces commandes et livraisons, essentielles pour la protection des espaces aériens.

M. le président. Cette commission le sera également, Mon général, comme pour toutes les commandes et livraisons d'équipements votées dans le cadre de la loi de programmation. Si vous le permettez, nous terminerons cette réunion par une déclaration de Mme Anissa Khedher concernant la journée de demain.

Mme Anissa Khedher. La gestion des carrières et l'accompagnement des blessés font partie des principales préoccupations de leurs familles et constituent l'un des enjeux auxquels vous êtes confrontés en matière de ressources humaines. Dans le cadre du *Duoday* prévu demain, journée de sensibilisation à l'employabilité des personnes en situation de handicap, et en tant que co-rapporteuse de la mission d'information sur le suivi des blessés, j'ai saisi cette opportunité pour accueillir un blessé psychologique suivi par la cellule d'aide aux blessés de l'armée de l'air. Je tiens à cette occasion à vous remercier pour toutes les actions que vous menez pour l'accompagnement des blessés et à saluer la qualité du travail réalisé par vos personnels pour les aider dans le cadre de leur reconstruction et de leur reconversion. (*Applaudissements*)

*

* *

La séance est levée à dix-huit heures vingt.

*

* *

Membres présents ou excusés

Présents. - M. Jean-Philippe Ardouin, M. Thibault Bazin, M. Olivier Becht, M. Mounir Belhamiti, M. Christophe Blanchet, Mme Aude Bono-Vandorme, M. Sylvain Brial, M. Jean-Jacques Bridey, Mme Carole Bureau-Bonnard, M. Philippe Chalumeau, M. Jean-Pierre Cubertafon, Mme Marianne Dubois, Mme Françoise Dumas, M. Yannick Favennec Becot, Mme Séverine Gipson, M. Fabien Gouttefarde, Mme Anissa Khedher, M. Jean-Charles Larssonneur, M. Didier Le Gac, M. Jacques Marilossian, Mme Sereine Mauborgne, M. Philippe Michel-Kleisbauer, Mme Patricia Mirallès, Mme Josy Poueyto, Mme Natalia Pouzyreff, M. Joaquim Pueyo, M. Joachim Son-Forget, M. Jean-Louis Thiériot, M. Patrice Verchère, M. Charles de la Verpillière

Excusés. - M. Florian Bachelier, M. Xavier Batut, M. Luc Carvounas, M. André Chassaigne, M. Alexis Corbière, M. Olivier Faure, M. Richard Ferrand, M. Jean-Jacques Ferrara, Mme Pascale Fontenel-Personne, M. Laurent Furst, M. Thomas Gassilloud, M. Christian Jacob, M. Jean-Michel Jacques, Mme Manuëla Kéclard-Mondésir, M. Loïc Kervran, M. Jean-Christophe Lagarde, M. Gilles Le Gendre, M.

[Retour au sommaire](#)